This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 36 007

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.
GIFT OF
Univ. of Freiburg.
Accession 103575 Class

PROBLÈME

DE LA

CLASSIFICATION DES SCIENCES

D'ARISTOTE A ST-THOMAS

PAR

le Chanoine Joseph **MARIÉTAN**
de l'Abbaye de St-Maurice
O. S. A.

Thèse

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE
L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (SUISSE)
POUR L'OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR

ST-MAURICE
Valais, Suisse
Imprimerie ST-AUGUSTIN

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, Bd St-Germain.

1901

...TY

CLASSIFICATION

DES

SCIENCES

Imprimatur

† Joseph Paccolat,

Evêque de Bethléem, Abbé de St-Maurice

PROBLÈME

DE LA

CLASSIFICATION DES SCIENCES

D'ARISTOTE A ST-THOMAS

PAR

le Chanoine Joseph MARIÉTAN
de l'Abbaye de St-Maurice
O. S. A.

Thèse

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE
L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (SUISSE)
POUR L'OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR

ST-MAURICE
Valais, Suisse
Imprimerie ST-AUGUSTIN

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, Bd St-Germain.

1901

Q177
M34

AVANT-PROPOS

Parmi les civilisations anciennes qui ont servi, dans une mesure diverse, à la formation de l'Europe barbare, aucune n'a exercé une aussi grande influence que la civilisation grecque. Arrivée à son apogée après de lentes transformations dont les premiers philosophes marquent les différentes étapes, cette civilisation représente le travail de plusieurs siècles. De Thalès de Milet à Aristote, elle traverse un certain nombre de phases qui, en la modifiant, finissent par lui imprimer ce cachet de perfection représenté par Aristote, dont « les écrits, gros d'une civilisation tout entière, résument le travail intellectuel d'une race[1]. »

Mais cette civilisation, la plus parfaite de toutes celles que nous a léguées l'antiquité, ne devait pas demeurer l'apanage des Grecs seuls. Elle était destinée à servir de base à plusieurs civilisations. De bonne heure, en effet, nous voyons différentes nations, Grecs d'Alexandrie, Syriens, Arabes et Juifs[2] venir puiser

---

[1] P. Mandonnet, *Siger de Brabant et l'Averroïsme latin au XIIIe siècle* (Fribourg, 1890, p. XXII)

[2] Cf. P. Mandonnet, *Opus cit.*, p. II.
Fouillée, *Histoire de la Philosophie* p. 206, Paris 1898. — « Ce furent, dit cet auteur, les Arabes qui firent connaître en Occident les monuments principaux de la Philosophie d'Aristote dont on ne possédait encore que l'Organon envoyé de Constantinople à Charlemagne. »

Il ne faudrait pas conclure de cette dernière proposition que l'Organon ne fut pas connu en Occident avant l'époque de Charlemagne, car Boèce, comme nous le verrons bientôt, connaît la plus grande partie des ouvrages d'Aristote.

103575

à cette source et s'adapter lentement les produits de cette civilisation.

L'influence des écrits d'Aristote, intimement liée à celle de la civilisation grecque elle-même, devait, par conséquent, grandir et acquérir une place prépondérante. Aristote allait devenir, comme le dit l'auteur cité, le pédagogue de quatre ou cinq civilisations [1]. Cette influence cependant ne devait se faire sentir en Occident, du moins dans une mesure notable, qu'au VIe siècle, époque à laquelle Aristote fait son entrée en Italie avec Boèce [2]. Mais on ne cessera plus dès lors de remarquer cette influence dans les différentes écoles où le Stagirite sera considéré comme le logicien par excellence. Dans la Ire moitié du VIIIe siècle, la connaissance d'un certain nombre d'ouvrages aristotéliciens ignorés jusque là, soulèvera un grand mouvement qui, après avoir été un instant ralenti par la position que prit l'Eglise vis-à-vis des écrits du Stagirite [3], finira par faire triompher la doctrine d'Aris-

---

[1] P. Mandonnet, *Opus cit.*, p. XXII.

[2] Il ne nous est resté des ouvrages philosophiques de Boèce que ses commentaires sur les livres de la Logique d'Aristote et sur les Topiques de Cicéron, ainsi que quelques traités originaux tels que ceux sur la division, la définition, sur les différences topiques, sur les syllogismes catégoriques et hypothétiques et surtout son célèbre ouvrage, « de Consolatione Philosophiæ » ; Manlini Severini Bœthii, *Opera*, Patr. lat., éd. Migne, T. 62 et 63.

[3] C'est lors de la seconde entrée d'Aristote en Occident (XIIe s.) que l'Eglise, voyant les dangers que présentaient certaines théories aristotéliciennes, prit des mesures très sévères au sujet de l'enseignement des écrits du Stagirite autres que la Logique. — Voir, sur cette intéressante question, l'ouvrage très documenté du P. Mandonnet, op. cit., p. XXVII-XL — Voir également Fouillée, *Histoire de la Philosophie*, p. 205.

tote. Vers le milieu du XIIIe siècle enfin, le Philosophe de Stagire sera le maître incontesté. Puis, « par le canal de la Philosophie médiévale, » selon l'expression d'un historien de la Philosophie [1], son action continue à s'exercer sur la philosophie moderne qui, après avoir voulu rompre avec le passé en reniant toutes les traditions philosophiques, revient, par l'intermédiaire de St Thomas d'Aquin, à la Philosophie d'Aristote.

Telle a été la fortune de cette philosophie aristotélicienne qui a joui d'une autorité et exercé une influence à nulle autre pareilles, et dont le succès est dû « à la nature, à la méthode et à la valeur des travaux du grand Philosophe [2]. »

Il ne faudrait cependant pas conclure de là que l'œuvre scientifique d'Aristote ait atteint, en tous points, un degré de perfection telle que les âges suivants n'aient pu y apporter aucune modification, aucun développement. Car, si l'on a pu dire de la Logique, qu'elle n'a fait depuis Aristote « un seul pas et qu'elle semble suivant toute apparence, avoir été complètement achevée et perfectionnée dès sa naissance [3], » peut-on en dire autant de tous les problèmes philosophiques soulevés par Aristote? Non, assurément, car quelques-uns de ces problèmes ont reçu des philosophes chrétiens une solution différente de celle donnée par le

---

[1] de Wulf, *Histoire de la Philosophie Médiévale*, Edit. Louvain, 1900, p. 128.

[2] P. Mandonnet, *Opus cit.*, p. XXII.

[3] Kant, *Kritik der reinen Vernunft*, p. 22, 7 Aufl., Heidelberg, 1891.

Philosophe païen[1] ; d'autres, qu'Aristote n'avait pu résoudre, ou dont il ne s'était pas préoccupé, ont évolué et ont acquis leur développement complet dans les siècles suivants.

De ce nombre se trouve le fameux problème de la classification des sciences dont le XIIIe siècle, avec St Thomas, paraissait avoir donné une solution définitive. Mais à une époque de scission malheureuse avec le passé, un certain nombre de philosophes voulurent[2] ne plus rien savoir des connaissances acquises par de longues années de labeur. Remettant tout en discussion, ils résolurent de donner au problème de la classification des sciences une solution nouvelle. Mais tous les essais tentés depuis le XVIe siècle par Bacon, d'Alembert et Diderot, Wolf, Auguste Comte, Ampère, Herbert Spencer et autres, jusqu'à nos jours, montrent l'arbitraire de chacune de ces classifications renversées au fur et à mesure que de nouveaux philosophes paraissent. C'est ainsi que ce problème, qui est devenu, pour les philosophes modernes, un véritable tourment, est loin d'être résolu.

---

[1] Telle, par exemple, la question de l'esclavage qu'Aristote regarde comme juste et naturel. « Car les esclaves, dit-il, ne sont pas autre chose que des instruments ayant la vie : *τῶν ὀργάνων τὰ μὲν ἄψυχα, τὰ δ' ἔμψυχα*. I Polit., c. II, p. 484, l. 52 & sq. Vol. I éd. Didot. — C'est cette édition que nous citons dans le cours de cette étude.

[2] Cf. Bacon de Vérul., *Novum Organum*, Præfatio p. 7, éd. Wirceburgi, 1779 : Nos quidem, dit-il, de deturbanda ea, quæ nunc floret, Philosophia, aut si quæ alia sit, aut erit, hac emendatior, aut auctior, *minime laboramus*. » Ailleurs, il s'exprime de la manière suivante. « *Neque* de his quæ jam habentur, aut etiam de veteribus philosophiis et sectis *tantum loquimur*, cum complures aliæ ejusmodi fabulæ componi et concinnari possint ». *Nov. Org.*, Aphorismus XLIV. p. 23, éd. cit.

Nous n'avons pas la prétention de donner une classification nouvelle et d'ajouter à la confusion qui règne dans les ouvrages de philosophie par rapport à cette question. Nous voudrions simplement rappeler au souvenir de ceux qui sont à la recherche d'une classification des sciences qu'une philosophie injustement abandonnée par les philosophes du XVIIe siècle et leurs disciples a, depuis longtemps, trouvé une classification. Et pour être vieille de bien des siècles déjà, elle ne mérite pas moins d'être prise en considération par quiconque s'occupe, sans parti pris, du problème dont nous parlons.

Peut-être même cette division des sciences aurait-elle l'avantage de répondre mieux que toute autre à ce besoin de classification devenu si impérieux. Ce qui, du moins, est certain, c'est qu'elle a une valeur incontestable, car elle est fondée sur les principes d'une très saine logique

C'est cette classification ou cette division des sciences que nous nous proposons d'étudier, en ayant soin d'en montrer le développement depuis Aristote à St Thomas. Nous la verrons d'abord un peu incertaine dans l'œuvre d'Aristote. Puis, interrogeant les représentants les plus autorisés de la pensée philosophique aux différentes époques, nous la suivrons dans les phases diverses qu'elle traverse. Enfin, nous la contemplerons définitivement constituée, au XIIIe siècle par le génie de St Thomas d'Aquin.

Notre travail comprendra donc trois parties que nous diviserons en chapitres. Ire Partie : Classification des sciences chez Aristote et ses successeurs grecs; IIe Par-

tie : Classification des sciences chez St Augustin et les écrivains du haut Moyen-Age ; IIIe Partie : Classification des sciences durant le Moyen-Age classique.

Ire PARTIE

ARISTOTE ET SES SUCCESSEURS GRECS

CHAPITRE I.

LA CLASSIFICATION DES SCIENCES D'APRÈS ARISTOTE

SOMMAIRE

La science d'après Aristote. — Divisions indiquées par le Stagirite. — Division fondamentale. — Objection de Zeller. — Place faite à la logique. — Objet et subdivision de la Philosophie spéculative, en physique, mathématique et théologie ou Philosophie première. — Objet de chacune de ces sciences. — Objet et subdivision de la Philosophie pratique. — Opinion de Barthélemy St-Hilaire sur le rôle de la science dite Politique. — Conclusion du Ier chapitre.

Il est bon, au début de cette étude, de se rappeler quelle est la portée ou plutôt la définition de ce mot « science» dans les écrits d'Aristote. «Alors seulement, « dit le Philosophe, nous croyons avoir la science « d'une chose, lorsque nous en connaissons la cause : » *ἐπίστασθαι οἰόμεθα ὅταν εἰδῶμεν τὴν αἰτίαν*[1].

---

[1] II *Anal. Post.*, c. x. p. 161, lig. 19. Cf. etiam I *Anal. Post.*, c. II. p. 122 lig. 33.

De cette définition il ressort clairement qu'Ernest Naville n'a pas saisi le caractère propre de la science en la définissant « l'état de la pensée qui possède la vérité ». Naville, *Définition de la philosophie*, Paris, 1894, p. 3. — On peut en effet avoir la connaissance certaine d'une chose, et par conséquent en posséder la vérité, sans cependant en avoir la science. Telles sont toutes les vérités acquises par le criterium d'autorité.

Mais quelle est cette cause ? car Aristote en compte quatre[1]. C'est la cause essentielle, celle qui nous fait connaître la nature ou le *τὸ τί ἦν εἶναι* d'un être[2]. C'est celle qui est requise pour toute définition scientifique puisque la définition est le fondement de toute science[3]. Par conséqnent, nous n'aurons la science d'un être, qu'autant que nous en connaîtrons l'essence. Mais, à ce titre, toute connaissance est scientifique et devient pour Aristote une philosophie. Nous verrons bientôt, en effet, que, d'après le Stagirite, ces deux mots « *ἐπιστήμη* » et « *φιλοσοφία* » sont synonymes. Il les emploie indifféremment pour désigner les mêmes sciences[4] ; ce qui nous permet de conclure que le problème de la classification des sciences, pour le fondateur du Lycée n'est autre que celui de la division de la Philosophie qui comprend, dès lors, toutes les sciences, ainsi que nous le montreront les écrits du Stagirite.

Ces préliminaires établis, demandons à Aristote comment il divise la science ou la Philosophie. Nous devons reconnaître tout d'abord que le Philosophe de Stagire ne paraît pas s'être préoccupé de la question

---

[1] II Anal. Post., c. X, p. 161, lig. 20 & sq.

[2] *Ἐπιστήμη γὰρ ἑκάστον ἐστὶν ὅταν τὸ τί ἦν...εἶναι γνῶμεν.* II Métaph., c. 6, p. 543, lig. 16 & 17.

[3] *Ἔστι δ' ὅρος μὲν λόγος ὁ τὸ τί ἦν εἶναι σημαίνων.* I Top., c. 5, p. 174, l. 25 ; — *πᾶσαι αἱ ἐπιστῆμαι δι' ὁρισμοῦ γίγνονται.* II Anal. Post., c. 14, p. 169, l. 31.

[4] Parlant, en effet, de la subdivision de la science spéculative, il dit qu'il y a trois philosophies spéculatives, «*τρεῖς ἂν εἶεν φιλοσοφίαι, μαθηματική, φυσική, θεολογική.*» V Mét., c. 1, p. 535, l. 7 & 8. Ailleurs, X Métaph., c. 7, p. 592, l. 52, il emploie le mot « science » au lieu de « philosophie », *τρία γένη τῶν θεωρητικῶν ἐπιστημῶν ἐστί, φυσική, κ. τ. ἑ.*

de la classification des sciences au même degré que les Philosophes du haut moyen-âge ou de la grande époque scolastique. Il semble n'avoir attribué qu'une importance secondaire à cette question. Il indique néanmoins à diverses reprises des divisions de la Philosophie. Mais ces indications ne nous permettent pas de démêler clairement la pensée d'Aristote. Car, n'étant pas identiques, elles donnent lieu à des discussions et engendrent une certaine confusion.

« Si nous cherchons à connaître l'organisation du système d'Aristote, dit à ce sujet un historien de la Philosophie grecque, nous nous trouvons en présence d'un cas souverainement troublant pour lequel nous n'avons aucun éclaircissement suffisant ni dans les écrits d'Aristote lui-même, ni dans une tradition certaine sur le mode de division adopté par le Philosophe[1]. Quoiqu'il y ait, à notre avis, quelque chose d'un peu exagéré dans ces paroles, du moins quant à ce qui regarde la tradition[2], il faut convenir cependant que, pour certaines divisions, les indications que fournissent les écrits d'Aristote ne sont pas assez précises pour porter un jugement définitif.

Le Stagirite indique divers modes de diviser la Philophie, comme le dit justement de Wulf[3], qui ne

---

[1] Zeller, *die Philosophie der Griechen*, II Theil, II Abtheilung, Leipzig, 1879, p. 176.

[2] Nous verrons, en effet, dans la suite de ce travail que les philosophes qui ont le mieux compris et interprété Aristote, ne paraissent pas éprouver le *trouble* dont parle Zeller. Leur autorité étant cependant d'une très grande valeur, ils ne forment pas une tradition aussi peu certaine que le croit l'historien cité.

[3] *Histoire de la Philosophie Médiévale*, p. 60.

cite que la division en sciences spéculative, pratique et poétique comme étant la plus célèbre[1].

Cependant les écrits d'Aristote font mention d'un autre mode de répartition d'après lequel la Philosophie se divise en spéculative et pratique seulement[2]

De ces deux modes de diviser la science d'après Aristote, celui qui répartit la philosophie en spéculati-

---

[1] Cette division revient à plusieurs reprises dans les écrits d'Aristote: VI Top., c. 6, p. 244, l. 36 : VIII Top., c. 1, p. 263, lig. 35 ; v Métaph., c. 1, p. 534, lig. 22 et c. II, p. 535, lig. 32 et 33 ; X Métaph., c. 7, p. 592, lig. 27.

[2] Cf. VII Top., c. 1, p. 256, lig. 16-17 ; I Métaph., c. 1 *Βιβλίον ἔλαττον*, p. 486. — Quelques auteurs, parmi lesquels Zeller, *op. c.*, p. 183 ; Ueberweg, *Grundriss der Geschichte der Philosophie des Alterthums*, § 47 p. 186, parlent d'un troisième mode de division, qu'aurait indiqué Aristote ; ce serait la répartition des sciences en éthiques, physiques et logiques, I Top., c. 12, p. 180, lig. 42 et sq. Ueberweg, il est vrai, pense qu'il ne s'agit à l'endroit cité que d'une pure esquisse. Cet auteur voit dans la division dont nous parlons, une influence des doctrines de Platon. « Eine Eintheilung, dit-il, die noch der platonischen nahe steht, finden wir in der Topik. » *op. c.*, § 47, p. 186. Cette division était-elle bien de Platon, nous ne le croyons pas. Ritter et Préller font remarquer avec raison, que cette division a été attribuée imprudemment à Platon par Diog. Laër., III, 56 ; par Atticus ap. Euseb., *Pr. Ev.*, XI, 2, et par Cicéron, *I Acad.*, 19. Platon, en effet, ne l'indique nulle part dans ses écrits. Toutefois ses différents ouvrages pourraient, semble-t-il se répartir d'après une semblable division. Cf. Ritter et Preller, *Elementa Philosophiæ græcæ*. ed. 8, Gothœ, 1898, p. 237 a.
Sext. Math., VII, 16, dit que Platon en est l'auteur en puissance, *δυνάμει μὲν Πλάτων ἔστιν ἀρχηγός*. Voir Ritter et Preller, *op. c.*, p. 181; cf. Ueberweg, *op. c.*, p. 145.

A notre avis, Zeller et Ueberweg ont tort de voir dans le passage cité d'Aristote, l'indication d'une division. Le texte allégué ne prouve nullement qu'il soit question d'une division des *sciences*, mais bien d'une division des propositions, établie d'après les trois degrés de certitude : morale, physique et logique ou métaphysique. « *Ἔστι δ' ὡς τύπῳ περιλαβεῖν τῶν προστάσεων καὶ τῶν προβλημάτων μέρη τρία. Αἱ μὲν γὰρ ἠθικαί προστάσεις εἰσίν, αἱ δὲ φυσικαί, αἱ δὲ λογικαί.* I Top., c. 12 p. 180, l. 42 et sq.

ve, pratique et poétique [1] a été généralement adopté, par les historiens de la Philosophie [2]. Cette division, nous la retrouvons, en effet, plus d'une fois dans les écrits d'Aristote [3]. Mais doit-elle être considérée comme fondamentale ou essentielle dans la pensée même du Stagirite? On peut en douter, car au livre VIIe des Topiques [4], Aristote ne parle que de la science spéculative et pratique, alors qu'il eût semblé très naturel qu'il fît mention de la science poétique à cet endroit. Il y est, en effet, question de la méthode à suivre pour déterminer si deux sujets proposés sont du domaine de la même science ou de sciences différentes. Enumérant les sciences diverses, Aristote ne parle pas de la science poétique.

---

[1] Ce mot « poétique » ne doit pas être pris dans le sens restreint que nous lui donnons aujourd'hui. Chez les Grecs, ce mot a un sens bien plus large. La langue grecque, comme le remarque Barthélemy St-Hilaire, Morale à Nicom. Paris, 1856, T. I, C. I, § 2, note 1, a su mieux rendre la différence qui existe entre le mot qui exprime l'action faite pour elle seule (*πράττειν*) et le mot qui exprime l'action faite en vue d'un résultat différent d'elle (*ποιεῖν*). La langue latine plus heureuse aussi, a traduit le mot *πρᾶξις* par « actio» et le mot *ποίησις* par «effectio ». De là, le nom de science « effective » donné parfois à la science poétique.

[2] Stöckl, *Lehrbuch der Geschichte der Philosophie*, Mainz, 1888, 3e éd., Ie Abth., p. 109; Ueberweg, *Grundriss der Geschichte der Philos. des Alterthums*, p. 186, §47 ; Ritter et Preller, *Historia Philosophiae Graecae* p. 294. a ; Barthélemy St-Hilaire, *VII liv. Top. Ch. Ier § 10, Note*, p. 271, Tom. IV; Paul Janet, *Histoire de la Philosophie :* Les Problèmes et les Ecoles, Paris, 1894, p. 4 ; de Wulf., *Histoire de la Philosophie médiévale*, p. 60. Quant à Zeller, il ne se rallie à aucun de ces modes de division. Pour étudier l'ensemble du système d'Aristote il se fait une division fondée sur les divers genres d'écrits du Stagirite. Zeller, *op. cit.*, p. 183.

[3] Voir page 14, note 1.

[4] VII Top., c. 1, p. 256, lig. 16 et 17.

De plus, si nous examinons le but que se propose chacune de ces sciences, nous voyons que ce qui distingue la science pratique de la science spéculative, c'est que la première a pour but l'action, tandis que la seconde a pour but la contemplation de la vérité, sans aucune considération ultérieure. L'une a donc un but essentiellement utilitaire, tandis que celui que se propose la science spéculative est essentiellement désintéressé [1].

Si, après cela, nous comparons le but que se propose la science poétique avec celui des deux sciences dont nous venons de parler, nous constatons que le but de la science poétique ne diffère pas *essentiellement* de celui de la science pratique. Car, la science poétique a pour but l'action aussi bien que la science pratique [2]. Il est vrai que la première de ces deux sciences se propose « une action faite en vue d'un résultat différent d'elle. » Mais cette distinction, à laquelle Aristote lui-même n'attache pas une grande importance, du moins quant à la fin dernière que poursuivent et la science pratique et la science poétique [3], cette distinction n'empêche pas que la science

---

[1] C'est pour cette raison qu'Aristote considère la science spéculative comme beaucoup plus noble que la science pratique qui se propose autre chose que le savoir pur et simple: *τῶν ἐπιστημῶν δὲ τὴν αὐτῆς ἕνεκεν καὶ τοῦ εἰδέναι χάριν αἱρετὴν οὖσαν μᾶλλον εἶναι σοφίαν ἢ τὴν τῶν ἀποβαινόντων ἕνεκεν.* I *Métaph.* c. II, p. 470, lig. 12-14.

[2] *τέλος δὲ τῆς μὲν ποιητικῆς τὸ ἔργον.* III *De Cœlo*, c. 7, p. 421, l. 14. Vol. II. — *πρακτικῆς δὲ (τέλος) ἔργον.* I *Métaph.* c. 1, *A ἔλαττον* p. 486, lig. 25.

[3] *Ethica Nicom.*, c. 1, p. 1, lig. 17-19.

poétique ait un but utilitaire, τὸ ἔργον, aussi bien que la science pratique. Ce sera donc en vertu de cette note caractéristique que la science poétique partage avec la science pratique, que l'une et l'autre se distingueront essentiellement de la science spéculative. Quant à la distinction entre l'action faite pour elle-même ou en vue d'un résultat différent d'elle, cette distinction peut former une subdivision de la science pratique générale, ou mieux, faire de la science poétique, une science subordonnée à la science pratique. Mais elle ne permet pas d'établir, en principe, que deux sciences dont la fin *générale* est la même, s'opposent comme *essentiellement* distinctes.

Nous venons de dire que la science poétique peut être considérée comme subordonnée à la science pratique. Aristote déclare, en effet, au commencement de son Ethique à Nicomaque, que tous les arts — par conséquent la science poétique tout entière [1] — sont subordonnés à la science Politique [2]. Or, comme cette dernière est une science pratique, ou plutôt ne désigne pas autre chose que la philosophie pratique d'après Aristote [3], il est vrai de dire que la science

---

[1] La science poétique, pour Aristote, renferme, en effet, tous les arts, puisque la fin de tout art comme de la science poétique est la production d'une œuvre quelconque, *ἔστι δὲ τέχνη πᾶσα περὶ γένεσιν, καὶ τὸ τεχνάζειν. IV Eth. Nicom*, c. 4, p. 68, lig. 29- 30.

De là vient qu'Aristote dit encore pour exprimer la même pensée: *Ἀνάγκη τὴν τέχνην ποιήσεως, ἀλλ'οὐ πράξεως εἶναι. Loco cit.*, l. 35-36.

[2] Cf. les chap. 1 & 2 du *Ier Liv. Ethi. Nicom.* Nous n'insistons pas davantage sur ce point. Nous montrerons, en étudiant la subordination des arts à la Philosophie pratique, quels sont les arts qu'Aristote nomme explicitement.

[3] Soit que la science Politique ne désigne que la science de l'Etat, soit

poétique est subordonnée à la science ou philosophie pratique. Mais une science subordonnée ne doit pas figurer dans une division générale et essentielle de la Philosophie, puisqu'elle se trouve comprise dans un des membres de la division fondamentale [1].

Pour les raisons que nous venons d'énumérer, nous admettrions volontiers que, d'après la doctrine d'Aristote lui-même et les indications que nous fournissent ses écrits, la division de la Philosophie en spéculative et pratique seulement peut-être regardée comme *fondamentale* de la Philosophie aristotélicienne et comme ayant été admise par le Stagirite lui-même. Cette division correspond, du reste, au partage de la raison en spéculative et pratique [2] et elle a l'avantage encore de s'harmoniser parfaitement avec les deux genres de vie rappelés par Aristote à plusieurs reprises [3]: la vie contemplative ou vie des philosophes et la vie civile ou pratique.

Si donc l'on admet que le mode de division dont nous venons de parler a été adopté par le Stagirite,

---

qu'elle désigne dans un sens plus large la Philosophie pratique tout entière — ce que nous étudierons plus loin — elle est dans l'un et l'autre cas considérée comme science pratique.

[1] Une des conditions de toute bonne division est en effet que les membres s'excluent. Or, il n'en serait pas ainsi dans ce cas, car une science subordonnée est comprise dans l'énoncé de la science dont elle est subalterne. Cf. Arist., *I Anal. Post.*, c. 28, p. 149. Il indique à cet endroit le mode de connaître comment une science est essentiellement distincte d'une autre.

[2] *Διῄρηται τε διχῇ, καθὅνπερ εἰώθαμεν τρόπον διαιρεῖν· ὁ μὲν γὰρ πρακτικός ἐστι λόγος, ὁ δὲ θεωρητικός. VII Polit.*, c. 13, p. 618, lig. 7 & suiv.

[3] *VII Polit.*, c. II, p. 602, lig. 36-38 & 42; *X Eth. Nicom.*, c. 8, p. 126, lig. 19-22.

la triple division souvent énoncée dans l'œuvre d'Aristote n'indiquerait point une division essentielle de la Philosophie, mais elle aurait pour but de montrer plus clairement que les théories exposées aux passages cités, s'appliquent à toutes les sciences, même à la science poétique, qui était déjà implicitement comprise dans l'énoncé de la science pratique, mais que les lecteurs auraient pu ne pas remarquer.

Zeller fait à ce mode de division en deux parties, comme aussi à la triple division, l'objection suivante: « Si l'on admet l'une ou l'autre de ces divisions, la logique ou la science analytique ne trouve pas place dans cette répartition. Il est vrai, ajoute-t-il, que les Péripatéticiens postérieurs se tirent d'embarras en affirmant que la Logique n'est pas une partie, mais un instrument de la Philosophie. Aristote cependant ne laisse nulle part entrevoir cette distinction. Du reste, il n'est pas possible que le Stagirite, qui a travaillé cette science avec tant de soin, ne lui ait pas assigné une place déterminée dans l'ensemble de sa Philosophie [1]». Qu'Aristote ait mis un très grand soin à élaborer la science analytique, dont il est, comme il

---

[1] « Nicht unbedenklich ist es endlich, dass in der obigen Eintheilung, ob wir sie nun zwei oder dreigliedrig fassen, die Logik keinen Raum findet. Die jüngeren Peripatetiker helfen sich hier mit der Behauptung, welche einen Streitpunkt zwischen ihnen und den Stoïkern bildet, dass die Logik nicht ein Theil, sondern nur ein Werkzeug der Philosophie sei. Aristoteles selbst jedoch deutet diese Unterscheidung nirgends an. » *Opus cit.*, p. 182. Puis il ajoute :« ... da er (Arist.) die Logik einmal mit solcher Sorgfalt wissenschaftlich bearbeitet hat, muss ihr auch in dem Ganzen seiner Philosophie ein bestimmter Ort angewiesen werden. »

le dit lui-même, l'inventeur [1], c'est là un point incontestable. Mais peut-on conclure de ce fait qu'Aristote a dû nécessairement faire de la Logique, non pas un simple instrument, mais une partie de la Philosophie ? Nous ne le croyons pas. Car, la question de la Méthodologie devant précéder l'étude de toutes les sciences, est, par elle-même, assez importante pour expliquer le soin avec lequel Aristote a traité la science analytique, ne l'eût-il même regardée que comme un instrument ou comme une science purement propédeutique, ainsi que le pense Ueberweg [2].

Quoi qu'il en soit du rôle attribué à la logique par Aristote et bien que nous ne prétendions pas affirmer d'une manière absolue que le Stagirite a considéré la science analytique comme un instrument de la Philosophie, nous trouvons cependant l'assertion de Zeller trop catégorique : « Aristote ne laisse *nulle part* entendre qu'il attribue à la Logique rôle d'instrumentou

---

[1] Le Stagirite affirme, en effet, à la fin de son traité des Sophismes, que personne jusqu'à lui ne s'était occupé de l'art syllogistique, auquel il a consacré beaucoup de temps et dont il est parvenu, pour ainsi dire, à fixer les règles après de nombreuses recherches : » *περὶ δὲ τοῦ συλλογίζεσθαι παντελῶς οὐδὲν εἴχομεν πρώτερον ἄλλο λέγειν, ἀλλὰ τριβῆ ζητοῦντες πολὺν χρόνον ἐπονοῦμεν.* » *De sophis. elenchis*, c. 34, p. 309, lig., 6 & seq. Sous ce mot *συλλογίζεσθαι*, se trouve donc compris tout ce qui a rapport aux syllogismes apodictiques, probables & sophistiques ; par conséquent, les Analytiques, la dialectique, les Topiques et le traité des sophismes, car c'est à la fin du *de sophis. elench.* qu'Aristote parle de la sorte. Cf. *loco cit.*, c. 2. Ces traités réunis formèrent plus tard *l'Organon*. C'est surtout sous ce nom qu'ils furent connus en Occident. V. Ritter et Preller, *Historia Phil. græcæ*, p. 296 ; Ueberweg, *Grundriss der Geschichte der Philosophie*, p. 177, § 46.

[2] Selon cet auteur, Aristote aurait fait de la logique une science propédeutique, non seulement de la métaphysique, comme l'indique, à son

de Science propédeutique [1]. Car le texte du troisième livre de la Métaphysique [2] nous parait être susceptible de l'interprétation de Ueberweg [3] aussi bien que de celle de Zeller. Pour notre part, nous trouvons l'interprétation du premier de ces auteurs beaucoup plus naturelle. S'il est requis de toute nécessité que celui qui veut se livrer à l'étude de la science métaphysique, connaisse la science analytique, ne semble-t-il pas juste de conclure que cette dernière est une science propédeutique, du moins par rapport à la Métaphysique?

Nous trouvons, de plus, au commencement de la dialectique un renseignement qui peut nous être de

---

avis, le texte du III livre de la *Mét.*, c. 3, p. 503. lig. 21-25, mais de toute la Philosophie et de la Logique elle-même: « Da die Logik in unserm Sinne oder die aristotelische Analytik in dieser Eintheilung keine Stelle hat, so kann Aristoteles sie wohl nur als Propädeutik betrachtet haben, und hiermit trifft seine, oben angeführte Erklärung (*Met. IV.*, 3, 1005, ed. Bekk.) über die Notwendigkeit, sie vor dem Studium der Metaphysik bereits zu kennen, zusammen, die zwar die Logik zunächst nur zur Metaphysik in eine propädeutische Beziehung setzt... aber doch wohl auch ein gleiches propädeutisches Verhältniss derselben zu der thik und Physik voraussetzt, sofern aus der oben angeführten Voraus-Everweisung. » *Anal. Post.*, II, 12, folgt, dass die Analytik wenigstens auch vor der Physik verfasst worden sei, und die im Organon gelehrte Methode, mit welcher der Philosophie Studierende vor ihrer Anwendung vertraut sein soll, nicht nur die Methode der Metaphysik, sondern jeder philosophischen Doctrin, also auch der Ethik und Physik ist. Freilich ist dieselbe auch die Methode der Logik selbst. *Grundriss der Geschichte der Philosophie*, p. 187, § 47.

[1] Voir page 19, note 1.

[2] Aristote, *III Métaph.*, c. 4, p. 503, lig. 21-25: « *ὅσα δ' ἐγχειροῦσι τῶν λεγόντων τινὲς περὶ τῆς ἀληθείας, ὃν τρόπον δεῖ ἀποδέχεσθαι· δι' ἀπαιδευσίαν τῶν ἀναλυτικῶν τοῦτο δρῶσιν· δεῖ γὰρ περὶ τούτων ἥκειν προεπισταμένους, ἀλλὰ μὴ ἀκούοντας ζητεῖν.* »

[3] *Grundriss der Geschichte der Philosophie*, p. 187. § 47.

quelque utilité. Aristote dit à cet endroit que la science ou l'art de la dialectique est utile aux sciences philosophiques. « Car nous pouvons facilement, dit-il, grâce à cet art, connaître ce qui est vrai ou faux ; la dialectique nous permet en outre de discuter les principes premiers de toutes les sciences [1]. » Mais si le rôle de la dialectique se borne à servir aux sciences philosophiques [2], qu'est-elle autre chose qu'un moyen, qu'un instrument, qu'une science propédeutique ? Et si, de l'avis même de Zeller, on ne peut pas séparer la Dialectique des Analytiques [3], n'est-il pas rationnel d'appliquer aux Analytiques le rôle attribué à la Dialectique, ces sciences étant inséparables ? En tous cas, il nous suffit, pour infirmer l'assertion de Zeller, de savoir qu'au moins une partie de la Logique peut être regardée comme un instrument de la Philosophie et qu'Aristote paraît réellement l'avoir considérée comme telle. Du reste, nous croyons que, pour se rendre compte de la place faite à la logique par le Philosophe de Stagire, il faut se rappeler l'union étroite qui existe entre la logique et la Métaphysique. Ces deux sciences,

---

[1] « *Πρὸς δὲ τὰς κατὰ φιλοσοφίαν ἐπιστήμας, ὅτι δυνάμενοι πρὸς ἀμφότερα διαπορῆσαι ῥᾶον, ἐν ἑκάστοις κατοψόμεθα τἀληθές τε καὶ τὸ ψεῦδος· ἔτι δὲ πρὸς τὰ πρῶτα τῶν περὶ ἑκάστην ἐπιστήμην ἀρχῶν* » I Top., c. 2, p. 173, lig. 24-27.

[2] Remarquez qu'Aristote ne dit point, dans le texte cité, que la dialectique sert aux *autres* sciences philosophiques, ce qui serait faire de la dialectique elle-même une philosophie ou une partie de la philosophie.

[3] « Die Dialektik ohnedem lässt sich von der Analytik, unserer Logik, nicht trennen. *Die Philosophie der Griechen*, II Th., 2 Abth., p. 181. Et c'est sur les écrits mêmes d'Aristote que Zeller s'appuye pour avancer cette asssrtion dont nous ne contestons point la valeur. Zeller cite le 1er ch. du 1er liv. des Topiques. Voir Zeller, *op. cit.*, l. c.

en effet, ont entr'elles des rapports si intimes qu'il est impossible d'étudier la genèse de l'une et le processus de l'autre sans s'aider à la fois de l'une et de l'autre. La logique a, vis-à-vis de la Métaphysique, des rapports de dépendance que l'on ne peut nier sans ruiner la science logique elle-même. Cette dernière, étant en effet, la «Scientia rationalis » suppose nécessairement l'existence du principe rationnel, c'est à dire de l'âme raisonnable, de ses facultés et de la possibilité d'arriver à la connaissance de la vérité. Or, l'étude de l'âme, de ses facultés, etc, appartient à cette partie de la Métaphysique spéciale appelée Psychologie. De plus, — et c'est pour la Logique un second rapport de dépendance, — la science rationnelle reçoit de la Métaphysique générale les principes fondamentaux de l'art syllogistique, ainsi que le remarque Aristote «*περὶ τῶν συλλογιστικῶν ἀρχῶν ἐστιν (τοῦ φιλοσοφοῦ) ἐπισκέψασθαι* [1]. D'autre part, la métaphysique a, elle aussi, des rapports de dépendance vis-à-vis de la logique. Car il appartient à la logique d'indiquer à la métaphysique, comme à toutes les sciences du reste, le mode de procéder dans leurs recherches et la méthode à suivre dans l'étude de l'être dont s'occupe chaque science sous un point de vue spécial.

Il est ridicule, dit en effet Aristote, de chercher à connaître en même temps et la science et la méthode à suivre pour arriver à la connaissance de la science. Il faut, avant tout, être instruit du mode de procéder

[1] *III Métaph.*, c. III, p. 503, lig. 27. — Il ne faut pas oublier que le mot « *ὁ φιλόσοφος* » seul désigne toujours, dans la métaphysique d'Aristote, celui qui étudie la sagesse ou la Philosophie première que nous

propre à chaque science [1]. Aussi Aristote se montre-t-il fidèle à ce principe, lorsqu'au IVe livre de la Métaphysique, ch. IV, il nous avertit qu'avant de définir la substance sensible, il rappellera tout d'abord ce que c'est que la définition au point de vue logique : *πρῶτον εἴπωμεν ἔνια περὶ αὐταῦ λογικῶς, ὅτι ἐστὶ τότε ἦν εἶναι ἑκάστῳ ὁ λέγεται καθ' αὔτο.»*

La logique se trouve ainsi mêlée à la Métaphysique et l'union étroite de ces deux sciences, dont l'une sert d'introduction à l'autre, est peut-être la raison pour laquelle Aristote ne parle pas de la Logique, dans les divisions qu'il donne de la Philosophie. Ils se contente de nommer la Métaphysique, enveloppant sous ce nom la logique elle-même. Cette hypothèse qui nous paraît possible, ne change en rien le rôle de la logique qui ne serait encore qu'un instrument ou une science propédeutique.

On peut donc, croyons-nous, expliquer facilement pourquoi Aristote ne fait pas mention de la Logique dans la division de la Philosophie, en deux parties, comme aussi dans la division tripartite : c'est parce qu'il considère la Logique comme un instrument de la Philosophie, — et, dans ce cas, elle ne doit pas entrer dans la division fondamentale de la Philosophie, — et parce qu'il considère la Logique comme si intimement unie à la Métaphysique, qu'en nommant la

---

nommons généralement aujourd'hui Métaphysique. Voir à ce sujet, *I Métaph.*, c. 1 et 2 et tous les chapitres où l'on rencontre ce mot. Partout le contexte indique qu'il est question du métaphysicien.

[1] *I Métaph.*, c. III, *A ἔλαττον*, p. 488, lig. 20 et sq. : « *διὸ δεῖ πεπαιδεῦσθαι πῶς ἕκαστα ἀποδεκτέον, ὡς ἄτοπον ἅμα ζητεῖν ἐπιστήμην καὶ τρόπον ἐπιστήμης.* »

seconde, Aristote y renferme implicitement le nom de la première.

Dans l'un et l'autre cas, par conséquent la logique est une science propédeutique ou un instrument de la Philosophie. Dès lors, l'objection tirée de ce fait que dans la division bipartite ou tripartite, il n'est réservé aucune place à la Logique, ne nous semble pas être un obstacle à ce que l'on adopte la première de ces deux divisions comme étant, dans la pensée même du Stagirite et d'après les indications que nous fournissent ses écrits, la division fondamentale de sa Philosophie.

Cette division fondamentale établie, ou tout au moins discutée, nous devons étudier les subdivisions de chacun des membres de la division générale, c'est-à-dire de la Philosophie spéculative et de la Philosophie pratique. Nous commencerons par la partie spéculative. Le premier rang lui est dû, puisque la « spéculation est ce qu'il y a de plus noble et de plus agréable» [1]. Elle nous rapproche en effet de Dieu et nous met en possession du vrai bonheur [2]. »

Quelles sont donc les sciences comprises sous le nom de spéculatives ? Aristote en compte trois. « Il y a, dit-il, trois philosophies spéculatives, *ὥστε τρεῖς ἂν εἶεν φιλοσοφίαι θεωρητικαί, μαθηματική, φυσική, θεολογική* [3]. Ailleurs, il se sert du mot « Science » au lieu de philosophie : « Il y a trois genres de sciences spéculatives »,

---

[1] Aristote, *XI Métaph.*, c. 7, p. 605, lig. 46.
[2] Aristote, *X Eth. Nicom.*, c. 8, p. 126, lig. 21 & 30.
[3] *V Métaph.*, c. 1, p. 535, lig. 7 & 8.

τρία γένη τῶν θεωρητικῶν ἐπιστημῶν ἐστί, φυσική μαθηματική· θεολογική [1].

Mais sur quel principe est fondée cette division la science spéculative en physique, mathématique et théologique ? Aristote va nous renseigner encore. Partant de cette loi fondamentale qu'une chose ne peut devenir intelligible qu'autant qu'on lui a fait subir cette transformation qui s'appelle « l'abstraction [2], » le Philosophe de Stagire divise les sciences selon le degré d'abstraction propre à chacune d'elles. Que toutes les sciences supposent ce travail d'abstraction, cela est évident, puisque l'objet propre de la science, n'est autre que l'universel [3]. «Des choses singulières, en effet, ajoute le Philosophe [4], il n'y a pas de science possible, puisque tout ce qui est singulier est marqué du caractère de contingence et soumis au changement. » Mais pour obtenir l'universel, il est nécessaire de faire abstraction des notes propres à chaque individu pour ne saisir que ce qu'il a de commun avec les êtres de la même espèce ou d'un même genre. Or, ce quelque chose de commun à plusieurs êtres d'une même espèce, c'est, dit Aristote [5], ce que nous appelons l'universel, c'est l'essence. Et comme la science a pour but de connaître l'essence des choses, le

---

[1] *X Métaph.*, c. 7, p. 592, lig. 52 & sq.

[2] « *ὅλως ἄρα ὡς χωριστὰ τὰ πράγματα τῆς ὕλης, οὕτω καὶ περὶ τον νοῦν.* » *III de Anima*, c. 4, p. 468, lig. 4 & 5 : Les choses deviennent intelligibles selon qu'elles sont séparées de la matière.

[3] « *πᾶσα ἐπιστήμη τῶν καθόλου* » *X Métaph.*, c. 1, p. 585, lig. 38.

[4] *II Métaph.*, c. 4. p. 494, lig. 37 & sq.

[5] *I de Partibus Anim.*, c. 4, p. 226, lig. et 6.

travail d'abstraction sera donc une condition indispensable à toute science.

Mais toutes les sciences font-elles abstraction de la matière au même degré ? Non, et c'est précisément de la différence dans la manière d'abstraire que naît la division des sciences spéculatives.

La philosophie physique ou science naturelle ne fait pas abstraction totale de la matière. Et cela, parce que son objet n'est autre que la substance qui possède en elle-même le principe du mouvement et du repos [1] et qui, par conséquent, est composée de matière sensible et de forme. Toute substance, en effet, sujette au mouvement ou au changement [2] étant *en puissance* à de nouvelles formes, suppose une matière [3]. « Toutes les substances sensibles, dit Aristote, ont une matière [4]. « Par conséquent, puisque la Philosophie naturelle doit définir et par là même faire connaître l'essence ou la nature des substances sensibles [5], elle devra faire mention des deux principes

---

[1] *Περὶ γὰρ τὴν τοιαύτην ἐστὶν οὐσίαν ἐν ᾗ ἡ ἀρχὴ τῆς κινήσεως ἐν αὐτῇ. V Métaph.*, c. 1, p. 534, lig. 20.

[2] Par mouvement, Aristote entend tout changement « *πᾶσα κίνησις μεταβολή τις* » *X Métaph.*, c, 11, lig. 21. Il compte quatre espèces de mouvements ou de changements : changement de lieu, de quantité, de qualité et de substance. *VII Métaph.*, c. 1, p. 558, lig. 34-40.

[3] La matière est le principe des choses qui deviennent. VII *Métaph.*, c. 4, p. 561, lig. 27. Sur le rôle de la matière et de la forme, comme principes essentiels ou constitutifs des substances sensibles, cf. I Phys., ou Natur. Auscult., 9, & VII *Métaph.*, c. 1.

[4] « *αἱ δ'αἰσθηταὶ οὐσίαι πᾶσαι ὕλην ἔχουσιν* » *VII Métaph.*, c. 1, p. 558, lig. 25-26.

[5] X Métaph., c. 7, p. 592, lig. 32. — « Vouloir autre chose, dit Aristote, que faire connaître l'essence en définissant, c'est ne rien faire. V Métaph., c. 1, p. 534, l. 30-32. Puis donc que la Physique est une

constitutifs des corps naturels qui sont la matière sensible et la forme substantielle [1].

Cependant, si la Physique ou science naturelle ne peut faire abstraction de la matière sensible en général, elle doit abstraire de la matière sensible individuelle, puisqu'il n'est pas possible de définir les substances sensibles singulières : *τῶν οὐσιῶν τῶν αἰσθητῶν τῶν καθ' ἕκαστα οὐθ' ὁρισμός.* [2] Car, ajoute le Philosophe, elles ont une matière dont la nature est d'être contingente. C'est pourquoi toutes les choses singulières sont soumises à la corruption [3] et ne peuvent, par conséquent, en tant que singulières, devenir l'objet de la science.

Grâce à cette abstraction de la matière sensible individuelle, la Philosophie physique devient une science dont le domaine embrasse tous les corps naturels qu'Aristote répartit de la manière suivante : corps naturels possédant le principe vital et ceux ne le possédant pas. Les premiers se subdivisent selon qu'ils ne possèdent que le principe vital végétatif (Plantes) ou qu'ils ont de plus la vie sensitive (Brutes) ou qu'ils jouissent en outre de la vie intellectuelle (Hommes [4].)

---

science, elle doit aussi faire connaître l'essence des objets ou des êtres soumis à son domaine. Cf. x. *Métaph.*, c. 7, p. 592.

[1] Au II Phy. ou Natur. Ausc., ch. II, p. 263, l. 22 & suiv. et au *VI Métaph.*, c. 11, p. 551, lig. 11 & suiv., il montre comment il appartient au Physicien de considérer non seulement le principe matériel, mais encore et surtout le principe formel en tant qu'il se trouve dans les êtres composés de matière. Aller plus loin, ce serait empiéter sur le domaine de la Métaphysique. Cf. *II Natur. Ausc.*, c. 2, p. 263, l. 45-51.

[2] *VI Métaph.*, c. 15, p. 555, lig. 3.

[3] Ibidem, lig. 4.

[4] II *De Anima*, c. 1 & 2.

La Physique comprend donc ce que nous appelons aujourd'hui le règne minéral, le règne végétal et le règne animal, et de plus, la science qui traite de l'âme en tant que forme du corps [1]. Car le physicien doit étudier non seulement le principe matériel, mais encore le principe formel. Voilà pourquoi le physicien doit, d'après Aristote, s'occuper de l'âme dans une certaine mesure [2], non pas assurément en tant que substance spirituelle, mais en tant que principe formel de l'être vivant.

Si ce tableau nous indique l'étendue de la science ou Philosophie physique, il nous montre surtout que la

---

[1] Si Aristote n'indique pas ces différentes subdivisions de la science Physique, c'est que pour lui, le Physicien, tel qu'il l'enteud, doit connaître tous les êtres dont s'occupent les sciences particulières citées plus haut. Il se contente d'énumérer, à titre d'exemple, un certain nombre de substances physiques, objet de la science dont nous parlons. Ainsi, il appartient au Physicien d'étudier la plante et ses diverses parties, l'animal dans son entier : « *Εἰ δὴ πάντα τὰ φυσικὰ... οἷον ῥίζ, ὀφθαλμὸς, πρόσωπον, σάρξ, ὀστοῦν, ὅλως ζῶον, φύλλον, ῥίζα, φλοιὸς, ὅλως φυτόν... καὶ περὶ ψυχῆς ἐνίας θεωρῆσαι τοῦ φυσικοῦ, ὅση μὴ ἄνευ τῆς ὕλης ἐστιν.* *V Métaph.*, c. 1, p. 534, lig. 36-42. — Les principaux ouvrages d'Aristote sur la science Physique sont : La Physique comprenant huit livres, la Météréologie, le Traité du Ciel, l'Histoire naturelle des Animaux, le Traité de l'Ame en partie, etc. Ce nombre atteste l'importance que le Stagirite attachait à la Philosophie ou science Physique qu'il a, pour ainsi dire, fondée et portée du même coup à un haut degré de perfection, d'après le témoignage des savants modernes, qui reconnaissent qu'Aristote « a résumé en lui le génie de la Métaphysique... et le génie des sciences, surtout des sciences biologiques, qu'il a créées et où il excellait déja. » Farges, *Le Cerveau, l'Ame et les Facnltés*, Paris, 1897, 5e éd. p. 14.

« Il (Aristote), dit Paul Janet, fonde l'anatomie et la physiologie comparées, et, dans cette science délicate des êtres vivants, il fait preuve d'un esprit d'observation et d'un génie créateur qu'admirent encore les savants modernes. » *Histoire de la Philosophie*, c. IV, p. 951.

[2] *I de Partibus Animal.*, c. 1, p, 221, lig. 25 & sq.

division adoptée par le Stagirite n'est point purement arbitraire, comme le sont trop souvent les divisions données par les philosophes modernes. Elle repose sur un principe qui est le même pour la division de toute la philosophie spéculative.

En effet, si après cette première étape dans le domaine de l'abstraction, nous avançons encore, nous nous trouvons en présence de la philosophie ou science mathématique qui fait une abstraction plus complète de la matière. Le mathématicien en effet, abstrait non seulement de la matière individuelle, mais encore de la matière sensible commune. Il fait abstraction de toutes les qualités sensibles, dit Aristote, pour ne conserver que la quantité et la continuité. [1]. Il n'étudie les êtres soumis à son domaine qu'autant qu'ils sont étendus et continus, peu lui importe que les corps soient composés de tel ou tel métal, qu'ils soient en bois ou en pierre [2]. Ce qui le préoccupe, c'est leur étendue, leurs dimensions. Dans la définition qu'il donnera du triangle, il ne fera pas mention de la matière sensible commune, non pas qu'il prétend affirmer que l'être quantitatif, ou, si l'on veut, l'être étendu n'existe pas dans la matière sensible [3], ce qui serait

---

[1] *X Métaph.*, c. 3, p. 588, lig. 6 & sq.

[2] *VI Métaph.*, c. 11, p. 550, lig. 9 & 10. Tout en reconnaissant qu'elle est difficile, cette opération par laquelle l'esprit sépare ou abstrait de l'être quantitatif les qualités sensibles sons lesquelles il nous apparaît, Aristote avoue cependant que, lors même que tous les cercles seraient d'airain, p. ex., il n'en resterait pas moins vrai que l'airain ne ferait pas partie de l'essence du cercle et n'entrerait nullement dans sa définition. *Loco cit.*; cf. *IX Métaph.* c. 9, p. 583, lig. 40 & sq.

[3] Le Stagirite dit, en effet, que la science mathématique s'occupe des

contraire à la vérité ; mais le mathématicien fait abstraction de cette matière. Il examine en un mot, la matière quantitative comme matière intelligible et non comme matière affectée de qualités sensibles. Car il y a, dit Aristote [1], une matière intelligible propre aux êtres mathématiques, comme il y a une matière sensible propre aux êtres mobiles, c'est-à-dire soumis à un changement quelconque.

La science ou Philosophie mathématique [2] ne fait donc pas abstraction totale de la matière, lorsqu'elle doit définir l'être quantitatif ou étendu.

Après avoir établi le mode d'abstraction propre à la philosophie ou science mathématique, nous devons montrer comment elle se subdivise et ce que comprend ce terme générique de *αἱ μαθηματικαὶ τῶν ἐπιστημῶν* [3]. Car, dit Aristote, de même que la philosophie se divise selon la diversité des substances, ainsi la science mathématique se subdivise [4] selon que l'objet étudié est

---

êtres qui, tout en n'étant pas soumis au changement, ne sont cependant pas séparés en réalité de la matière sensible : *ἡ δὲ μαθηματικὴ θεωρητικὴ μὲν καὶ περὶ μένοντά τις αὕτη, ἀλλ' οὐ χωριστά. X Métaph.*, c. 7, p. 592, lig. 44-45.

Mais le mathématicien n'a pas à tenir compte de ce mode — propre aux êtres mathématiques — d'exister dans la matière sensible. Ils peuvent se concevoir et se conçoivent, en effet, indépendemment de toutes qualités sensibles, « puisque la quantité est le premier accident inhérent à la substance. » *VI Métaph.*, c. 3, p. 539, lig. 43-45.

[1] *VI Métaph.*, c. 10, p. 549, lig. 35.

[2] « *ὕλη δ' ἡ μὲν αἰσθητή ἐστιν ἡ δὲ νοητή, αἰσθητὴ μὲν οἷον χαλκὸς καὶ ξύλον καὶ ὅση κινητὴ ὕλη, νοητὴ δὲ ἡ ἐν τοῖς αἰσθητοῖς ὑπάρχουσα μὴ ἢ αἰσθητά, οἷον τὰ μαθηματικά.* » *VI Métaph.*, c. 10, p. 549, lig. 35-38.

[3] *I Anal. Post.*, c. 14, p. 135, lig. 24.

[4] « *ἔστι γὰρ ὁ φιλόσοφος ὥσπερ ὁ μαθηματικὸς λεγόμενος· καὶ γὰρ αὕτη ἔχει μέρη, καὶ πρώτη τις καὶ δευτέρα ἐστὶν ἐπιστήμη καὶ ἄλλαι ἐφεξῆς ἐν τοῖς μαθήμασιν.* » *III Métaph.*, c. 2, p. 501, lig. 17 & sq.

l'unité, le point ou la ligne. En premier lieu, nous devons ranger l'Arithmétique qui est, parmi toutes les sciences mathématiques, celle qui nous fournit la plus grande certitude, [1] et cela, parce que son objet est plus simple et plus éloigné de toute matière. Elle mérite encore la première place parce que les autres sciences soit la géométrie, soit les sciences subalternes la supposent nécessairement, étant donné que toutes doivent faire usage des nombres.

A côté de cette science qui a pour objet l'étude des nombres [2], dont le principe est l'unité, Aristote place la géométrie, dont le domaine est très étendu. Elle s'occupe, en effet, du point, de la ligne, de la superficie, en un mot, de toutes les grandeurs [3]. Telles sont les deux sciences purement mathématiques. Elles ont des principes communs à l'une et à l'autre et des principes propres à chacune d'elles [4].

Mais de l'arithmétique et de la géométrie dépendent d'autres sciences appelées subalternes parce qu'elles empruntent leurs principes à une science supérieure. Ce sont la musique qui emprunte à l'arithmétique les nombres, l'optique ou la perspective qui reçoit de la géométrie la ligne qu'elle applique à son objet propre, la stéréométrie, science subalterne aussi de la géométrie et dont le but est de fournir les principes des me-

---

[1] Cf. *I Anal. Post.*, c. 27, p.149, lig. 23 et suiv.

[2] *I Anal. Post.*, c X, p. 130, lig. 39.

[3] *Ἡ δὲ γεωμετρία (θεωρεῖ) σημεῖα καὶ γράμμας. I Anal. Post.*, c. X, p. 130, l. 39 & sq. Pour les autres grandeurs, cf. *IV Métaph.*, c. XIII, p. 525, lig. 25 & sq. & *X Métaph.*, c. III, p. 588, lig. 11 & sq.

[4] *I Anal. Post.*, c. X, p. 130, lig. 28 & sq.

sures des corps [1]. L'astrologie est également regardée comme une « philosophie spéciale » des sciences mathématiques, *ἐκ τῆς οἰκειοτάτης φιλοσοφίᾳ τῶν μαθηματικῶν ἐπιστημῶν δεῖ σκοπεῖν ἐκ τῆς ἀστρολογίας τὸ πλῆθος τῶν φορῶν* [2]. Ces sciences subalternes ont à leur tour d'autres sciences qui empruntent d'elles leurs principes. Ainsi la mécanique est une science subalterne de la stéréométrie, la science de la navigation reçoit de l'astrologie ses principes; l'optique a comme dépendante d'elle la science de l'arc-en-ciel [3].

Le tableau que nous venons d'exposer permet donc de conclure que la philosophie mathématique, d'après Aristote, était bien plus étendue que ne le sont aujourd'hui les sciences mathématiques. Le Stagirite n'a cependant pas composé de traités spéciaux sur cette partie de la Philosophie ; du moins aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Néanmoins, il déclare d'une manière très formelle, comme nous l'avons vu, que la philosophie mathématique est une science spéculative, qu'elle a ses principes, ses éléments et ses causes [4].

---

[1] *I Anal. Post.*, c. XIII, p. 134, lig. 53 & sq.

[2] *XI Métaph.*, c. VIII, p. 607, lig. 2 & sq. — La musique, l'optique et l'astrologie sont considérées dans d'autres traités comme étant les sciences mathématiques se rapprochant le plus de la science physique, ou comme étant plutôt physiques que mathématiques : « *Δηλοῖ δὲ καὶ τὰ φυσικώτερα τῶν μαθηματικῶν, οἷον ὀπτικὴ, καὶ ἁρμονικὴ καὶ ἀστρολογία.* » *II Natur. Ausc.*, c. 2, p. 263, lig. 1-2.

[3] « *Τὰ ὀπτικὰ πρὸς γεωμετρίαν καὶ τὰ μηχανικὰ πρὸς στερεομετρίαν καὶ τὰ ἁρμονικὰ πρὸς ἀριθμητικὴν καὶ τὰ φαινόμενα* (appelée plus bas « *ναυτική.*) *πρὸς ἀστρολογικὴν* » c. 15, p. 135. — « *ἔχει δὲ καὶ πρὸς τὴν ὀπτικὴν, ὡς αὕτη πρὸς τὴν γεωμετρίαν, ἄλλη πρὸς ταύτην, οἷον τὸ περὶ τῆς ἴριδος.* I *Anal. Post.*, *loco cit.*, p. 134, lig. 53 & sq.

[4] « *ἡ δὲ μαθηματικὴ. θεωρητικὴ.* » *X Métaph.*, c. VII, p. 592, lig. 44 ; « *τῶν μαθηματικῶν εἰσὶν ἀρχαὶ καὶ στοχεῖα καὶ αἴτια.* » *V Métaph.*, c. I, p. 534, lig. 3.

Si, après cela, nous faisons une étape encore dans le domaine de l'abstraction, nous arrivons à la science abstraite par excellence, c'est-à-dire à la philosophie première. Elle est ainsi appelée parce qu'elle a pour objet l'étude des causes premières [1] de l'être en tant que tel. Mais dira-t-on, la physique et la science mathématique ont aussi pour objet de connaître l'être. — Oui, assurément ; mais tandis que la physique le considère et l'étudie en tant que mobile, la philosophie mathématique en tant qu'étendue, la science première le considère à un point de vue transcendental. Elle examine l'être en tant qu'être [2]. Elle fait par conséquent abstraction de toute matière soit sensible soit intelligible et s'élève au dessus du monde physique et mathématique.

Les autres sciences, dit Aristote, s'emparent d'une partie de l'être, qu'elle spécialise pour l'étudier. La Philosophie première cherche les causes suprêmes de l'être considéré dans sa plus grande extension et en dehors de toutes les notes qui pourraient le circonscrire [3].

Si on la considère dans ses rapports avec les sciences physiques et mathématiques, il est évident qu'elle leur fournit les principes premiers [4]. Ces sciences, en effet,

---

[1] «*Φιλοσοφία πρώτη, καὶ καθόλου οὕτως ὅτι πρώτη.* » *V Métaph.*, c. I, p. 535, lig. 20 et suiv.

[2] *Περὶ τοῦ ὄντος ἢ ὄν ταύτης ἂν εἴη θεωρῆσαι. Loco cit.*, p. 535.

[3] *Οὐδεμία γὰρ τῶν ἄλλων ἐπισκοπεῖ καθόλου περὶ τοῦ ὄντος ἢ ὄν ἀλλὰ μέρος αὐτοῦ τι ἀποτεμόμεναι περὶ τούτου θεωροῦσι τὸ συμβεβηκός. III Métaph.*, c. I, p. 500, lig. 3 et suiv. — *Ἐπεὶ δὲ τὰς ἀρχὰς καὶ τὰς ἀκροτάτας αἰτίας ζητοῦμεν, δῆλον ὡς φύσεώς τινος αὐτὰς ἀναγκαῖον εἶναι καθ'αὐτήν. loco cit.*

[4] *II Métaph.*, c. II, p. 491, lig. 23 et suiv.

supposent l'existence des attributs transcendentaux et surtout de l'être en général qu'il appartient à la philosophie première d'étudier [1]. Car elle a l'obligation de regarder comme son objet propre non-seulement l'être en général, mais ce qui est convertible avec l'être et tout ce qui se rapporte à l'être pris dans son acception métaphysique [2].

Le rôle que remplit ainsi la philosophie première à l'égard des autres sciences lui a mérité, de la part d'Arisiote le nom de « *σοφία* » sagesse. Car, dit-il, celle-là doit être appelée science par excellence qui n'est soumise à aucune autre, et de laquelle dépendent, quant à leurs principes premiers, des sciences subalternes [3]. Et c'est ce rapport de dépendance des sciences physiques et mathématiques qui a fait dire au Stagirite que ces deux philosophies ou sciences spéculatives peuvent être regardées en quelque sorte comme des parties de la sagesse [4].

Envisagée sous un autre point de vue, la philosophie première est encore appelée « théologie » ou science théologique «*θεολογική*» [5]. Et cela, parce que, parmi tous les êtres immatériels dont elle s'occupe, l'être divin

---

[1] Cf. *III Métaph.*, c. II, p. 500.

[2] Cf. *III Métaph.*, c. II, p. 500. Il énumère dans ce chapitre tout ce à quoi doit s'étendre l'étude du métaphysicien. Voir encore *V Métaph.*, c. I, p. 535 l. 21 et 22 « *περὶ τοῦ ὄντος ἢ ὄν ταύτης ἂν εἴη θεωρῆσαι, καὶ τί ἐστι καὶ τὰ ὑπάρχοντα ἢ ὄν.*

[3] *I Métaph.*, c. II, p. 470, l. 14 & 15 ; « *κεφαλὴν ἔχουσα ἐπιστήμη (σοφία) τῶν τιμωτάτων.* » *VI Ethic. Nicom.*, c. VII, p. 70, lig. 13.

[4] *X Métaph.*, c. IV, p. 588, l. 51 et 52.

[5] *X Métaph.*, c. VII, p. 593, l. 1.

est le plus excellent. Car il est acte pur [1], principe premier et suprême de toutes choses [2].

Telles sont les dénominations diverses employées par Aristote pour désigner une seule et même science qu'il appelle parfois simplement encore «philosophie,» sans y ajouter l'épithète « πρώτη » première [3]. Nous tenons à signaler ce fait, parce que la plupart des scolastiques modernes ont attribué à ce mot une portée qu'Aristote ne lui a point donnée. Ils ont cru voir, en effet, dans la définition de cette science, que le Stagirite appelle «philosophie» une définition s'appliquant à tout ce que nous comprenons aujourd'hui sous le nom de philosophie [4]. Or cela n'est pas exact. Car les textes invoqués en faveur de cette assertion ne s'appliquent pas à toute la philosophie, mais à une partie seulement, à ce que nous appelons la Métaphysique. « La philosophie, dit en effet Aristote, étudie l'être en tant qu'être [5]. » Mais la science de l'être en général, n'est-ce

---

[1] *XI Métaph.*, c. VII, p. 605. l. 50 et sq.

[2] « *Καὶ εἴπερ ἔστι τις τοιαύτη φύσις ἐν τοῖς οὖσιν, ἐνταῦθ'ἂν εἴη που καὶ τὸ θεῖον, καὶ αὕτη ἂν εἴη πρώτη καὶ κυριωτάτη ἀρχή.* » *X Métaph.*, c. VII, p. 592, lig. 49 et suiv.

[3] *ἡ δὲ φιλοσοφία περὶ τῶν ἐν μέρει... οὐ σκοπεῖ, περὶ τὸ ὄν ᾗ ὄν τῶν τοιούτων ἕκαστον θεωρεῖ. X Métaph.*, c. IV, p. 588, lig. 43 et suiv; cf. *op. cit.*, c. III, p. 588, lig. 20; de même lorsqu'Aristote parle du savant qui étudie l'être métaphysique, il l'appelle simplement « *φιλόσοφος* ». Cf. *III Métaph.*, c. II, p. 501, lig. 17, 47 et 49 et *X Métaph.*, c. III, p. 587, lig. 18: « *ἐστὶν ἡ τοῦ φιλοσόφου ἐπιστήμη τοῦ ὄντος ἢ ὄν καθόλου καὶ οὐ κατὰ μέρος*: la science du philosophe est celle de l'être en tant que tel et non d'une partie seulement de l'être.

[4] De là vient que la plupart des scolastiques modernes définissent la philosophie « Scientia per ultimas causas. »

[5] Voir texte cité plus haut, p. 23, note 6.

pas celle que nous nommons «Ontologie» ou «Métaphysique?» On voit par là que le mot philosophie est pris pour la Métaphysique et qu'on ne peut pas l'étendre à tout ce que nous comprenons actuellement sous le nom de philosophie.

Il en est de même du mot «sagesse» qu'Aristote définit la science des causes premières [1]. Vouloir appliquer cette définition à la cosmologie et aux autres parties de la philosophie réunies, c'est oublier que le mot sagesse, d'après Aristote, désigne la science par excellence, c'est-à-dire la métaphysique encore, comme le démontre la définition que nous venons de reproduire.

C'est donc à tort, croyons-nous, que D. Mercier, dont nous reconnaissons cependant la grande compétence en matière de philosophie, emprunte à Aristote, pour l'appliquer à la philosophie tout entière, la définition que le Stagirite réserve à la Métaphysique seule [2].

Nous avons employé plusieurs fois déjà le mot de de Métaphysique. Nous ferons remarquer que cette dénomination ne se rencontre pas dans les ouvrages du Stagirite, bien que Charles Adam prétende que « c'est bien ainsi qu'Aristote appelait déjà son grand ouvrage qui avait pour objet ce qui est supérieur à l'expérience, ou le surnaturel [3]. »

---

[1] *Τὴν ὀνομαζομένην σοφίαν περὶ τὰ πρῶτα αἴτια καὶ τὰς ἀρχὰς ὑπολαμβάνουσι πάντας. I Métaph.*, c. I, p. 469, lig. 46 et suiv.

[2] Mercier, *Cours de Philosophie, Logique,* page 1. (2e Ed., Louvain, 1897.) Cf. Stökl, *Grundzüge der Philosophie*, S 1.

[3] *Etudes sur les principaux philosophes*, Ed. Paris, 1886, p. 51. — L'auteur se fonde sur l'autorité de Pierron et Ch. Zévort qui apportent à l'appui de leur assertion, non pas un texte d'Aristote, mais d'Alexandre d'Aphrodisée. Voir loc. cit., note 1. On remarquera, en outre, que

Cette dénomination est d'origine postérieure. On la doit aux disciples d'Aristote qui réunirent, pour en former des livres séparés des questions physiques, tout ce qu'ils trouvèrent dans les écrits du Maître, se rapportant à la Philosophie première [1].

Après avoir examiné l'organisation de la philosophie spéculative, d'après Aristote, nous devons aborder la philosophie pratique et chercher à saisir la subordination et la filiation des sciences pratiques dans l'œuvre du Stagirite.

Parmi les sciences qui ont pour but l'action, celle qui prime et commande toutes les autres, c'est la science politique. Elle possède en effet les qualités requises pour être appelée souveraine ou « *ἀρχιτεκτονική* » ; elle commande aux autres sciences pratiques et elle s'en sert pour arriver à sa fin [2]. Mais d'où lui vient cette supériorité ? De son objet et de la fin qu'elle se propose. La science politique étudie en effet ce qui est beau et ce qui est juste « *τὰ δὲ καλὰ καὶ τὰ δίκαια, περὶ ὧν ἡ πολιτικὴ σκοπεῖται* » [3] et elle a pour but de rendre les citoyens

---

le mot « surnaturel » dont l'auteur se sert est fort mal choisi et aurait besoin de quelque commentaire. Mais cela ne rentre pas dans le cadre de notre étude.

[1] Cf. Zeller, *die Philosophie der Griechen*, II. 2, p. 80, note 1 ; Ritter et Preller, *Historia Philosophiæ græcæ*, p. 294, c. Tous deux font remonter cette dénomination à Andronicus de Rhodes. — Quant au mode dont s'est formée, de divers écrits du Philosophe, la Métaphysique d'Aristote telle que nous la possédons aujourd'hui, voir Zeller, *op. cit.*, loc. cit., note 2.

[2] « *Δόξειε δ'ἂν τῆς κυριωτάτης καὶ μάλιστα ἀρχιτεκτονικῆς. Τοιαύτη δ'ἡ πολιτικὴ φαίνεται. Τίνας γὰρ εἶναι χρεὼν τῶν ἐπιστημῶν ἐν ταῖς πόλεσι, καὶ ποίας ἑκάστους μανθάνειν καὶ μέχρι τίνος, αὕτη διατάσσει.* » *I Eth. Nicom.*, c. 2, p. 1, lig. 29-33.

[3] *I Eth. Nicom.*, c. III, p. 2, lig. 12.

bons et aptes à accomplir des actions honnêtes [1], ce qui revient à dire que son but est de rendre les citoyens heureux. Car, pour Aristote, bien vivre et bien agir, c'est être heureux [2].

Ce simple exposé de l'objet et de la fin propre à la science politique nous permet de déterminer ce qu'Aristote comprend sous le nom de science politique. Il ressort tout d'abord de ce que nous venons de dire, que pour le Stagirite, la politique ne se borne pas à ce que nous entendons aujourd'hui sous le nom de « science politique. »

Cette expression a, en effet, dans l'œuvre d'Aristote une double signification qu'il est important de signaler. La science politique désigne la science de l'Etat, lorsque le mot politique est pris dans le sens strict [3]. Dans un sens plus large, l'appellation de science politique s'applique à l'éthique aussi bien qu'à la science de l'Etat. Parlant de l'objet de la Politique, Aristote, avons-nous dit, affirme que cet objet n'est autre que le bien et le juste. Or, il est évident que cette étude appartient en propre à cette partie de la politique qui s'occupe des mœurs [4] connue de nos jours sous le nom de Morale

---

[1] « *Τὸ γὰρ τῆς πολιτικῆς τέλος ἄριστον ἐτίθεμεν, αὕτη δὲ πλείστην ἐπιμέλειαν ποιεῖται τοῦ ποιούς τινας καὶ αγαθοὺς τοὺς πολίτας ποιῆσαι καὶ πρακτικοὺς τῶν καλῶν.* » *I Eth. Nicom.*, c. IX, p. 9 ,lig. 32 et suiv.

[2] « *Τὴν γὰρ εὐδαιμονίαν καὶ οἱ πολλοὶ καὶ οἱ χαρίεντες λέγουσιν· τὸ δ'εὖ ζῆν καὶ τὸ εὖ πράττειν.* » *I Eth. Nicom.*, c. IV, p. 2, lig 47.

[3] Cf. *II Polit.*, c. I, p. 496, lig. 29. Ce mot, selon son étymologie, désigne en effet la science de la cité; cf. *III Polit.*, c. 7, p. 533, lig. 15 « *ἡ πολιτικὴ δύναμις* » ou « *φιλοσοφίαν πολιτικήν.* » *loco cit.*, lig. 22.

[4] Rappelant à quelles sciences se rattache la Rhétorique, Aristote affirme que c'est à la science analytique et à la *politique* qui s'occupe des mœurs « *ἐκ τῆς ἀναλυτικῆς ἐπιστήμης καὶ τῆς περὶ τὰ ἤθη πολιτικῆς.* »

et qu'il est juste, au dire même d'Aristote, d'appeler *Politique* aussi [1]. Par conséquent, le mot de science politique est un terme générique servant à désigner la science qui comprend et l'éthique et la science de l'Etat ou politique au sens restreint de ce mot.

Telle est, à notre avis, après examen et comparaison des textes cités plus haut, la portée de cette dénomination de « science politique. » Rien de surprenant dès lors qu'Aristote appelle cette science la maîtresse de toutes les sciences pratiques, et nous ne saurions, pour notre part, souscrire au jugement de Barthélemy St-Hilaire reprochant à Aristote « de mettre la politique au dessus de la morale » et d'attribuer à la politique le rôle « de régler et de faire même la morale [2] ». Telle n'a jamais été, croyons-nous, la pensée du Stagirite. Si ce que nous avons dit précédemment ne suffisait pas à démontrer que l'assertion de Barthélemy St-Hilaire est erronnée, le texte suivant tiré d'Aristote même en serait une preuve convaincante. Rappelant l'opinion extravagante de quelques sophistes, Aristote dit qu'on est allé jusqu'à soutenir que le juste et le bien existent uniquement en vertu de la loi, et n'ont aucun fondement

---

I Rhet., c. 4, p. 318, lig. 47. On voit par ce texte que le mot « politique » désigne non seulement la science spéciale que nous nommons « politique », mais aussi la morale, en sorte qu'il désigne toute la philosophie pratique puisqu'il s'applique à la science de l'état proprement dite et à la Morale ou Ethique.

[1] Il s'agit encore de la morale « *περὶ τὰ ἤθη πραγματείας, ἡ δικαιόν ἐστιν προσαγορεύειν πολιτικήν.* » *I Rhet.*, c. 2, p. 313, lig. 44-45.

[2] Barthélemy St-Hilaire, *Morale d'Aristote*, Tom. I, *Morale à Nicomaque*, liv. 1, ch. 1, § 10, note; cf. *loco cit.*, § 9, note. Il paraît, d'après cette note, que Garve a déjà fait ce reproche à Aristote.

dans la nature [1]. Si le Stagirite combat ce principe faux, peut-on croire que lui-même l'ait admis un peu plus haut en accordant à la Politique le droit de faire la morale ? Ce serait prêter à Aristote une contradiction qu'il n'aurait pas pu ne pas voir, d'autant plus que ces textes se trouvent très rapprochés.

Nous croyons donc que Barthélemy St-Hilaire a été induit en erreur par ce mot « Politique », qu'il n'a interprété que dans le sens « de science de l'Etat. » Pour notre part, nous pensons avec Ueberweg [2], que la morale d'après Aristote lui-même, loin d'être réglée par la politiqne, en est bien plutôt le fondement. Que ce soit là la pensée d'Aristote, c'est ce que paraissent indiquer assez clairement et la place qu'il réserve à l'Ethique et la fin qu'il se propose en abordant la science de l'État. « Il veut, dit-il, traiter de la Politique afin que la philosophie des choses humaines soit complète [3]. » Notez que c'est à la fin de son Ethique à Nicomaque qu'Aristote parle ainsi. Il suppose donc que la partie fondamentale de son ouvrage est achevée et qu'il lui reste à y ajouter un complément qu'il regarde à la vérité comme très important, car l'État devra, par son organisation et ses lois, fournir aux citoyens, les moyens

---

[1] « *Τοσαύτην ἔχει διαφορὰν καὶ πλάνην ὥστε δοκεῖν νόμῳ μόνον εἶναι, οὐσει δὲ μή. I Eth.* Nic., c. 3, p. 2, lig. 13-14.

[2] *Grundriss der Geschichte der Philosophie* p. 170, § 46 : « die Schrift Politicœ ist eine Staatslehre auf dem Grunde der Ethik.

[3] « *Παραλιπόντων οὖν τῶν προτέρων ἀνερεύνητον τὸ περὶ τῆς νομοθεσίας, αὐτοὺς ἐπισκέψασθαι μᾶλλον βέλτιον ἴσως, καὶ ὅλως δὴ περὶ πολιτείας, ὅπως εἰς δύναμιν ἡ περὶ τὰ ἀνθρώπινα φιλοσοφία τελειώθῃ* » *X Eth. Nicom.*, c. IX, p. 130, lig. 19 et suiv.

d'atteindre à cette vie heureuse que l'Ethique a étudiée[1].

Mais si l'interprétation de Barthélemy-St Hilaire par rapport aux relations des différentes parties de la philosophie pratique n'est pas exacte, est-il plus juste de dire qu'Aristote divise cette même science en Ethique, Economique et Politique[2]? Nous ne le croyons pas davantage. Cette triple division, dont l'origine remonte à l'un des premiers disciples d'Aristote, à Eudème, [3] a été accréditée par l'apparition d'un livre qui traitait uniquement de la science économique [4] et que l'on a attribué faussement à Aristote [5]. Le philosophe de Stagire en effet, n'a jamais regardé la science économique comme indépendante de la Politique. Car, dès le début

---

[1] Zeller nous paraît avoir très bien marqué le rôle de chacune de ces sciences, tout en reconnaissant qu'elles sont deux parties d'une seule et même science : « Er (Aristoteles) begründet, dit-il, die Notwendigkeit dieser weiteren Untersuchung damit dass, die Reden (oder das Wissen, λόγοι) allein nicht ausweichen, um die Menschen tugendhaft zu machen ; so dass, sich demnach die Ethik und die Politik wie der reine und der angewandte Theil einer und derselben Wissenschaft verhalten sollen. » *Die Philosophie der Griechen*, II, 2, p. 608, note.

[2] V. Charles Adam, *Etudes sur les principaux philosophes*, p. 49. Zeller dit : « Was weiter die praktische Philosophie betrifft, so theilt sie Aristoteles nicht, wie die Späteren, welche durch die unächte Oekonomik dazu verleitet sind, in Ethik, Oekonomik, Politik, sondern er unterscheidet zunächst die ethische Haupt wissenschaft, die er Politik genannt wissen will, von den blossen Hülfswissenschaften, der Oekonomik, Feldherrnkunst und Rhetorik : sodann der Politik den Theil welcher von der sittlichen Thätigkeit des Einzelnen und den welcher vom Staat handelt. *Op. c.*, p. 181.

[3] *I. Mor. Eudemiorum*, c. VIII, p. 191, lig. 36.

[4] Ce traité est placé après la Politique dans l'édition Didot. Cet éditeur reconnaît comme authentique le 1er livre de l'Economique, tandis qu'il regarde le 2e livre comme étant d'une authenticité douteuse. C'est pour ce motif que ce 2e livre est précédé d'un astérisque. cf. Préface du 1er vol. de l'édition Didot.

[5] Zeller prouve la non-authenticité de ce traité. Quant au 1er livre, il croit qu'il est d'un auteur postérieur: *Op. cit.*, p. 105, not. 2.

de son Ethique à Nicomaque, il déclare formellement que cette science *οἰκονομική* est subordonnée à la science pratique par excellence, c.-à-d. à la Politique[1]. Si, en outre, nous lui demandons de mieux préciser cette déclaration et de déterminer à quelle partie de la Politique générale se rattache la science économique, il nous apprend que c'est à la science de l'État ou à la Politique proprement dite[2]. Car, de même que le bien particulier doit être subordonné au bien général, ainsi la science économique, dont le but est de procurer un bien moins général et partant, moins noble et moins parfait, doit être et est réellement subordonnée à la science de l'État dont la fin est de rendre les citoyens bons et aptes à accomplir des actions honnêtes : ce qui constitue, selon la doctrine d'Aristote, la béatitude et le souverain bien[3]. Loin donc d'être indépendante, la science économique est bien plutôt une partie ou subdivision de la science politique spéciale, de même qne la famille ou la société domestique est considérée par Aristote comme une partie de la société civile[4].

Mais la science économique n'est pas la seule science subordonnée à la Politique. Parlant, en effet, de la supériorité et de l'excellence de cette dernière, Aristote affirme que même les arts qui sont le plus en honneur sont soumis à cette souveraine. Il cite en parti-

---

[1] *Ὁρῶμεν δὲ καὶ τὰς ἐντιμοτάτας τῶν δυνάμεων ὑπὸ ταύτην οὔσας, οἷον στρατηγικὴν, ῥητορικήν. I Et. Nicom.*, c. 2, p. 1, lig. 33-35.

[2] *Loco cit.*, c. 2, lig. 3 et sq.

[3] *I Eth. Nic.*, c. 9, p. 9, lig. 32 et sq. cf. *III Polit.*, c. 5, p. 530, lig. 18 et sq.

[4] *I Polit.*, c. 2, p. 484, lig. 24 et suiv. ; c. 5, p. 496, lig. 15 : « *οἰκία μὲν πᾶσα μέρος πόλεως.* »

culier l'art de la Stratégie et de la Rhétorique [1]. Que le premier de ces arts soit subordonné à la Politique, cela se conçoit aisément ; puisque l'armée est constituée pour la défense de la société [2], il est évident que la fin de l'art stratégique est ordonnée à une fin ultérieure, à celle que se propose la Science Politique : le bonheur des citoyens.

Mais les rapports de dépendance de la Rhétorique vis-à-vis de la Politique sont peut-être moins évidents. Et c'est probablement ce qui a induit en erreur certains auteurs qui prétendent que l'on doit ranger la Rhétorique au nombre des sciences poétiques au même titre que la dialectique et la poésie [3]. Cependant il est certain qu'Aristote regarde la Rhétorique comme subordonnée à la science Politique, du moins sous certains rapports. Outre le passage cité plus haut [4], nous trouvons dans sa Rhétorique même, des indications très formelles à ce sujet. « La Rhétorique, dit-il, est un rejeton de la morale « *παραφυές τι... τῆς περὶ τὰ ἤθη πραγματείας...* [5] Elle est composée de la science analytique et de la *politique morale* « *ἡ ῥητορικὴ σύγκειται μὲν ἔκ*

---

[1] *Ὁρῶμεν δὲ καὶ τὰς ἐντιμοτάτας τῶν δυνάμεων ὑπὸ ταύτην (πολιτικὴν) οὔσας, οἷον στρατηγικὴν, οἰκονομικὴν... ῥητορικήν. I Eth. Nicom.*, c. 2, p. 1, lig. 33-35.

[2] *VII Polit.*, c, 7. p. 610, lig. 4 et sq.

[3] Ainsi pense entr'autres Charles Adam, *Etudes sur les principaux philosophes*, p. 49. Il n'est pas exact non plus que la dialectique fasse partie de la science poétique, comme le pense l'auteur cité. Car Aristote n'a jamais séparé la dialectique de la science logique ou analytique. On le voit par ce qu'il rapporte à la fin de son traité sur les sophismes. c. 34, p. 309, lig. 16 et sq. Nous avons parlé de ce texte plus haut (Vid. p. 11, not. 2.)

[4] *I Eth. Nicom.*, c. 2, p. 1, lig. 35.

[5] *I Rhet.*, c. 2, p. 313, lig. 43 et 44.

τε τῆς ἀναλυκτικῆς ἐπιστήμης καί τῆς περί τὰ ἤθη πολιτικῆς [1]. »

L'orateur ayant en effet pour but de déterminer la conviction chez les auditeurs doit avoir étudié, dit Aristote, les mœurs, les vertus et les passions humaines sous tous leurs aspects [2]. Voilà par quel côté la rhétorique se rattache à la Politique morale [3]. D'autre part, l'orateur doit savoir raisonner ou connaître les règles du syllogisme « *τοῦ συλλογίσασθαι δυναμένου* » (*ἐστὶ λαβεῖν*) [4]. Et c'est ce qui fait que la Rhétorique est aussi un rejeton de la dialectique « *παραφυές τι τῆς διαλεκτικῆς.* [5], ou encore composée de science analytique [6]. Il n'est pas vrai par conséquent qu'Aristote range la Rhétorique parmi les sciences effectives ou poétiques.

Mais, dira-t-on, quelles sont donc les sciences que vous rangez sous ce troisième membre de la triple division « science poétique » puisque vous en excluez la Rhétorique et la dialectique? Il ne reste que la science poétique proprement dite, répond Zeller [7], qui est obligé de reconnaître que la dialectique et la Rhétorique ne sont que des sciences subordonnées soit à la science Analytique, soit à la Politique ou à la Morale [8].

---

[1] I *Rhet.*, c. 4, p. 318 lig. 46 et sq.

[2] Cf. *loco cit.*, c. 2, p. 313, lig. 38-43.

[3] Elle a aussi des rapports avec la Politique au sens restreint de science de l'Etat, en tant que l'orateur doit connaître les lois et les constitutions. C. I *Rhet.*, c. 8, p, 329, lig, 20 et sq.

[4] *Loco cit.*, c. 2, p. 313, lig. 39,-40.

[5] Voyez p. 29, note 7.

[6] I *Rhet.*, c. 4, p. 318, lig. 46 et sq.

[7] *Opus cit.*, p. 180: « Zur poetischen Wissenschaft Würde von allem, was Aristoteles geschrieben hat nur die Pœtik gehören. "

[8] *Opus cit.*, p. 181. ,, Die Dialektik ohne dem lässt sich von der Analytik... nicht trennen — Die Rhetorik stellter selbst unter einen andern Gesichtspunkt, indem er sie als einen Seitenzweig der Dialektik und der Politike bezeichnet. *Op. cit.* p. 180.

Nous croyons avec Ueberweg [1], que la science poétique elle-même n'est pas plus indépendante que la Rhétorique, puisqu'elle est un art et que tous les arts sont soumis à la Politique générale [2]. De plus, pour Aristote, la Poésie a un but tout à fait moral. Elle devient une purification, selon l'expression même du Stagirite [3]. Le poète doit apprendre ce qu'il convient de dire et de faire [4]. C'est par ce côté que la poésie est, comme la Rhétorique, subordonnée à la Politique. Elle doit rendre les citoyens bons et c'est en ce sens qu'elle concoure à la fin que poursuit la science politique. D'autre part, il est certain qu'elle a des rapports intimes avec la Rhétorique [5].

Mais, s'il en est ainsi, si tous les arts, même la poésie sont subordonnés à la science Politique générale ou Philosophie pratique, tout en ayant certains rapports avec la science Analytique, ne peut-on pas conclure, comme nous le disions plus haut, que la triple division de la science en spéculative, pratique et effective n'est pas une division fondamentale? N'avons-nous pas quelque raison, pour n'admettre que la division en deux

---

[1] *Grundriss der Geschichte der Philosophie*, p.170, § 46. « Die Rhetorik und *die Poetik* schliessen sich theils an die logischen, theils und zunächst an die ethischen Schriften an. »

[2] Cf. *I Eth. Nic.*, c. 2, p. 1, lig. 29.

[3] Aristote emploie le mot « *κάθαρσις*. » Cf. *Poet.*, c. 6, p. 461, l. 16. Il est vrai qu'il s'agit à cet endroit de la tragédie. Mais que ce but soit aussi celui de la comédie, c'est ce qui ressort de la fin même qu'elle se propose : tourner les vices en ridicule. *Poet.*, c. 5, p. 460, l. 30 & sq,

[4] *Poetica*, c.9 p. 464, lig. 11-14.

[5] *I Rhet.*, c. 11, p. 337, lig. 51. Quoiqu'il ne s'agisse dans ce texte que d'un sujet particulier, il est certain que, de sa nature même, la Poésie a bien des points de contact avec la Rhétorique.

parties : spéculative et pratique, cette dernière comprenant la science poétique comme subordonnée ?

Quoiqu'il en soit de ces modes divers de diviser la philosophie, la conclusion que l'on peut tirer, nous semble-t-il, du premier chapitre de cette étude, c'est que le problème de la classification des sciences n'a pas reçu d'Aristote une solution définitive. Le Philosophe de Stagire ayant, pour ainsi dire, créé les différentes branches du savoir humain, s'est occupé de définir, d'ordonner chaque science en particulier, d'en déterminer l'objet et l'étendue plutôt que de faire une synthèse générale complète et définitive des sciences et d'en donner une classification parfaite. Il faut reconnaître cependant que certaines subdivisions, telles que celles concernant la science spéculative, sont très bien établies.

CHAPITRE II.

CLASSIFICATION DES SCIENCES DANS LES ÉCOLES GRECQUES APRÈS ARISTOTE.

SOMMAIRE

Eudème divise la science en spéculative et pratique. — Ce que devient la science spéculative. — Causes de l'abandon de cette science. — Division des sciences dans les différentes écoles. — Comme transition : rapide coup d'œil sur la classification des sciences dans les derniers siècles av. J.-C. et les premiers siècles ap. J.-C: écoles romaines et Pères de l'Eglise.

Après Aristote, la philosophie grecque « semble découragée des spéculations purement métaphysiques [1]. » Un disciple du Stagirite cependant, Eudème, parle encore de la division générale de la science en spéculative et pratique. Mais il ne fait pas mention de la science poétique, ou plutôt il se sert de l'expression « *ποιητικὴ ἐπιστημή* » pour désigner la science pratique par opposition à la science spéculative [2]. Il n'est donc plus question chez Eudème de la triple division dont nous avons parlé plus haut. Nous avons tenu à faire remarquer ce fait. Car on peut voir, nous semble-t-il, dans cette indication, une preuve à l'appui de ce que nous

---

[1] Fouillée, *Histoire de la Philosophie*, p. 144. Paul Janet exprime la même idée dans son *Histoire de la Philosophie*, p 966, Chap. V.

[2] *II Moral. Eudem.*, c. 3, p. 196, lig 23. Vol. II des œuvres d'Aristote : «*οὐδεμία γὰρ ἐπιστήμη, οὔτε θεωρητικὴ οὔτε ποιητικὴ, οὔτε λέγει οὔτε πράττει τοῦτο προσδιορίζουσα.* » Il s'agit d'un point particulier, détail, dit-il, dont ne s'occupe *aucune* science, ni la science spéculative ni la science poétique ou pratique. Ce texte prouve clairement que le mot « *ποιητική* » désigne la science pratique, puisque, au lieu du verbe *ποιεῖν*, qui devrait naturellement correspondre au mot « *ποιητικὴ* » nous avons le verbe *πράττειν*, qu'Aristote n'emploie que lorsqu'il s'agit de la science pratique, *πρακτικὴ*. Voir aussi *II Eudem.*, c. XI, p. 206, lig. 49-50.

avancions dans la première partie de cette étude que la division générale de la philosophie ou de la science d'après Aristote n'est pas la triple répartition mais bien la division en deux parties seulement. Eudème, en effet, a été le disciple très fidèle du Stagirite, dont il suit la doctrine avec une scrupuleuse attention. La preuve en est que la Morale de ce dernier a été, pendant longtemps attribuée à Aristote, et l'est encore, du moins par plusieurs historiens de la Philosophie[1]. Si donc ce philosophe n'admet que la division en deux parties, ne pourrait-on pas conclure que tel a dû être l'enseignement de son Maître? — Ce fait prouve de plus que la tradition au sujet de la division de la philosophie aristotélicienne est moins incertaine que le pense Zeller.

Mais si on en excepte Eudème, on peut dire d'une manière générale qu'après Aristote, tous les philosophes abandonnent la science spéculative qui est même considérée comme absolument inutile par quelques uns d'entr'eux[2]. La direction des études est chan-

---

[1] Tels que Elie Blanc, *Histoire de la Philosophie,* T. I, Paris-Lyon, 1896, p. 208; Boirac, *Cours élémentaire de Philosophie, suivi de notions d'Hist. de la Philos.*, Paris, 1897, p. 512; Fouillée, *Hist. de la Phil.*, Paris, 1898, p. 115.

[2]. Telle était la pensée d'Epicure et de son école. Cf. Ritter-Preller, *Historia Phil. græcæ*, p. 373 a. ; Zeller, *die Philosophie der Griechen*, III, 1, p. 381 ; Janet, *Hist. de la Philos.*, p. 7 : « Il (Epicure) affectait pour la science pure, pour les mathématiques, pour l'astronomie, pour tout ce qui n'est pas directement utile, un dédain qui atteste de *l'affaissement de l'esprit spéculatif* » ; Cicero, *de Finib.*, lib. I, c. 21, 71, éd. Teubner: «Nullam, dit-il, eruditionem esse duxit (Epic.) nisi quæ bonæ vitæ disciplinam adjuvaret. » Parlant de la musique, de la géométrie, de l'arithmétique, de l'astronomie, Cicéron continue et rapporte ainsi l'estime que faisait Epicure de ces sciences: « quæ et a falsis initiis, dit-

gée; tous les esprits se portent vers la Philosophie Morale. Elle devient le thème favori des différentes écoles qui, du IVe siècle avant J.-C. jusqu'aux premiers siècles après J-C. s'adonnent à la Philosophie et se disputent le monde des esprits[1].

Quoiqu'il n'entre pas dans le cadre de cette étude de développer les causes de ce changement d'idées, on nous permettra cependant de signaler comme un des facteurs importants de ce courant nouveau, les événements politiques qui firent perdre à la Grèce son indépendance. « Les malheurs publics, remarque de Wulf,[2] atrophièrent la puissance synthétique du génie grec, et les penseurs de ce temps, se repliant sur eux-mêmes, songèrent avant tout à la sécurité personnelle. » De là cette tendance à la recherche du bonheur, tendance qui va en s'accentuant et à laquelle les philosophes, envahis par le courant général, ne savent opposer aucune résistance. Dès lors, l'abandon de la Métaphysique s'explique naturellement. Son caractère de

---

il, profecta vera esse non possunt, et, si essent vera, nihil afferent, quo jucundius, id est, quo melius viveremus.»

[1] Pour l'énumération des différentes écoles, pour ce qui concerne leur tendance, leurs points de ressemblance et de dissemblance, cf. Zeller, *op. cit.*, III 1, p. 13 & sq ; de Wulf, *Histoire de la Philosophie Médiévale*, p. 84-96 ; Ritter, *op. cit.*, p. 363-480 ; Janet, *op. cit.*, p. 968 et suiv.

[2] De Wulf, *op. cit.*, p. 82 ; Zeller, *op. cit.*, III, 1, p. 11, a très bien caractérisé l'influence exercée par cet événement politique : «durch den Untergang seiner politischen Selbständigkeit wurde die geistige Kraft des griechischen Volkes unheilbar gebrochen. Von keinem kräftigen Gemeingeist mehr getragen, der Thätigkeit für's Ganze entwöhnt, verlor sich die Masse in die kleinen Interessen der Persönlichkeit und des Privatlebens... Was diese Zeit zunächst brauchte war nicht theoretisches Wissen, sondern sittliche Aufrichtung und Stärkung. »

désintéressement est en opposition avec toutes les aspirations du moment. « Si donc la philosophie grecque se transforme, c'est que tout, autour d'elle, s'est transformé[1]. »

On parle encore de logique et de physique ; mais ce n'est qu'autant que ces deux sciences ont un rapport avec la morale, soit qu'elles permettent à l'homme d'atteindre plus facilement la perfection morale (Ecole stoïcienne[2]), soit qu'elles l'aident à acquérir le bonheur parfait, ou ataraxie, en le délivrant de toutes craintes superstitieuses (Ecole épicurienne)[3]. D'autres écoles,

---

[1] Janet, *op. cit.*, p. 967.

[2] Cicéron caractérise en quelques mots ce qu'est devenue la Philosophie depuis Aristote dans les différentes écoles. Il dépeint de la manière suivante le rôle que les Stoïciens attribuaient à la dialectique et à la Physique : « Ad eas virtutes, dit-il, de quibus disputatum est, dialecticam etiam adjungunt et Physicam, easque ambas *virtutum nomine* appellant, alteram, quod habeat rationem, ne cui falso assentiamur neve unquam captiosa probabilitate fallamur, eaque, quæ de bonis et malis didicerimus, ut tenere tuerique possimus...» — Il ajoute pour ce qui concerne la Physique : « Physicae quoque non sine causa tributus idem honos est... Nec vero potest quisquam de bonis & malis vere judicare nisi omni cognita ratione naturae et vitae etiam deorum. » *De Finibus bon. et mal.*, lib. III, c. 21 et 22. Conf. etiam I Acad. Post. c. 10.

[3] Cicéron, *De Finibus bon. et mal.*, lib. II, c. 27 : « Quoniam igitur omnis summa philosophiae ad beate vivendum refertur, idque unum expetentes homines se ad hoc studium contulerunt, beate autem vivere alii in alio, vos (Epicurei) in voluptate ponitis. » « In physicis, dit-il ailleurs, (*de Finibus mal.*, lib. I, c. 19) plurimum posuit (Epicurus). Ea scientia & verborum vis et natura orationis et consequentium pugnantiumve ratio potest perspici ; *omnium* autem rerum natura cognita *levamur superstitione*, liberamur mortis metu, *non conturbanur* ignoratione rerum, e qua ipsa horribiles existunt saepe formidines. » Voilà à quoi servent les sciences autres que la morale. Elles n'ont de valeur qu'autant qu'elles nous aident à acquérir le bonheur. Quant à la dialectique, dit Cicéron, Epicure la méprise : « Ab Epicuro, qui totam dialecticam et contemnit & invidet. » *Acad.*, II, 30 : Conf. Senèque, *Ep. mor.*, lib. XIV, epist. 1, p. 256 & sq. Nous citons d'après l'édition Teubner.

telle que l'école pyrrhonienne, vont plus loin encore et se voient obligées de rejeter ces deux sciences puisque nous ne pouvons arriver à la certitude d'aucune chose[1]. Ce qui cependant continue à préoccuper tous les esprits, c'est la recherche du bonheur[2]. C'est donc vers la Morale que tout converge. Par conséquent, on chercherait en vain, durant la période qui s'étend du IVe siècle avant J-C. au Iers siècles de l'ère chrétienne, à saisir chez les Philosophes grecs des diverses écoles, l'idée d'une synthèse générale et, à plus forte raison, d'une classification des sciences.

On ne doit pas la chercher davantage chez les Romains des derniers siècles avant J-C. et des premiers siècles de l'ère chrétienne. Les Romains, en effet, peuple essentiellement pratique, n'étaient pas faits pour les hautes spéculations métaphysiques. « De la Philosophie, « remarque P. Janet, rien ne les intéresse que ce qui « peut servir à la conduite de l'individu et au gouver- « nement des peuples..... La spéculation pure leur « paraît un exercice d'école qui n'est point fait pour « des hommes d'Etat[3]. » D'autre part, les Pères de l'Eglise, Grecs et Latins, poursuivaient un autre but

---

[1] Pyrrhon doute de tout. De là vient que Cicéron refuse de discuter avec les Pyrrhoniens. Le scepticisme en effet est la ruine de la science. « Quae quod Aristoni & Pyrrhoni, omnino visa sunt pro nihilo, ut inter optime valere et gravissime aegrotare nihil prorsus dicerent interesse recte jam pridem contra eos desitum est disputari... ipsam virtutem, quam complexabantur, sustulerunt. » *De Finibus* etc., lib. II, c. 13.

[2] Pyrrhon lui-même, malgré son scepticisme, admet que tout consiste dans la recherche de la vertu, parce qu'elle procure le bonheur. « Pyrrho, dit Cicéron, *de Finibus*, etc, l. IV, c. 11..... qui, virtute constituta, nihil omnino quod appetendum sit, relinquat. »

[3] P. Janet, *Opus cit.*, p. 984.

que celui d'établir une synthèse philosophique. Ils devaient, à la vérité, du moins les P. P. Grecs[1], faire une large part à la philosophie dans la lutte qu'ils avaient à soutenir contre les philosophes païens et les différentes sectes hérétiques. Mais leur préoccupation n'était pas d'établir un système de philosophie. De là vient que la philosophie patristique « est incidente et fragmentaire[2] » et qu'elle n'offre pas, par conséquent de classification des sciences.

---

[1] Cf. Janet, *op. cit.*, p. 996-997.
[2] de Wulf, *Hist. de la Philosophie Médiévale*, p. 132.

IIME PARTIE

St-AUGUSTIN ET LE HAUT MOYEN-AGE

CHAPITRE I.

CLASSIFICATION DES SCIENCES D'APRÈS SAINT-AUGUSTIN

SOMMAIRE

Influence des doctrines platoniciennes. — Division de la philosophie d'après St-Augustin — Ce que pense St-Augustin de la division aristotélicienne — Les Arts libéraux d'après St-Augustin. — Leur origine et la distinction des Arts et des disciplines d'après Hauréau. — Opinion du même auteur sur Martianus Capella et son influence.

Avec St Augustin cependant la question de la division des sciences reparaît. La doctrine théologique de l'Église étant en effet, dès lors en grande partie fixée[1], les esprits peuvent se livrer à des études plus méthodiques et plus régulières. Mais à ce moment, comme pendant toute la Ire période du moyen-âge, les doctrines platoniciennes exercent sur tous les penseurs une très grande influence. Nous en avons une preuve, entr'autres, dans le mode de division des sciences adopté

---

[1] Cette remarque de P. Janet, *Hist. de la Philosophie*, p. 997, nous paraît assez juste. Elle explique la large part faite à la Philosophie dans plusieurs écrits de l'évêque d'Hippone.

par St Augustin. Comme le fondateur de l'Académie[1], l'illustre philosophe africain divise la philosophie en trois parties[2] : la philosophie naturelle ou physique qui a pour objet l'étude de la nature; la logique ou science rationelle à qui il appartient de chercher le mode d'arriver à la connaissance de la vérité et enfin la Morale ou Ethique qui traite des mœurs et de la fin pour laquelle nous devons désirer le bien et fuir le mal[3]. Mais tout en admettant cette répartition, St Augustin reconnaît qu'il existe une autre division de la philosophie spéculative et pratique[4].

Ce dernier mode de division, qui représente la doctrine aristotélicienne lui paraît même bien fondé. Aussi semble-t-il disposé à l'adopter, mais il faut pour cela, abandonner la division attribuée à Platon, ce Maître qu'Augustin regarde comme bien supérieur à Aristote[5]. Le Philosophe africain trouve le moyen d'unir

---

[1] Cf. p. 7, not. 2.

[2] St-Aug., *VIII, de Civit. Dei*, c. 4, Patr. lat., ed. Migne, T. 41, col. 228 : « Proinde Plato utrumque (Socratem & Pythagorem) jungendo philosophiam perfecisse landatur, quam in tres partes distribuit : unam moralem.... alteram naturalem.... tertiam rationalem, qua verum disterminatur a falso ».

[3] « Nec, si litteras eorum (Platonicorum) christianus ignorans, verbis quae non didicit in disputatione non utitur, ut vel naturalem latine, vel Physicam graeco appellet eam partem in qua de inquisitione naturae tractatur, et rationalem sive logicam, in quâ quaeritur quonam modo veritas percipi possit, et moralem vel ethicam, in qua de moribus agitur bonorumque finibus appetendis malorum vitandis... » *loc. cit.*, c. 10, col. 234.

[4] Cf. *VIII de Civit. Dei*, c. 4, col. 228.

[5] Parlant des disciples de Socrate, St-Aug. dit de Platon : « non quidem immerito, excellentissima gloria claruit, qui omnino cœteros obscuraret, Plato, » *loc. cit.*, c. 4, col. 227 et ailleurs *l. c.* c. 12, col. 237, dans un jugement sur Aristote, il s'exprime sur la supériorité de Pla-

les deux philosophes grecs et de concilier leurs divisions. « Bien que la logique, dit-il, ou science rationelle soit nécessaire à l'action comme à la contemplation, il est vrai cependant que la contemplation revendique comme son droit propre, celui de la recherche ou connaissance de la vérité[1]. Et c'est ainsi, ajoute-t-il, que la division tripartite n'est nullement en opposition avec la distinction établissant que l'étude de la sagesse consiste dans l'action et la contemplation[2]. » La Morale constituerait ainsi la Philosophie active tandis que la Philosophie spéculative comprendrait la science naturelle et rationelle. La logique n'est donc pas pour St Augustin, une science purement propédeutitique. Elle est, nous venons de le voir, une partie de la Philosophie. Fidèle à la division dite platonicienne, le Philosophe africain réserve à la logique la place que lui a faite le fondateur de l'Académie. Etant la science des sciences, celle qui sait apprendre et enseigne à apprendre, « disciplina disciplinarum.... docet docere... docet discere[3], elle doit de par sa nature même précéder l'étude des autres parties de la Philosophie, surtout de celle que St Augustin appelle par excellence la « Phi-

---

ton dans les termes suivants : « Aristoteles, Platonis discipulus, vir excellentis ingenii et eloquio Platoni quidem impar, sed multos facile superans...»

[1] « Quae (rationalis) licet utrique (naturali & morali), id est actioni et contemplationi, sit necessaria, maxime tamen contemplatio perspectionem sibi vindicat veritatis.» *VIII de Civit. Dei*, c. 4, col. 228.

[2] « Ideo haec tripartitio non est contraria illi distinctioni, quâ intelligitur omne studium sapientiae in actione et contemplatione consistere. » *Ibid.*, col. 228.

[3] St-Aug., *II De Ordine*, Patr. lat., ed. Migne, T. 32, c. 13, col. 1013.

losophie » et dont l'objet n'est autre que la connaissance de l'âme et de Dieu[1].

Mais cette étude de la Philosophie, dans son ensemble, suppose et exige la connaissance des arts libéraux[2]. C'est qu'en effet, les sciences ou disciplines libérales ont pour but de former, dans l'âme de ceux qui recherchent la vérité et qui par conséquent veulent se livrer à l'étude de la Philosophie, une disposition telle qu'ils souhaiteront cette vérité avec plus d'ardeur, la poursuivront avec plus de constance et s'y attacheront avec plus d'amour[3].

Parmi ces arts libéraux, St Augustin distingue ceux qui servent à l'usage de la vie et ceux qui nous aident à connaître la nature des choses et, par là, nous permettent de nous livrer à la contemplation[4]. Cette division qui correspond au partage de la Philosophie elle-même en pratique et spéculative, est-elle conforme à la répartition des arts libéraux, telle qu'elle a été adoptée dans la suite? En d'autres termes: Est-ce à St Au-

---

[1] St-Aug., *loc. cit.*, c. 18, col. 1017 & *l. c.*, c. 16, col. 1015.

[2] Cf. St-Aug., *II De Ordine*, c. 5, col. 1001.

[3] St-Aug., *I De Ordine*, c. 8, col. 988. « Eruditio disciplinarum liberalium modesta sane atque succinta, et alacriores et perseverantiores et comptiores exhibet amatores amplectendae veritati, ut et ardentius appetant, et constantius insequantur, et inhaereant postremo dulcius. » Il est vrai que St-Aug. se repent, dans son *Ier livre des Rétractations*, c. III, d'avoir attaché trop d'importance aux arts libéraux, alors que beaucoup de Saints, dit-il, les ignorent en partie. Saint-Augustin avait dit au contraire dans le deuxième livre *De Ordine*, c. 5, col. 1001 : ,, Ego autem, si quid meos monere possum mihi apparet, quantumque sentio, censeo illos disciplinis omnibus erudiendos. ,,

[4] St-Aug., *II De Ordine*, c. 16, col. 1015 : ,,Cum enim artes illae omnes liberales, partim ad usum vitae, partim ad cognitionem rerum contemplationemque discantur.....“

gustin que les Scolastiques ont emprunté la distinction si connue des trois Arts et des quatre Sciences ou disciplines libérales ?

Recherchant l'origine de cette distinction, Hauréau prétend que personne jusqu'à lui ne l'a trouvée [1]. Martianus Capella, écrivain de la seconde moitié du Ve siècle, aurait, le premier, d'après Hauréau, indiqué cette distinction des trois arts, qui sont la gramaire, la dialectique et la Rhétorique et des quatre sciences : la géométrie, l'arithmétique, l'astrologie et la musique [2]. Quant à la distinction établie par St Augustin, « elle n'est pas très rigoureuse, dit Hauréau [3], et elle parait beaucoup différer de celle qui fut admise par nos docteurs scolastiques. » — St Augustin, il est vrai, n'indique pas d'une manière explicite quels sont, parmi les arts libéraux, ceux auxquels doit être réservé le nom d'arts, et ceux que l'on doit au contraire, appeler sciences ou disciplines. La grammaire cependant est dite un art [4] ; la géométrie, discipline [5]. St Augustin se contente d'énumérer d'une manière générale les arts libéraux [6] qu'il appelle aussi parfois « disciplines » comme

---

[1] Hauréau, *Hist. de la Philos. Scolast.*, T. 1, p. 25.

[2] Cf. Hauréau, *Histoire de la Philosophie scolastique*, T. I, p. 25.

[3] Loc. cit., p. 23.

[4] St-Aug., *II De Ordine*, c. 13, col 1013.

[5] St-Aug., *loc. cit.*, c. 15, col. 1014 ; de même la musique est appelée „ discipline " *l. c.*, c. 14, col. 1014.

[6] St-Aug. rappelle à différentes reprises les noms des arts libéraux. Ainsi au *Ier livre des Rétractations*, c. 6, Patr. lat., ed. Migne, T. 32, col. 591, il nous apprend qu'avant de recevoir le baptême, il a écrit pendant qu'il était à Milan, les livres des Disciplines *libros Disciplinarum*.... Sed earum solum de *Grammatica* librum absolvere potui, quem postea de armario nostro perdidi : et de *Musica* sex volumina ; quantum attinet ad eam partem quae Rythmus vocatur. Sed eosdem sex

le font du reste la plupart des auteurs du moyen-âge[1]. Ces deux mots employés dans un sens large avaient la même portée ; c'est ce que démontrent les titres mê-

libros jam baptizatus, jamque ex Italia regressus in Africam scripsi : inchoaveram quippe tantummodo istam apud Mediolanum disciplinam. De aliis vero quinque disciplinis illic similiter inchoatis : de *Dialectica*, de *Rhetorica*, de *Geometria*, de *Arithmetica*, de *Philosophia*, sola principia remanserunt. « Cet ordre n'est pas méthodique », dit Hauréau *Op. cit.*, p. 23, et cet historien voit là une preuve établissant que ce n'est pas à St-Augustin qu'on doit attribuer la division des sept arts libéraux. Cf. Hauréau, *Op. cit.*, p. 23. Mais Hauréau aurait dû remarquer que St-Augustin ne pouvait guère suivre un autre ordre, puisqu'il énumère en premier lieu les ouvrages achevés et conservés entiers. A ce titre, le traité de la Musique avait naturellement sa place après la Grammaire et avant la dialectique et la Rhétorique dont la plus grande partie avait été perdue comme nous le dit St-Augustin dans le passage cité. — Au lieu du mot ,, Philosophia ", on s'attendrait à voir le mot de ,, Astronomia " ou ,, Astrologia " puisque cette dernière discipline figure dans la suite parmi les sept arts libéraux. Toutefois, ce mot ,, philosophia " peut désigner l'astronomie, car nous avons vu qu'Aristote l'avait considérée comme une ,, philosophie spéciale " des Mathématiques, *XI Métaph.*, c. VIII, p. 607, lig. 1 & sq. Cette hypothèse paraît vraisemblable puisque, au ch. 5 du deuxième livre, *de Ordine*, col. 1001, St-Augustin indiquant les disciplines dans lesquelles *l'ordre* est absolument requis, énumère la musique, la géométrie, les mouvements des astres (ou astronomie) et les nombres (ou Arithmétique) : « Jam in musica, in geometria, in astrorum motibus, in numerorum necessitatibus ordo ita dominatur, ut si quis quasi ejus fontem atque ipsum penetrale videre desideret, aut in his inveniat, aut per haec eo sine ullo errore ducatur. »

Ailleurs, *II de Ordine*, c. 15, col. 1014, il nomme l'astrologie. Après avoir indiqué le processus par lequel la raison a constitué les diverses disciplines, il dit en parlant de l'Astrologie : ,, Motus eam (rationem) cæli multum movebat et ad se diligentes considerandum invitabat. Etiam ibi per constantissimos temporum vices, per astrorum ratos definitosque cursus, per intervallorum spatia moderata, intellexit nihil aliud quam illam dimensionem numerosque dominari. Quae similiter definiendo ac secernendo in ordinem nectens, *astrologiam* genuit ; magnum religiosis argumentum, tormentumque curiosis. " De ces derniers textes il ressort que St-Augustin a placé l'astrologie parmi les sciences, à côté des trois autres disciplines : l'Arithmétique, la Géométrie et la Musique.

[1] St-Aug., *I Retractationum*, c. 6, col. 591.

mes des divers écrits qui traitent des sept arts ou disciplines libérales.

Mais ce qui, à notre avis, mérite d'être pris en considération dans l'examen de la question présente, et ce à quoi Hauréau n'a pas songé, c'est que St Augustin a posé le fondement de la distinction entre les arts et les sciences libérales. Il distingue en effet, parmi les arts libéraux ceux qui servent à l'usage de la vie et ceux qui ont un but spéculatif[1]. Cette distinction établie, il n'est pas difficile de conclure à quelle catégorie appartiennent les arts libéraux énoncés par le philosophe africain.

Martianus Capella au contraire n'indique nulle part la raison pour laquelle il admet cette distinction des arts et des sciences. Et ce qui prouve de plus que cette distinction n'est pas de lui, c'est l'expression même dont il se sert lorsqu'il nous représente les 7 arts libéraux sous le nom de déesses ou de vierges « quorum artes aliae, aliae dictae sunt disciplinae[2]. » Martianus ne fait que répéter ce qui a été dit ou écrit avant lui.

Hauréau attribue en outre à M. Capella l'honneur d'avoir le premier indiqué le nom et le nombre soit des arts proprement dits, soit des sciences ou disciplines[3]. C'est une erreur; nous ne trouvons dans Martianus aucun renseignement qui nous autorise à porter ce jugement. Sur ce point, Capella n'est ni plus formel ni plus explicite que St Augustin[4].

---

[1] St-Aug., *II de Ordine*, c. 16, col. 1015.

[2] Martianus Capella, *De Nuptiis Philologiæ et Mercurii*, lib. II, p. 39, ed Teubner, Lipsiae, 1866.

[3] Hauréau, *Histoire de la Phil. Scolastique*, T. I, p. 25.

[4] Parlant de la Géométrie, Martianus ne l'appelle point une ,, disci-

Après avoir attribué à Martianus Capella la distinction des arts libéraux, Hauréau ajoute: « Telle est la classification observée par Cassiodore reproduite par Isidore de Séville et conservée par Alcuin[1]. Hauréau oublie que les deux premiers des auteurs cités introduisent dans la répartition des arts libéraux un élément nouveau ou, plus justement, un élément que l'on ne rencontre pas chez Martianus Capella : c'est la Philosophie. Cassiodore, en effet, ainsi qu'Isidore de Séville réservent dans la dialectique un chapitre à la définition et à la division de la Philosophie[2]. Or, dans un des passages cités plus haut, nous avons vu que St Augustin énumère la Philosophie en même temps que les arts libéraux. Ne peut-on pas voir là, sinon une preuve, du moins un indice de l'influence de St Augustin, bien plus que de Martianus Capella qui, du reste, ne paraît guère avoir été connu ni de Cassiodore ni surtout d'Isidore de Séville? Nous le montrerons plus loin.

C'est donc à St Augustin [3], croyons-nous, que l'on

---

pline ", mais un ,, art " Cf. M. Capella, *Op. cit.*, lib. VI, p. 199. Il en est de même lorsqu'il s'agit de l'Arithmétique, lib. VII, p. 257, et de la Musique *Op. c.*, lib. IX, p. 345. Le lecteur ne pourrait pas distinguer, d'après les seuls renseignements fournis par Martianus, quels sont les arts proprement dits ou les disciplines libérales. Il saurait que, parmi les sept, quelques-uns sont appellés arts, les autres, disciplines. Mais lesquels ? C'est ce que l'ouvrage de Capella ne nous apprend point.

[1] Hauréau, *Op. cit.*, p, 25.

[2] Vide Cassiod., *De Artibus ac Disciplinis liberalium litterarum*, Patr. lat., ed. Migne, T. 70, c. 3, col. 1167 & sq. ; Isid. Hisp., *II Etymologiarum*, Patr. l., ed. cit., T. 82, col. 140, c. 22 & sq.

[3] Le P. Gabriel Meier est aussi de cet avis. Il regarde St-Augustin « als Urheber dieser Eintheilung. » *Die sieben freien Künste im Mittelalter*, Schul-progr., Einsiedeln, 1885-86, p. 4.

doit faire remonter l'origine de la distinction des trois arts et des quatre disciplines libérales qui ont représenté pendant longtemps l'ensemble du savoir profane sous le nom de trivium et de quadrivium.

CHAPITRE II.

LA CLASSIFICATION D'APRÈS BOÈCE.

SOMMAIRE

Définition et excellence de la Philosophie. — Objet de chacune des parties de la Philosophie. — Controverse au sujet du rôle de la Logique. — Conciliation proposée par Boèce. — Tendance diverse de l'école platonicienne et de l'école péripatéticienne au sujet de cette partie de la philosophie. — Ce qu'on peut en déduire. — Influence de Boèce sur le moyen-âge.

Avec Boèce apparaît pour la première fois le mot de « quadrivium » comprenant l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie[1]. Mais ces sciences connues sous le terme générique de « mathématiques » ne sont considérées par l'illustre ministre de Théodoric que comme une partie de la Philosophie elle-même. Car Boèce que l'on peut appeler le trait d'union entre Aristote et les Péripatéticiens du Moyen-Age, adopte et reprend la division du Philosophe de Stagire. Mais avant de la reproduire, rappelons la définition qu'il donne de la Philosophie, puisque, au dire de Boèce lui-même, la division ressort de la définition de cette science par excellence. « La Philosophie, dit-il, n'est pas autre chose que l'étude et l'amour de la sagesse qui est esprit pur, et qui n'ayant besoin de rien, est la seule raison première de toutes choses. L'étude et l'amour de la sagesse se confondent ainsi avec l'étude ou la connaissance de la divinité et l'amour de

---

[1] Boetius, *De Arithmetica,* lib. I, Patr, lat., ed. Migne, T. 63, c. 1. col. 1079 & sq.

de l'intelligence pure. De cette étude naît la vérité de nos spéculations et de nos pensées; de cet amour, la pureté et la sainteté de nos actions: double conséquence qui établit en même temps le partage de la Philosophie en théorique et pratique ou en spéculative et active.[1]

Après avoir indiqué la division générale de la Philosophie, Boèce énumère les subdivisions de la science spéculative. « Il y a, dit-il, autant d'espèces de philosophies théoriques qu'il y a d'êtres pouvant faire l'objet d'une véritable spéculation[2]. Or ces êtres peuvent se ranger sous trois chefs : les êtres intellectuels, les êtres intelligibles et les êtres naturels[3]. Sous le nom d'êtres intellectuels — expression créée par Boèce[4], — sont compris tous les êtres existant réellement ou pouvant exister, indépendamment de la matière et

---

[1] « Est enim Philosophia amor et studium et amicitia quodammodo sapientiæ.... illius Sapientiæ, quæ nullius indigens, vivax mens, et sola rerum primæva ratio est... ut videatur studium æque sapientiæ, studium divinitatis et puræ mentis illius amicitia... Hinc nascitur speculationum cogitationumque veritas, et sancta puraque actuum castimonia. Quæ res in ipsius Philosophiæ divisionem sectionemque convertitur. Est enim philosophia genus, species vero ejus duæ, una quæ « *θεωρητική* » dicitur, altera quæ « *πρακτική* » id est *speculativa* et *activa*. « Boetii in *Porphyrium Dialogus* I, Patr. lat., ed. Migne, T. 64, col. 10 & 11.

[2] « Erunt autem tot speculativæ philosophiæ species, quot sunt res in quibus justæ speculatio considerationis habetur... Est igitur *θεωρητικῆς* id est contemplativæ vel speculativæ triplex diversitas, atque ipsa pars philosophiæ in tres species dividitur. » *Loc. cit.*, col. 11.

[3] « Est enim *θεωρητικῆς* pars una de *intellectibilibus*, alia de *intelligibilibus*. « *Loco cit.*, col. 11 ; encore *De Trinitate*, c. II, col. 1250 « cum tres sint speculativæ partes, *naturalis*.. *Mathematica*... *Theologica*.. etc.

[4] Boèce nous avertit, en effet, qu'il n'a point trouvé ce mot dans la langue latine : « Nota, dit-il *in Porphy. dialog. I*, col. 11, quoniam la-

n'étant, par conséquent pas soumis au changement : de ce nombre se trouvent l'être spirituel par excellence, Dieu et l'âme spirituelle. Tel est l'objet de cette partie de la philosophie spéculative qui s'appelle « Théologie [1]. »

La théorie de Boèce par rapport aux êtres intelligibles est un peu obscure. Ce sont des êtres jouissant d'une nature incorporelle et partageant comme tels le sort des êtres intellectuels. Mais, par suite du contact avec les corps, ils subissent le sort des âmes humaines; c'est-à-dire que d'intellectuels, ces êtres deviennent intelligibles et sont soumis au changement en vertu de leur union avec les corps [2]. Dans son traité de la Trinité [3],

---

tino sermone nunquam dictum reperi « intellectibilia » *egomet mea verbi compositione* vocavi. »

[1] *In Porphy. Dialog. I*, col. 11 & *De Trinitate*, c. II, col. 1250. Il est nécessaire de rapprocher ce second texte du premier pour saisir la pensée de Boèce. Dans son *Dialog. I. in Porphy.*, il ne s'exprime pas clairement sur la nature des êtres intellectuels parmi lesquels il compte Dieu et l'âme incorporelle qu'il semble regarder comme quelque chose de divin. Car, dit-il, « est intellectibile quod unum atque idem per se « in propria semper *diivnitate* consistens, nullis inquam sensibus, sed « sola tantum mente intellectuque capitur . . . Quam partem Græci « *θεολογίαν* » nominant. » Dans son *De Trinitate*, c. II, col. 1250, il dit : « Theologica (pars), sine motu, abstracta atque separabilis : nam Dei substantia, et materia et motu caret . » Il ne fait pas mention de l'âme dans ce traité.

[2] « Secunda vero pars est intelligibilis, quæ primam intellectibilem cogitatione atque intelligentia suscipiens... postremo humanarum animarum conditionem atque statum, (suscipiens) quæ omnia cum prioribus illis intellectibiles substantiæ fuissent, sed corporum tactu, ab intellectibilibus ad intelligibilia degenerarunt, ut non magis ipsa intelligantur quam intelligant. » *In Porphy. Dialog. I*, col. 11.

[3] Dans ce traité, il reproduit clairement Aristote : « Mathematica, sine motu, in abstracta : hæc enim formas corporum speculatur sine materia, ac per hoc sine motu : quæ formæ, cum in materia sint, ab ea separari non possunt. » *De Trinitate*, c. II, col. 1250. Dans le traité

Boèce s'explique plus clairement. Ces êtres qu'étudie la philosophie mathématique ne sont point soumis au changement. Toutefois ils n'existent pas en dehors de la matière, quoique la philosophie mathématique étudie ces formes des corps sans se préoccuper de la matière dans laquelle elles existent. La catégorie des êtres naturels comprend tous les corps. La science qui recherche leur essence et leurs propriétés est appelée par Boèce du nom de « Physiologie »[1] ou science naturelle[2]. Ce tableau nous permet de conclure que Boèce reproduit la division d'Aristote en ce qui concerné la philosophie spécultative et la division générale de la philosophie. Mais il s'écarte de la théorie du Stagirite par rapport à la division de la philosophie Morale. Car il admet, pour cette partie comme pour la précédente, une triple répartition[3] correspondant au triple point de vue sous lequel l'homme peut être considéré comme individu, comme membre de cette société qui est l'État ou la république, et comme membre de la famille[4].

De Arithmetica, lib. I, c. I, col. 1080 & 1081, T. 63, Boèce exprime l'idée que nous avons vue dans le *dialog. I.* Parlant des êtres mathématiques, il ajoute : « Quæ ipsa quidem natura incorporea sunt et immutabilis substantiæ ratione vigentia, participatione vero corporis permutantur, et tactu variabilis rei, in vertibilem inconstantiam transeunt.»

[1] « Tertia *Θεωρητικῆς* species est, quæ circa corpora atque eorum scientiam cognitionemque versatur, id est *phisiologia*, quæ naturas corporum passionesque declarat.» *In Porph.* dial. I, col. 11.

[2] *De Trinitate*, c. II, col. 1250 : «...naturalis (pars), in motu, in abstracto, *ἀναπεξαίρετος*, id est inseparabilis : considerat enim corporum formas cum materia, quæ a corporibus actu separari non possunt, quæ corpora in motu sunt. »

[3] *In Porphy. dialog. I*, col. 11 : « Practicæ vero Philosophiæ, quam activam superius dici demonstratum est, hujus quoque triplex est divisio. »

[4] Boèce suit cet ordre, quoi qu'il eût été plus logique de placer la

La première partie de la Philosophie active est celle que l'on peut appeler la Morale proprement dite. Elle a pour objet de rendre l'homme vertueux, et de lui apprendre à ne rien faire dont il n'ait lieu de se réjouir[1]. La seconde partie qui n'a point dans les écrits de Boèce un nom spécial n'est autre que la science connue avant et après Boèce sous le nom de « Politique ». Veiller au bien de la république et au salut commun des citoyens par la prévoyance, par l'équité, par la fermeté et la modération, tel est son objet[2]. La troisième partie qu'Eudème avait appelée « Economique » et considérée comme indépendante de la Politique, contrairement à Aristote, est aussi regardée par Boèce[3] comme une science distincte des deux autres. En cela ce philosophe suit la division des Péripatéticiens postérieurs à Aristote.

Pour Boèce, comme pour tous les Péripatéticiens, l'étude de la Philosophie spéculative et morale doit être précédée de l'étude de cet art que les Grecs appellent logique et que nous, dit-il, nous pouvons nommer science rationelle. Car elle a pour but de nous apprendre le mode de parvenir, par un raisonnement

---

seconde partie en dernier lieu. On peut voir là, pensons-nous, l'influence d'Aristote, qui, comme nous l'avons vu, considère avant tout, l'homme en tant que membre de la République.

[1] « Est enim prima quæ sui curam gerens cunctis sese erigit, exornat, augetque virtutibus, nihil invita admittens, quo non gaudeat, nihil faciens pœnitendum. » *Loco cit.*, col. 11 & 12.

[2] « Secunda vero est quæ reipublicæ curam suscipiens, cunctorum saluti suæ providentiæ solertia, et justitiæ libra, et fortitudinis stabilitate, et temperantiæ patientia medetur. » *Loco cit.*, col. 12.

[3] « Tertia vero quæ rei familiaris officium mediocri componens dispositione distribuit » *Loco cit.*, col. 12.

juste, à la connaissance de la vérité[1]. Ce rôle, on en conviendra sans peine, est souverainement important. Aussi est-ce la raison pour laquelle Boèce recherche la place qui doit être réservée à la Logique dans une synthèse générale des sciences. Doit-on considérer la science rationelle comme une partie de la philosophie ou comme un instrument au moyen duquel la philosophie connaît l'essence des choses[2]. Voilà la question que se sont posée les prédécesseurs de Boèce. Ils y ont répondu en adoptant, les uns la première de ces opinions, les autres, la seconde.

Après avoir rapporté cette divergence et énuméré brièvement les raisons des deux partis[3], Boèce concilie les deux opinions en disant que la logique peut être considérée comme une partie et comme un instrument de la Philosophie. En tant qu'elle a une fin propre et que cette fin rentre dans le cadre des sujets qu'étudie la Philosophie, on peut dire que la logique est une partie de la philosophie. Si on considère au contraire la fin de la logique dans ses rapports avec les autres parties de la Philosophie, au service desquelles elle se constitue, la science rationelle joue

---

[1] « Ad hæc agitur ut sciri possint et superiora intelligi queant, necessarius maxime uberrimusque fructus est artis ejus, quam Græci « λογικήν », nos rationalem possumus dicere, quod recta orationis ratione quid verum, quidque decens sit, nullo erroris flexu diverticulove fallatur. » *In Porphyr. dialog. I*, col 12 ; sur l'importance attribuée à cette discipline par Boèce, cf. *In Porphyrium commentariorum* lib. I, col. 73, T. 64.

[2] « ... an omnino quædam sit pars philosophiæ, an (ut quibusdam placet) supellex, atque instrumentum, per quod philosophia cognitionem rerum naturamque deprehendat.» *In Porphyr. Com.*, lib. I, col. 73.

[3] Cf. *loco cit.*, col. 73 & 74.

le rôle d'instrument[1]. Cette distinction est donc fondée sur le double point de vue d'après lequel la logique peut être considérée. Ce rôle mal défini encore de la science rationelle, nous le verrons mieux précisé par les grands philosophes du XIIIe siècle.

Pour le moment, nous ferons remarquer que les Platoniciens paraissent généralement avoir fait de la logique une partie de la Philosophie. St Augustin, nous l'avons vu, a partagé ce sentiment. Les Péripatéticiens, au contraire, ont vu volontiers dans la science rationelle un instrument ou tout au moins une science propédeutique à la Philosophie. Ceci ressortira plus clairement dans la suite de cette étude. De cette tendance opposée des deux écoles peut-on conclure que les maîtres eux-mêmes étaient divisés sur ce point ? Il est difficile de le dire. Il faudrait pour se prononcer avoir des données plus claires et plus certaines sur le mode de division adopté par Platon. Toujours est-il que les disciples nous paraissent accuser une opposition plus grande que leurs maîtres. Cette tradition, cependant conservée dans l'école péripatéticienne, viendrait à l'appui de ce que nous avons essayé d'établir dans la première partie de ce travail, par rapport à la place faite à la logique dans la classification d'Aristote.

L'exposé que nous venons de faire, du système de

---

[1] «Hanc litem vero tali ratione discernimus. Nihil quippe dicimus impedire ut eadem logica partis vice simul instrumentique fungatur officio. Quoniam enim ipsa suum retinet finem, isque finis a sola philosophia consideratur, pars quidem philosophiæ esse ponenda est : quoniam vero finis ille logicæ quem sola speculatur philosophia, ad alias ejus partes suam operam pollicetur, instrumentum esse philosophiæ non negamus.» *Loco cit.*, col. 74.

répartition adopté par Boèce, permet de conclure que l'illustre ministre de Théodoric est un disciple assez fidèle d'Aristote. La division générale de la Philosophie est la même chez l'un et chez l'autre. Quant aux subdivisions de la science spéculative, elles sont aussi communes aux deux Philosophes, avec cette différence toutefois que Boèce ne fait mention dans sa théologie ou science métaphysique que de Dieu et de l'âme. Aristote réserve de plus une place importante à l'étude de l'être en tant qu'être, dans cette partie qu'il appelle comme Boèce du nom de « Théologie ». Ce en quoi les philosophes diffèrent, c'est dans la subdivision de la philosophie pratique. Boèce fait de la science économique une science distincte et indépendante de la Politique à laquelle Aristote l'avait subordonnée. Quant à la logique, nous venons de voir ce qu'il faut en penser. Boèce nous offre de plus des renseignements importants sur les sciences composant le «Quadrivium.[1]» Ses traités sur l'Arithmétique et la Musique seront la source à laquelle viendront puiser tous ceux qui, dans la suite, s'occuperont des Arts libéraux [2].

---

[1] Les ouvrages de Boèce sur les disciplines du « Quadrivium » ne sont pas tous parvenus jusqu'à nous. Nous ne possédons rien, en effet, sur l'astronomie. Il est probable cependant que Boèce avait écrit un traité sur cette discipline comme il l'avait fait pour les trois autres. Denk, dans son ouvrage *Geschichte des gallo-fränkischen Unterrichts und Bildungswesens*, p. 239. éd. Mainz, 1892, prétend que cet ouvrage a été perdu depuis le 11e siècle : « Auch Boëtius, dit-il, schrieb, wahrscheinlich Claudius Ptolemäus benützend, ein Lehrbuch der Astronomie, das aber seit dem 11. Jahrhundert leider verloren ist.» Le même auteur, *l. cit.*, p. 210, parle de cinq livres sur la Géométrie. L'édition Migne n'en renferme que deux.

[2] Nous possédons de Boèce deux livres sur l'Arithmétique et cinq

Si nous nous sommes un peu attardés à l'illustre ministre de Théodoric, ce n'est pas sans raison. Le tableau que nous venons d'esquisser prouve assez l'importance que l'on doit attribuer aux écrits de Boèce. Du reste, les scolastiques du XIIIe siècle, en particulier, feront mieux ressortir encore la grande influence de ce célèbre personnage qui a initié l'Occident aux secrets de la Philosophie d'Aristote.

---

sur la Musique. Parmi ces ouvrages, le traité sur l'Arithmétique avait été traduit de l'ouvrage grec de Nicomaque par Apulée en premier lieu, comme l'attestent Cassiodore, *De Artibus ac disciplinis liberalium litterarum*, Patr. lat., T. 70, col. 1208, et Isidore de Séville au *liv. III de ses Etymologies*. éd. Migne, T. 82, col. 155. Boèce avait résumé Nicomaque: « Ea quæ de numeris a Nicomacho diffusius disputata sunt, moderata brevitate collegi. » *De Aritmetica* (Præf.) éd. Migne, T. 63, col. 1080. Aucun des ouvrages de Boèce sur les disciplines n'a été autant commenté que le traité « de Arithmetica » durant tout le moyen âge. Cf. P. Böck, *die sieben freien Künste im eilften Jahrh.*, Donauwörth, 1847, p. 61 : « Als Lehrbuch (der Arithmetik) galt beinahe durchaus Boethius, er wurde daher unzählige Male commentirt und erklärt. » C'était ce que l on possédait de plus parfait sur ce sujet, dit Suter : Man folgte... vor allem der Arithmetik des Boetius die jedenfalls als letztes znd höchstes Studium auf dem Gebiete der Arithmetik galt. » Suter, *die Mathematik auf den Universitäten des Mittelalters*, éd. Zürich, 1887, p. 55 ; cf. Denk, *op. cit.*, p. 222 ; P. Gabriel Meier, *die sieben freien Künste im Mittelalter*, Schul-Programm, Einsiedeln 1886-1887, p. 6.

Le traité de Boèce sur la Musique a également fait autorité durant le Moyen-Age. cf. Denk, *op. cit.*, p. 240. Au point de vue théorique, on ne pouvait rien trouver de plus complet. On joignait à cette étude théorique l'exercice du chant. Mais on distinguait très bien ces deux domaines. Cf. P. Böck, *Op. cit.*, p. 64, not. 1 ; Denk, *op. cit*,, p. 239.

Quant aux livres de Boèce sur la Géométrie, ils ont été beaucoup moins étudiés dans les écoles du moyen-âge. On attribuait peu d'importance à cette discipline. Cf. Suter, *op. cit.*, p. 55 ; Denk. *Op. cit.*, p. 240 ; P. Gabriel Meier, *Op. cit.*, p. 16. Les deux livres de Boèce sur cette discipline n'auraient été retrouvés qu'au XIe siècle, par Gerbert, selon Denk, *Op. cit.*, p. 240.

Le P. Gabriel, *op. cit.*, p. 16, prouve que la Géométrie de Boèce se trouvait dans la bibliothèque du couvent de Reichenau en 821.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE

Ce que devient l'étude de la Philosophie spéculative et pratique après Boèce — Importance des arts libéraux — Absence de système philosophique — Rapports de la Philosophie et des arts libéraux.

Après Boèce, dont la puissante activité s'était étendue à toutes les principales questions de la Philosophie[1], on abandonne les hautes spéculations métaphy-

[1] Nous ne possédons plus, il est vrai, des ouvrages Philosophiques de Boèce, que son traité « de Consolatione philosophiæ » et des écrits sur la logique dont la plupart son des commentaires des ouvrages d'Aristote. Mais Boèce n'a-t-il commenté que la seule logique d'Aristote ? A. & Ch. Jourdain le prétendent : *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote*, Paris, 1843, p. 52 & suiv. Le P. Mandonnet croit cette opinion erronnée et réfute les objections de A & Ch. Jourdain. Cf. P. Mandonnet, *Sieger de Brabant et l'averroïsme latin au XIIIe siècle*, p. XXIV, not. 3. Ce qu'il y a de certain, c'est que Boèce s'était proposé de traduire tout ce qu'il trouverait des écrits d'Aristote comme il nous i'apprend lui-même. *In librum de Interpretatione, editio secunda*, lib. secund., col. 433 : « Ego omne Aristotelis opus quodcumque in manus venerit, in Romanum stylum vertens, eorum omnium commenta Latina oratione perscribam, ut si quid ex logicae artis subtilitate et ex moralis gravitate peritiae, et ex naturalis acumine transferam atque id quodam lumine commentationis illustrem. » Or nous savons que Boèce a eu entre les mains non seulement les écrits d'Aristote sur la Logique, mais encore le livre sur le *De Generatione et Corruptione*, les livres sur la Physique et les livres sur la Métaphysique. Parlant en effet des deux catégories appelées « actio et passio », Boèce s'exprime de la manière suivante : « Et de *facere* quidem et *pati* nihil in hoc libro (commentaire sur les catégories), nisi quod contraria suscipiant, et intentionem imminutionemque ab Aristotele est disputatum, in *aliis* vero ejus operibus plene ab eo perfecteque tractata sunt, ut hoc ipsum de «facere et pati» in his libris quos « *Περὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς* » inscripsit, de aliis quoque praedicamentis non illi minor in aliis operi bus disputatio fuit, ut de eo quod est « ubi et quando » *in Physicis* et de omnibus quidem altius subtiliusque in libris quos « *Μετὰ τὰ φυσικὰ* vocavit, exquiritur. » Nous avons cru bon de citer ce texte en entier parce qu'il n'a pas été relevé par les critiques dont nous avons parlé. Il

siques. L'enseignement même de la Philosophie Morale ne figure plus dans les programmes scolaires. Désormais l'étude des sept arts libéraux, dont la connaissance constituera pendant bien des années tout l'effectif du savoir profane, sera le cercle dans lequel maîtres et disciples déploieront leur activité intellectuelle.

Toutefois, cette étude n'avait pas généralement pour but une érudition purement profane. Nous avons vu déjà que saint Augustin n'avait d'estime pour ces arts qu'autant qu'il voyait en eux un moyen d'arriver plus facilement à la connaissance de Dieu et de nous-mêmes. Après Martianus Capella qui paraît n'avoir eu d'autre intention que d'écrire un ouvrage de rhéteur[1], la plu-

---

nous paraît avoir une certaine importance en ce sens qu'il établit d'une manière formelle que Boèce connaît les livres sur la métaphysique d'Aristote et de plus le livre de la Génération et de la Corruption. Or A. & Ch. Jourdain paraissent l'ignorer. Ils font précisément valoir ce fait que dans le texte où Boèce manifeste son intention de traduire les ouvrages d'Aristote, il n'y est pas fait mention de la Métaphysique. Cf. *Op. cit.*, p. 54. Mais puisque Boèce se propose de traduire tout ce qu'il trouvera des écrits d'Aristote et qu'il a entre les mains les livres sur la Métaphysique, il n'y a aucune raison de croire qu'il ait voulu faire une exception pour la Métaphysique. Du reste le P. Mandonnet a très bien montré que « sous le nom de science naturelle on comprend souvent la Physique et la Métaphysique.» Voir les preuves, *Siger de Brabant* etc. p. XXIV note 3. Par conséquent le texte du «De interpretatione» cité, comprenait sous le nom de «Naturalis acumine » et la Physique et la Métaphysique. Le passage que nous avons relevé ne fait donc que confirmer la Thèse défendue par le P. Mandonnet. Dans le 3me livre, *in Categorias Aristotelis*, col. 252, Boèce renvoie de même aux livres sur la Métaphysique. Parlant de l'accident « de Qualitate », Boèce dit que Aristote n'énumère pas toutes les espèces de qualités dans ce traité. Mais, il ajoute « Quæ vero hic desunt in libris qui *Μετὰ τὰ φυσικά* inscribuntur apposuit. »

[1] Martianus tint une école de rhétheur à Carthage d'abord, puis à Rome. Cf. Denk, *op. cit.*, p. 208.

part des auteurs qui ont parlé des arts libéraux avaient pour but de préparer par là leurs disciples à l'étude des Psaumes et des Saintes Ecritures[1]. Cela nous explique peut-être cette absence de système et de doctrine qu'Hauréau reproche à Isidore de Séville[2]. Ces auteurs en effet, n'avaient pas l'intention de présenter un système doctrinal. Aussi se contentent-ils, comme le déclare Cassiodore[3], de résumer les ouvrages des différents rhéteurs auxquels ils n'empruntent que ce qu'ils croient sinon nécessaire, du moins utile à la compréhension des Saintes Lettres. Il ne faut donc

---

[1] Cassiodore parle à plusieurs reprises de l'utilité des connaissances profanes pour l'étude des Saintes Lettres. « Illud quoque, dit-il, commodendum esse credidimus quoniam tam in sacris litteris quam in expositoribus doctissimis multa per schemata, multa per definitionem, multa per artem grammaticam, multa per artem rhetoricam, multa per dialecticam, multa per disciplinam arithmeticam, multa per musicam, multa per disciplinam geometricam, multa per astronomicam intelligere possumus. » Cassiod., *De institutione divinarum litterarum*, Patr. lat., éd. Migne, T. 70, col. 1140, c, 27.

Dans le chapitre suivant, col. 1142, il dit encore : « Hec illud Patres sanctissimi decreverunt ut sæcularium litterarum studia respuantur, quia exinde non minimum ad sacras scripturas intelligendas sensus noster instruitur; si tamen divina gratia suffragante, notititia ipsarum rerum sobrie ac rationabiliter inquiratur.» Cf. aussi Raban Maur, *De Institutione Clericorum*, lib. III. Patr. lat., éd. Migne, T. 107, c. 18 & sq. col. 395. Parlant des arts libéraux, il indique le parti qu'on peut tirer de chacun d'eux soit pour l'intelligence du texte sacré, soit pour la prédication de la parole divine. On peut résumer ce qu'il dit de chacun des arts libéraux dans cette proposition du ch. 18, *loco cit.*, col. 396. «... Quando in manus nostras libri veniunt sapientiæ sæcularis, si quid in eis utile reperimus, ad nostrum dogma convertimus. »

[2] Hauréau, *Histoire de la Philosophie scolastique*, Paris, 1872, T. 1, p. 111.

[3] Cassiod., *Op. cit.*, col. 1141 : « Sit ergo antiquorum labor opus nostrum ; ut quod illi latius plurimis codicibus ediderunt, nos brevissime... secundo volumine collecta pandamus. Et quod illi ad exercendas versutias derivarunt, nos ad veritatis obsequia laudabili devotione revocemus. »

point chercher dans les écrits de cette époque un système philosophique semblable à celui d'Aristote ou de St Thomas.

D'autre part, si « la formation des sociétés médiévales sur les ruines accumulées par des envahisseurs barbares, présente comme le dit très justement de Wulf[1], tous les caractères d'un début de civilisation », il ne faut pas s'étonner de l'absence d'une synthèse philosophique. « Le moyen-âge, ajoute l'auteur cité[2], n'a pas agité du premier jour, tous les problèmes d'une philosophie intégrale. Forcé de renouer péniblement le fil de la tradition interrompue par les malheurs du temps, il a dû constituer pièce par pièce, grâce à un vigoureux effort de réflexion, les cadres philosophiques. »

La conception que l'on se fait de la division des sciences, à cette époque, se trouve singulièrement modifiée par suite de cette absence d'un système philosophique On ne considère plus les arts libéraux comme des disciplines propédeutiques ou comme des subdivision de la Philosophie. Les rôles sont intervertis : les arts libéraux forment la science principale et la philosophie détrônée n'est plus qu'une subdivision ou une partie de la Dialectique, l'un des sept arts libéraux. Encore ne réserve-t-on à cette reine détrônée qu'une très petite place. Tout ce qu'on en dit consiste à rappeler les différentes divisions qui ont été données de la Philosophie. « Les docteurs qui enseignent la Philosophie ont coutume, dit Cassiodore, avant d'exposer l'Isagogue, de rappeler brièvement la division de la Philosophie :

---

[1] De Wulf, *Histoire de la Philosophie Médiévale*, p. 150.
[2] De Wulf, *Op. cit.*, p. 151.

c'est ce que nous ferons aussi pour nous conformer à cet usage[1]. On peut donc dire, comme le remarque de Wulf, qu'au début du moyen-âge, la philosophie était réduite à la dialectique[2]. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à passer en revue les classifications adoptées par les principaux représentants de cette première période.

---

[1] Cassiod., *De Artibus ac Disciplinis liberalium litterarum*, *loco cit.*, col. 1168 : « Consuetudo itaque est doctoribus philosophiæ, antequam ad Isagogen veniant exponendam, divisionem philosophiæ paucis attingere : quam nos quoque servantes, præsenti tempore non immerito credimus intimandam. » (sic) Nous croyons qu'il faut lire « imitandam ».

[2] De Wulf, *Hist. de la Philosophie Médiévale*, p. 151. Le texte que nous venons de citer (note précédente) permet d'établir d'une manière assez nette le domaine de la Philosophie à cette époque. La science du docteur en philosophie se borne à reproduire quelques définitions tirées de l'Isagogue de Porphyre, des Catégories d'Aristote et du Perihermenias. En somme, tout ce que l'on sait de Philosophie se résume à quelques notions de Logique ou de dialectique. Vid. Cassiod., *Op.*, *cit.*, col. 1169 & sq. ; Isidore de Séville, *Etymolog.* lib. II. Patr. lat., éd. Migne, T. 82, col. 142 & sq.

CHAPITRE IV.

LA CLASSIFICATION DES SCIENCES D'APRÈS CASSIODORE

SOMMAIRE

Cassiodore et les arts libéraux — Rôle attribué à la logique — Nouvelle division des arts en spéculatifs, pratiques et poétiques — Etat des esprits au sujet de la classification des sciences — Influence de Boèce sur Cassiodore — Objet de chacun des arts libéraux et des différentes parties de la Philosophie — Ce que prouvent les nombreuses définitions de la Philosophie réunies par Cassiodore.

Avec Cassiodore (vers 470-570) disciple de Boèce, et ministre aussi de Théodoric,[1] les arts libéraux sont à peu près[2] définitivement divisés en arts proprement dits : grammaire, rhétorique et logique, et en sciences ou disciplines libérales : arithmétique, géométrie, musique et astronomie [3]. Cassiodore toutefois ne paraît connaître ni le « Trivium » ni le « Quadrivium »[4]. Ces

---

[1] Nommé Patrice par Theodoric en récompense de ses nombreux services, (Cassiod., *Variarum*, lib. I, Epist. IV, *loc. cit.*, T. 69, col. 508). il se retira ensuite dans le monastère de Viviers (Cassiod., *De Institutione div. litt.*, c. 29, col. 1143). Il écrivit ses ouvrages pour l'instruction de ses frères. Cf. Cassiod., *op. cit.*, col. 1106 & 1107.

[2] Nous disons *à peu près* car Cassiodore ne se prononce pas lorsqu'il s'agit d'établir si la dialectique est un art ou une discipline. Aussi évite-t-il au commencement de son ouvrage de *Artibus ac Disciplinis* etc., col. 1151, de donner un dénominatif à la dialectique alors qu'il qualifie chacun des arts libéraux du nom d'Art (Grammaire et Rhétorique) ou de discipline (Sciences mathématiques.)

[3] Cassiod., *De Artibus ac Disciplinis liberalium litt.* (Præfatio, col. 1151.)

[4] Par contre Cassiodore donne la distinction entre «l'art et la science» en faisant remonter à Platon et à Aristote cette distinction. « Inter artem & disciplinam, dit-il, Plato et Aristoteles, opinabiles magistri sæcularium litterarum, hanc differentiam esse voluerunt, dicentes : Artem esse habitudinem operatricem, quæ se et aliter habere possunt : disciplina vero est quæ de his agit quæ aliter evenire non possunt. » Casssiod., *Op. cit.*, col 1203.

deux expressions qui allaient être consacrées par un long usage et dont l'une avait été employée déjà par Boèce ne se rencontrent nulle part dans ses écrits. On remarque de plus chez Cassiodore, comme chez son maître un certain embarras lorsqu'il s'agit de déterminer le rôle de la logique connue aussi sous le nom de dialectique[1]. Doit-on la considérer comme une science ou comme un art? Telle est la question que l'on continue à se poser. Cassiodore y répond de la manière que voici : « Quelques uns, dit-il, ont donné le nom d'Art à la logique lorsqu'elle traite des syllogismes sophistiques, tandis qu'ils lui réservent le nom de « science » quand elle a pour objet l'étude des syllogismes apodictiques ou probables[2]»

Mais si Cassiodore ne fait pas mention de la division des arts libéraux en Trivium et Quadrivium, il rappelle une autre répartition des arts. Au commencement de son traité « De Arte Rhetorica[3]» il divise les arts en

---

[1] Ces deux mots ont été employés l'un pour l'autre, durant le moyen-âge, comme le remarque avec raison Hauréau, *op. cit.*, p. 42 note 1. En effet, Cassiodore, *op. cit.*, col. 1151 dit « Tertia de logica, quæ dialectica nuncupatur » et col. 1167 « Nunc ad Logicam quæ & dialectica dicitur. Isid. Hisp. *I Etymolog.* c. *2*, col. 74 « Tertia dialectica cognomento Logica. » Rabanus Maurus, *De Clericorum institutione*, l. c. c. 20, col. 397, « *Dialectica* est disciplina rationalis... » et à la fin du chapitre, il résume ce qu'il vient de dire et termine ainsi. « Sed quia de *Logica* jam diximus, etc... »

[2] Cassiod. *Op. cit.*, col. 1167.

[3] Cassiod. *De Artibus ac Disciplinis liberalium litt.* col. 1157. ,, Artium aliae sunt positae in inspectione, id est cognitione et aestimatione rerum, qualis est astrologia : nullum exigens actum, sed ipso rei cujus studium habet, in tellectu contenta, quae *θεωρητικὴ* vocatur. Alia in agendo, cujus in hoc finis est, ut ipso actu perficiatur, nihilque post actum operis relinquat, quae *πρακτικὴ* dicitur, qualis saltatio est. Alia in effectu, quae operis, quod oculis subjicitur consummatione, finem accipiunt, quam *ποιητικὴν* appellamus, qualis est pictura. "

théoriques, pratiques et poétiques. Sous le nom de théoriques, sont compris tous les arts qui ont pour but l'examen ou la connaissance des choses, telle, par exemple, l'astrologie qui, dit-il, ne demande aucun acte, mais se borne à contempler l'objet qu'elle étudie. De là son nom de théorique. Par « arts pratiques », Cassiodore entend ceux qui ont pour but la production d'un acte dont il ne reste, après la position de l'acte même, aucun résultat. Il cite comme exemple l'art de la danse. Enfin sont appelés poétiques tous les arts qui se proposent comme fin de plaire à nos yeux : tel, p. ex., l'art de la peinture.

Ce tableau de la division des Arts, placé au commencement du traité cité, sans aucune liaison avec ce qui précède, ni avec ce qui suit, nous semble représenter parfaitement l'état d'esprit des écrivains du premier moyen-âge par rapport au problème qui nous occupe. En présence de différentes divisions provenant soit des Grecs soit des Romains, ils ne savent quel parti prendre ; ils confondent tout, appliquant aux arts la division qu'Aristote avait réservée à la philosophie, et mêlant la classification donnée par Aristote avec celle de Platon telle que l'avait reproduite St Augustin. En effet, dans son traité de la Dialectique, Cassiodore indique, sous forme de tableau synoptique, la division de la Philosophie d'après Aristote et donne en même temps, sous le nom de «definitio philosophiae» la division de Platon. Voici ce tableau tel qu'il se trouve dans les œuvres de Cassiodore[1] :

[1] Cf, *Op. cit.*, c. III. *De Dialectica* col. 1167. Cette classification a été reproduite également par Denk, *Geschichte des Gallo-fränkischen Un-*

DIVISION DE LA PHILOSOPHIE

- Philosophia dividitur secundum Aristotelem
  - in Inspectivam *θεωρητικήν* Hæc dividitur
    - In Naturalem
      - In Arithmeticam
      - Musicam
      - Geometriam
      - Astronomiam
    - Doctrinalem
    - Divinam
  - et Actualem *πρακτικήν* Hæc dividitur
    - Moralem *ἠθικήν*
    - Dispensativam *οἰκονομικήν*
    - Civilem *πολιτικήν*

- *ἀρετὴ*
  - *ἠθική*
  - *οἰκονομική*
  - *πρακτική*

- *νομοτετικόν*
- *δικαστικόν*

- Definitio Philosophiæ
  - *θεωρητικὴ*
    - *φυσική*
    - *λογική*
    - *ἠθικὴ*
  - *πρακτικὴ*

Cassiodore croit reproduire la division aristotélicienne. Mais, bien qu'il ne le dise pas, cette répartition est empruntée à Boèce, dont Cassiodore adopte la manière de voir par rapport à la science économique[1]. Or, en

---

terrichts-und Bildungswesens, p. 214 & 215.

[1] Cassiodore fait en effet, de cette science « dispensative » une subdivision de la Philosophie active au même titre que la morale et que la science civile ou politique. » Le tableau exposé plus haut en est la preuve évidente. Mais ce n'est pas l'unique fait établissant l'influence de Boèce sur Cassiodore. Ce dernier en effet a beaucoup emprunté aux écrits de Boèce qu'il reproduit textuellement dans plusieurs chapitres. Ainsi le chapitre «De Dialecticis locis, Cassiod., *De Artibus.*, etc. col.

ce point, avons-nous dit, Boèce s'écarte du Stagirite. Cassiodore n'a donc pas puisé dans Aristote même l'indication qu'il nous fournit touchant la division de la

1176-1179 D est copié textuellement de Boèce, *De Differentiis topicis*, lib. I, col. 1174 C.. 1176 A et de col. 1180 C à la fin du livre Ier ; de même Cassiod., Ch. « De syllogismis » et « de Mediis » col. 1179-1190, tirés textuellement de Boèce « *De Differentiis top.*, lib. II, col. 1183 C-1185 B et de col. 1186 D à la fin du 2e livre ; de même encore Cassiodore, Ch. « De locis rhetoricis » col. 1196 à la fin du ch. extraits de Boèce «*De Differentiis top.*» lib. IV, col. 1208 C-1210 B ; de même aussi Cassiod., Ch. « de Circumstantiis » col. 1198-1202 C de Boèce « *De Differentiis top.*» lib. IV, 1212 C-1216C. Ces nombreux emprunts textuels que nous avons cru bon de signaler, parce que nous ne les avons trouvé mentionnés par aucun auteur, paraissent prouver assez nettement jusqu'à quel point Cassiodore est tributaire des ouvrages de Boèce.

Toutefois, la similitude parfaite des deux versions a fait naître en nous un certain doute sur l'authenticité de la version de Cassiodore en ce qui concerne les passages cités ci-dessus. Nous savons, il est vrai, que généralement les écrivains du premier moyen-âge se font de fréquents emprunts. Cependant même en admettant ce fait, pour les écrits en question il est difficile d'expliquer certains textes de la version de Cassiodore. Ainsi dans un des passages tirés des écrits de Boèce, nous lisons : « Sed de hujusmodi propositionibus in *his commentariis* quos in *Perihermenias Aristotelis* libros *scripsimus*, diligentius *disseruimus* » Cassiod., *De Artibus ac Disciplinis*, etc. col. 1177; cf. Boèce, *De Differentiis top.*, lib. I, col. 1176 ; Cassiod., *l. c.*, col. 1183. «Nec in his explicandis diutius laboramus, si *priores Resolutorii*, *vel topica* diligentius ingenium lectoris instruxerint. » Cf. Boèce, *l. c.*, lib. II, col. 1193 ; Cassiod., *l. c.*, col. 1181 «.....quod in *prioribus resolutoris*, quæ ab Aristotele *transtulimus* demonstratum est.» Cf. Boèce, *l. c.*, lib. II, col. 1184. Cassiod., *l. c.*, col., 1186 «...Quos (locos) *in expositione Topicorum Aristotelis* diligentius persecuti *sumus* » Cf. Boèce, *l. c.*, col. 1191 ; Cassiod., *l. c.*, col. 1187. «... Quorum omnium in *meo* libro diligentius *explicavi quem de divisione composui.* » Dans Boèce *l. c.*, col. 1192, nous n'avons pas le *meo*..

D'après ces différents textes, il résulterait que Cassiodore aurait écrit des commentaires sur le Perihermenias d'Aristote, des traductions des Premiers Analytiques et des Topiques d'Aristote, une exposition des Topiques de ce même Philosophe. Il aurait de plus composé un livre sur la « Division ». Tout cela est vrai, s'il s'agit de Boèce dont nous possédons encore les traités cités. Boèce pouvait donc renvoyer le lecteur à ses propres ouvrages. Mais il n'en est pas de même de Cassiodore à qui l'on n'a jamais attribué ces écrits, et que l'on n'a jamais recon-

Philosophie[1]. De plus, la division de la science doctrinale en Arithmétique, Géométrie, Musique et Astronomie, n'est point d'Aristote, mais de Boèce.

Quant au second mode de répartition, il rappelle la division de Platon, mais telle que nous l'avons retrouvee chez St Augustin. Ce philosophe avait essayé d'accorder Platon et Aristote, disant que la division de la Philosophie en trois parties : Naturelle, Ethique et Lo-

---

nu comme auteur d'ouvrages de ce genre. Il n'y a pas de doute que ces textes s'appliquent à Boèce. Cassiodore, du reste, nous a laissé une liste des ouvrages sur la logique du Patrice Boèce, « Isagogen, dit-il, l. c. col. 1202 & 1203, transtulit patricius Boetius, commenta ejus gemina derelinquens. Categorias idem transtulit patricius Boetius, cujus commenta tribus libris ipse quoque formavit. Perihermenias supra memoratus patricius transtulit in Latinum : cujus commenta ipse duplicia minutissima disputatione tractavit... Supra memoratus vero patricius de syllogismis hypotheticis lucidissime pertractavit Topica Aristotelis uno libro Cicero transtulit in Latinum, cujus commenta prospector atque amator latinorum patricius Boetius octo libris exposuit. Nam et prædictus Boetius patricius eadem Topica Aristotelis octo libris in latinum vertit eloquium. » En outre, Cassiodore eût-il composé des ouvrages sur la logique, que nous ne posséderions plus, comment expliquer ces diverses coïncidences : ces ouvrages seraient exactement les mêmes que ceux dont parle Boèce, et Cassiodore les citerait toujours aux mêmes endroits que Boèce. Par conséquent, à moins d'accuser le moine de Viviers ou de se dire l'auteur de livres qu'il n'a point écrits, ou d'avoir copié Boèce avec une servilité telle qu'il lui aurait même emprunté les expressions relatives aux ouvrages cités, il est difficile de ne pas voir, dans les textes dont nous avons parlé, au moins un indice assez probable d'une interpolation d'anciens manuscrits de Boèce dans les écrits de Cassiodore.

[1] Il faut noter, du reste, que cette division générale de la Philosophie spéculative ne se rencontre chez Aristote que dans la Métaphysique, comme nous l'avons dit en parlant de la division aristotélicienne. Or Cassiodore paraît ne pas connaître d'autres ouvrages d'Aristote que ses écrits sur la logique. Nous ne rencontrons en effet aucune mention soit de la Métaphysique soit d'ouvrages autres que ceux composant l'Organon. Tous les autres écrits du Stagirite seront dès cette époque inconnus jusqu'au XIIIe siècle. Cf. Hauréau, *Hist. de la Philos. Scolast.*, T. I, p. 45 ; P. Mandonnet, *Siger de Brabant, et l'averroïsme latin au XIIIe*

gique n'était nullement en opposition avec celle qui n'établit dans la Philosophie que la double répartition en spéculative et pratique. Le tableau synoptique que nous venons d'exposer indique précisément la conciliation de la division de Platon avec celle d'Aristote, sous le titre de «definitio Philosophiae». Nous pouvons donc conclure que Cassiodore essaie, à son tour, de concilier Boèce et St Augustin en rapprochant les classifications adoptées par ces deux philosophes.

Cependant, de ces deux systèmes, Cassiodore préfère celui de Boèce [1]. Il ne développe, en effet, que la

siècle, p. XXVII.

[1] Cassiodore estime trop le patrice romain qu'il appelle dans son traité « de Arithmetica » et « de Geometria » *vir magnificus*, pour ne pas adopter sa division à l'exclusion de tout autre. Boèce cependant n'est pas l'unique source à laquelle Cassiodore va puiser. Dans le traité « de Grammatica » il s'inspire surtout de Donat, dont l'ouvrage lui paraît plus conforme aux enfants et à tous ceux qui ne sont pas encore bien avancés dans l'art de la Grammaire. Cf. *de Arte Gram.*, col. 1152. Dans le traité de la Rhétorique il suit comme modèles Cicéron, Marius Victorinus & Quintillien. Cf. de *Arte Rhetorica*, col. 1164. Boèce, Apulée de Madaure & Varron lui servent de guides dans la dialectique. Cf. *De Dialectica*, col. 1168 & 1203. Il fait également quelques emprunts à Marius Victorinus pour ce qui concerne les syllogismes hypothétiques. Cf. *loc. cit.*, col. 1173. Dans l'Arithmétique, il cite Nicomaque, Apulée de Madaure & Boèce. Cf. *de Arithmetica*, col. 1208 ; dans la Musique, Mutianus, Censorinus. Cf. *de Musica*, col. 1208 & surtout Albinus ; *loc. cit.*, col. 1212. Il parle également à cet endroit des livres de Saint Augustin sur la Musique. Il suit Boèce dans son traité *de Geometria*, col. 1213. Dans le traité de l'Astronomie, il cite Sénèque. Cf. *de Astronomia*, col. 1216, Ptolémée et Varron; *loc. cit.*, col. 1217. Parmi tous les auteurs dont parle Cassiodore on ne voit pas figurer le nom de Martianus Capella. Peut-on dès lors affirmer, comme le fait Hauréau, *Op. cit.*, p. 25, que Cassiodore a eu le *De Nuptiis Mercurii et Philologiæ* entre les mains ? Deux passages des écrits de Cassiodore pourraient provenir de Martianus Capella : C'est le chap. « de Nominibus » Cassiod., *De Artibus ac Disciplinis*, etc, col. 1154 et le ch. « De Verbis » *loc. cit.*, col. 1155. Ces deux chapitres nous les retrouvons dans Martianus, lib. III, *de Gramm.*, p. 85 & sq. Toutefois dans les

division qu'il dit être d'Aristote. La philosophie théorique ou *inspective* dit-il, nous permet de contempler quelque chose des êtres célestes et divins, en nous élevant au dessus du monde visible. La philosophie naturelle étudie, comme son nom l'indique, la nature de chaque être, car rien dans la vie n'est engendré contrairement à la nature, mais à toute chose est assigné l'usage pour lequel le Créateur l'a produite, à moins que par la volonté de Dieu, il ne s'opère un miracle.

La science doctrinale a pour objet l'étude de la quantité abstraite ainsi appelée parce que notre intelligence la considère séparément de la matière ou des autres accidents.

écrits de Cassiodore, ils sont incomplets. Au premier de ces chapitres manquent le commencement et au second, la fin. Le texte lui-même indique qu'il y a quelque lacune, ce dont on peut se convaincre en comparant ces chapitres avec ceux de Martianus. Malgré ces quelques points de ressemblance dans les ouvrages de ces deux écrivains, nous ne croyons pas pouvoir conclure que Cassiodore se soit inspiré de Capella. Car, comme les chapitres dont nous venons de parler se trouvent dans le *de Arte Gramm.*, ils sont empruntés a Donat et non à Martianus. Cassiodore nous avertit en effet qu'il laissera de côté tous les auteurs pour ne se servir que de Donat. Cf. *loc. cit.*, col. 1152. Ce que l'on peut conclure de là, c'est que Martianus et Cassiodore ont puisé à la même source, avec cette différence que le premier de ces auteurs ne nous avertit point de l'emprunt qu'il fait. Cassiodore et Martianus ont aussi quelques points de ressemblance par rapport aux formes du syllogisme. Cf. Casssiod., *de Dialectica*, *loc. cit.*, col. 1171 & Capella, lib. III, *de Dial.*, p. 130 et sq. Mais ici encore, on ne doit pas davantage croire à un emprunt fait à Martianus. Car Cassiodore a suivi l'ouvrage intitulé « Perihermenias » d'Apulée auquel il renvoie le lecteur : « Has formulas categ. syllogismorum qui *plene* nosse desiderat, librum legat qui inscribitur Perihermenias Apuleii, et quæ subtilius sunt tractata, cognoscet ». *loc. cit.*, col. 1173. Pour ces raisons, nous croyons donc que le jugement d'Hauréau n'est pas bien fondé. Nous verrons bientôt ce qu'il faut penser de l'opinion de ce même historien relativement à Isidore de Séville.

[1] Cassiod., *de Artibus ac Disciplinis liberal litter.*, col. 1168 & 1169.

L'Arithmétique est la science de la quantité numérable.

La Musique est la science qui traite des nombres en tant qu'ils ont un rapport avec les sons[1] ; la Géométrie, la science des grandeurs qui ne varient point. L'astronomie étudie le cours et la figure des astres, le rapport des étoiles entr'elles et avec la terre. La science divine étudie ou l'ineffable nature divine ou les créatures spirituelles. Tel est le domaine de la Philosophie théorique dans son ensemble[2]. Parcourons aussi brièvement que l'a fait Cassiodore, la division de la Philosophie *actuelle* ou pratique dont le but est de mettre à exécution les choses proposées. Elle comprend 1° la Morale qui recherche la manière de vivre honnête-

[1] Pour Cassiodore comme pour Platon, Aristote et les écrivains du premier moyen-âge, la musique a une signification ou plutôt une influence morale qu'ils se plaisent à faire ressortir. Ils lui attribuent un rôle dans tous les actes que nous accomplissons. « Musica... disciplina per omnes actus vitæ nostræ hac ratione diffunditur. Primum si Creatoris mandata faciamus, & puris mentibus statutis ab eo regulis serviamus.... Quod si nos bona conversatione tractemus, tali disciplinæ probamur semper esse sociati ; quando vero iniquitates gerimus, musicam non habemus. » Cassiod., *de Artibus ac Disciplinis*, etc. col. 1208 & 1209. « Sine Musica, dit Isid. de Séville, *Etymol.*, lib. III, col. 163, nulla disciplina potest esse perfecta, nihil enim est sine illa... Ad tolerandos quoque labores musica animum mulcet, et singulorum operum fatigationem modulatio vocis solatur... Sed et quidquid loquimur, vel intrinsecus venarum pulsibus commovemur, per musicos rythmos harmoniæ virtutibus probatur esse sociatum. »

Raban Maur, *de Clericorum institutione*, lib. III col. 1401, c. 24, reproduit textuellement Cassiodore et ajoute : « Hæc ergo disciplina tam nobilis est, tamque utilis, ut qui ea caruerit, ecclesiasticum officium congrue implere non possit. » Cette conclusion n'a rien d'étonnant si on se rappelle que la musique a été regardée comme quelque chose de presque divin par Saint Augustin : *pene divina* ista disciplina» *de Musica*, lib. I. Patr. lat., ed. Migne, T. 32, c. I, col. 1084.

[2] Cassiod., *de Artibus ac Disciplinis liberal. litt.*, col. 1168.

ment, et fournit les moyens d'arriver à la vertu ; 2° la science *dispensative* ou économique qui n'est autre chose que l'ordre sagement établi dans tout ce qui concerne les affaires domestiques, et enfin 3° la science civile qui a pour but de procurer, par une sage administration, l'utilité de tous les citoyens[1].

A cet exposé de la division de la Philosophie, Cassiodore ajoute un certain nombre de définitions de la Philosophie empruntées à différents auteurs. « Elle est la science probable des choses divines et humaines. » Ou encore la philosophie est l'art des arts, la science des sciences. Ou bien : « la philosophie est la méditation de la mort : ce qui convient mieux aux chrétiens. Elle consiste dans l'assimilation de l'homme à Dieu, autant que cela est possible. » Cette dernière est exprimée en grec et en latin[2]. Tout cet assemblage de définitions prouve une fois de plus, l'état de confusion qui règne dans l'esprit des écrivains de cette époque ; car nous rencontrerons la même indécision chez Isidore de Séville.

On reçoit de divers côtés des lambeaux de systèmes souvent opposés, que l'on rapproche naïvement ne sachant pour quel parti philosophique se prononcer et ne voyant aucune issue dans ce labyrinthe où s'entrecroisent tant de définitions et de divisions diverses de la Philosophie. Cet état de choses s'explique, comme nous l'avons dit déjà, par l'abîme creusé pour ainsi dire, par les invasions barbares entre le passé philo-

---

[1] Cassiod., *Op. cit.*, col. 1169.
[2] Cf. Cassiod., *Op. cit.*, col. 1167.

sophique et l'époque du premier moyen-âge. Quand on se représente les nombreuses difficultés que durent surmonter les écrivains de ces temps difficiles pour sauver le flambeau de la science, en réunissant ces fragments épars d'un brillant passé philosophique, on ne doit point s'étonner, comme paraît le faire Hauréau, d'un manque de système et de l'absence d'une synthèse philosophique. D'ailleurs, nous verrons peu à peu cette synthèse se reconstituer. Chaque écrivain, en apportant le fruit de son travail, élargira le cadre reçu de ses prédécesseurs.

CHAPITRE V.

SOMMAIRE

Distinction entre le mot « art » et le mot « science » — Origine de cette distinction d'après Hauréau — Influence de Martianus Capella sur Isidore de Séville d'après Hauréau — Isidore adopte la division attribuée à Platon et non celle de Boèce — Raison de cette préférence — Isidore élargit le cadre des études en introduisant dans la Classification un nouvel art : la Médecine.

Ainsi Isidore de Séville dont nous allons examiner la théorie par rapport à la classification des sciences et à l'idée qu'il se fait de la Philosophie marque un progrès déjà. Il admet évidemment comme Cassiodore les sept arts libéraux qu'il énumère au second chapitre de ses « Etymologies » en donnant la définition de chacun d'eux. Il rappelle aussi la distinction entre « art » et « science ou discipline ». Selon Isidore, elle remonte à Platon et à Aristote[1]. Cette indication, l'évêque de Séville l'a puisée dans Cassiodore à qui il fait de nombreux emprunts[2].

Hauréau semble n'avoir pas eu connaissance de l'existence de cette distinction dans Cassiodore. Il pré-

[1] Isid. Hispalensis, *I Etymolog.*, c. I, col. 73.

[2] Voici quelques exemples : Chap. de « Statibus » dans la Rhétorique. Cassiod., col. 1162 & sq. ; Isidorus Hisp., *loc. cit.*, lib. II, col. 128 & sq.

CASSIODORE	ISIDORE
Status, Græce *στάσις*. Status causarum sunt aut rationales, aut legales. Status vero dicitur ea res in qua causa consistit. Fit autem ex intentione et depulsione vel constitutione... Status rationales secundum	Status causarum apud rhetores dicitur ea res in qua causa consistit, id est constitutio. Græci autem statum a contentione, *στάσιν*, dicunt. Fit autem ex intentione et depulsione. Status autem causarum

tend qu'Isidore l'a empruntée à Philon le Juif [1]. Nous

generales quæstiones sunt quatuor: Conjectura, finis, qualitas, translatio conjecturalis status est, cum factum quod ab alio abjicitur, ab adversario pernegatur.

Finitivus status est, cum id quod objicitur, non hoc esse contendimus; sed quid illud sit, adhibitis definitionibus approbamus.

Qualitas est, cum qualis res sit, quæritur ; et quia de vi et genere negotii controversia est, constitutio generalis vocatur.

Relatio criminis est, cum ideo jure factum dicitur, quod aliquis ante injuriam lacessierit.

Comparatio est, cum aliud aliquod alterius factum honestum aut utile contenditur, quod, ut fieret illud quod arguitur, dicitur esse commissum.

duo sunt rationalis & legalis. De rationali oriuntur conjectura, finis, qualitas, translatio...

Conjecturalis status est cum factum quod alii objicitur ab alio pernegatur.

Definitivus status est, cum id quod objicitur, non hoc esse contenditur, sed quid illud sit, adhibitis definitionibus approbatur.

Qualitas est, dum qualis sit res quæritur, et quia de vi et genere negotii controversia agitur, constitutio generalis appellatur... Relatio criminis est, cum ideo jure factum dicitur, quod alius ante injuria lacessierit.

Comparatio est, cum aliquod alterius factum honestum aut utile contenditur, quod, ut fieret, illud quod arguitur, dicitur esse commissum.

Nous pourrions continuer ce parallèle pour le reste du chapitre. Les chap. VI, VIII et IX d'Isidore, *loc. cit.*, col. 127-130 sont également la reproduction fidèle des écrits de Cassiod., *loc. cit.*, ch. « De controversia, etc., col. 1163-1167. Il en est de même de la dialectique. Une partie des chap. 24, 26, 27 et les chap. 28 & 29 en entiers, sont identiques aux chapitres correspondants de Cassiodore. Voir ce dernier, ch. III, col. 1168-1175.

Dans le traité « de Arithmetica » d'Isidore, *III Etymol.*, col. 158 & sq. les chap. VI & VII sont empruntés à Cassiodore. Cf. traité correspondant, chap. intitulé : « *Tertia divisio numeri* » col. 1206-1208.

Dans le traité « de Geometria » qu'Isidore semble avoir négligé, le ch. XI est tiré de Cassiodore, col. 1213. D'après l'indication qu'Isidore nous donne au ch. II, *I Etymol.*, le traité de la géométrie devrait avoir sa place, non pas avant mais après le traité de la Musique, quoique dans l'édition Migne le traité « de Geometria » précède celui de la Musique. Dans les écrits de Cassiodore, l'ordre des traités est conforme à celui qu'Isidore mentionne au chapitre cité.

[1] Hauréau, *Histoire de la Philosophie scolastique*, T. I, p. 24.

[illegible] partageons point l'avis de cet historien. Car, si [illegible] a été le guide suivi par Isidore, n'est-il pas [illegible] affirmé que c'est du moine de Viviers que [illegible] de Séville reçoit cette indication ? D'autre part, [illegible] Hauréau qu'Isidore n'a pas lu les écrits de Platon, ni même ceux d'Aristote, puisque [illegible] dernier établit la distinction [illegible] ne paraît pas avoir été connu des [illegible] époque, comme nous l'avons dit au sujet de Cassiodore. Mais Isidore connaît fort bien Cassiodore et, de même que ce dernier s'inspire de Boëce qu'il copie même parfois littéralement, ainsi Isidore à son tour suit en général Cassiodore dont il reproduit en grande partie les définitions et les divisions ; le rapprochement et la comparaison des deux auteurs le prouvent d'une manière évidente [2]. Si Hauréau avait fait ce travail et si, aux auteurs cités, il avait joint Martianus Capella, il aurait pu se convaincre sans peine qu'Isidore de Séville n'a pas lu aussi souvent que le pense Hauréau « le livre bizarre de Martianus Capella : *De Nuptiis inter Philologiam et Mercurium et de septem artibus liberalibus* [3]. » Il aurait vu que le véritable inspirateur et maître d'Isidore n'est pas le rhéteur africain Martianus, dont le nom paraît inconnu à

---

[1] Hauréau, *op. cit.*, p. 25.

[2] Voir page 88, note 2.

[3] Cet historien reproche à Isidore de Séville d'avoir « fréquemment allégué la vénérable antiquité pour paraître plus savant qu'il ne l'était. Il avait lu, continue-t-il, les écrits de Philon et non ceux de Platon ; il avait lu plus souvent le livre bizarre de M. Capella... » Hauréau, *op. cit.*, p. 24. Ce qu'il eût été bon d'indiquer, ce sont les faits sur lesquels

l'évêque de Séville,[1] mais bien Cassiodore à qui Isidore emprunte textuellement un grand nombre de passages. Les quelques points de ressemblance que l'on peut remarquer entre Isidore et Martianus sont reproduits à peu près mot à mot, non pas de Martianus, mais de Cassiodore, dont la version du reste n'est pas semblable à celle de Capella [2]. De plus, les passages de Cassiodore cités plus haut comme ayant pu être tirés de Capella, ne se retrouvent pas dans les écrits d'Isidore. L'influence de Martianus sur Isidore de Séville paraît donc avoir été nulle et nous remplacerions volontiers la proposition d'Hauréau par la suivante: Isidore a lu très souvent et reproduit en partie le livre de Cassiodore *de Artibus ac Disciplinis liberalium litterarum :* il paraît, au contraire, avoir ignoré ou du moins très peu connu le « *de Nuptiis inter Philologiam et Mercurium.*

Hauréau s'appuie pour porter ce jugemeut. Car de ce que Isidore vivait du temps de Grégoire de Tours qui appelle Martianus « noster Martianus » (Greg. Turon., *Historia Franc.*, lib. X. c. 31 peut-on conclure comme le fait Hauréau *loc. cit.*, p. 25, que Martianus a dû être le maître d'Isidore ou qu'au moins il l'a lu très souvent ? Nous croyons que la conclusion ne s'impose pas nécessairement. Du reste les nombreux rapprochements que nous avons indiqués prouvent évidemment que Martianus n'est pas le maître d'Isidore. Reste à savoir si Isidore a même connu l'ouvrage de Capella. C'est ce que nous examinerons un peu plus loin.

[1] Isidore en effet ne cite jamais le nom de Martianus Capella. Nous ne prétendons point cependant que ce silence soit un argument prouvant qu'Isidore n'a pas connu les écrits de Capella. Car l'évêque de Séville ne cite pas davantage Cassiodore bien qu'il lui ait fait des emprunts manifestes, ainsi que nous l'avons montré et comme le reconnaît Monnier, *Alcuin et Charlemagne,* Paris, 1864, p. 32. « Isidore, dit-il, y reprend (dans ses Etymologies) l'œuvre de Cassiodore sur les sept arts, en copiant ses définitions souvent mot-à-mot... »

[2] Dans le chapitre qui concerne les formules du syllogisme, on trou-

Mais, bien qu'Isidore soit généralement fidèle à la doctrine de Cassiodore, il ne semble cependant pas en avoir partagé complètement le sentiment en ce qui concerne la division de la Philosophie. Nous avons vu que Cassiodore avait adopté la division aristotélicienne et qu'il l'avait empruntée à Boèce. Quant à la division de Saint Augustin, il l'avait énoncée sans s'y arrêter. Isidore se prononce au contraire en faveur de la division de Platon. « La Philosophie, dit-il [1], comprend

---

ve une assez grande ressemblance entre ces trois auteurs. Cf. Capella, *De Dialectica*, lib. IV, p. 130 etc. ; Cassiodore, *De Dialectica*, col. 1171-1172 ; Isid. Hisp., *II Etymol.*, c. 28, col. 146 & sq. ; mais on remarque sans peine que le texte d'Isidore se rapproche de celui de Cassiodore plutôt que de la version de Martianus. Dans le chapitre « De Oppositis », *II Etymol.*, c. 31, col. 153, nous rencontrons une phrase ou l'autre que l'on trouve aussi dans Capella, *De Dialectica*, lib. III, p. 118-119. Mais Isidore s'est inspiré de Cicéron qu'il cite, *loc. cit.*, col. 155. Quant au *lambdacisme*, (*Etymol.*, c 32, col. 107.) Isidore en donne une définition autre que celle que nous trouvons dans Capella, *De Rhetorica*, lib. V, p. 170. Il est une expression cependant qui provient d'auteurs autres que Boèce ou Cassiodore, celle de *impariter impar* qu'Isidore emploie en parlant des nombres, *III Etymol.*, c. 5, col. 156. Cette expression se trouve dans Martianus, *De Arithmetica*, l. VII, p. 265. Mais puisque Isidore a reproduit dans ce traité, soit Cassiodore, comme nous l'avons montré plus haut, soit Boèce, Cf. Isid., *III Etymol.*, c. 5, col. 157 & Boèce, *De Arithmetica*, c. 19, T. 65, col. 1097, l'expression dont nous avons parlé permet-elle même de conclure qu'Isidore a connu Capella ? L'évêque de Séville peut l'avoir puisée soit dans Donat cité plusieurs fois par Isidore, (Cf. *I Etymol.*, c. 6, 82 ; cap. 16, col. 89; c. 33, col. 108 ; c. 37, col. 112 ; *II Etymol.*, c. 21, col. 135,) soit dans Varron également connu d'Isidore, Cf. *I. Etymol.*, c. 3, col. 74 ; c. 38, col. 117 ; *II Etymol*, c. 23, col. 140. Comme Capella s'est aussi servi de Varron, cf, Capella, lib. IV, *de Dialect.*, p. 101, Isidore et le rhéteur africain peuvent avoir emprunté à l'illustre romain cette expression commune aux deux. Quoiqu'il en soit de ce dernier point, on ne peut pas conclure, croyons-nous, des écrits d'Isidore que ce dernier ait lu *souvent* Martianus, comme le prétend Hauréau.

[1] Isid. Hisp., *II. Etymol.*, c. 24, col. 141 : « Philosophiæ species

trois parties : l'une, naturelle, appelée « Physique » par les Grecs ; cette science a pour objet l'étude ou l'examen de la nature. Thalès de Milet est le premier qui s'y soit adonné. Dans la suite, Platon l'a subdivisée en quatre parties : l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie [1]. La seconde partie de la Philosophie, connue sous le nom de «*Morale*» ou d'Ethique chez les Grecs, s'occupe des mœurs. L'origine de cette science remonte à Socrate qui l'a divisée d'après les quatre vertus de *Prudence*, de *Justice*, de *Force* et de *Tempérance*[2].

« Enfin, dit-il, Platon a ajouté à ces deux sciences la *Logique* ou *science rationelle*. Cette dernière a pour but d'indiquer la méthode à suivre dans la recherche de la vérité, qu'il s'agisse de la science physique, ou de la Morale. Platon, ajoute Isidore, a divisé la Logique en Rhétorique et Dialectique [3]. »

Appliquant ensuite cette division à l'Ecriture Sainte, Isidore trouve qu'elle s'adapte très bien aux différents sujets dont s'occupent les Livres Saints. En effet, dit-il, ils traitent ou de la nature, tels que la Genèse et l'Ecclésiaste, ou des mœurs, tel, par exemple, le li-

---

tripartita est : una *naturalis*, quæ Græce physica appellatur, in qua de naturæ inquisitione disseritur ; altera *moralis*, quæ Græce ethica dicitur, in qua de moribus agitur ; tertia *rationalis*, quæ Græco vocabulo logica appellatur, in qua disputatur quemadmodum in rerum causis, vel vitæ moribus veritas ipsa quæratur. »

[1] Isid. Hisp., *loc. cit.*, col. 141.

[2] « Ethicam Socrates primus ad corrigendos componendosque mores instituit... dividens eam in quatuor virtutes animæ, id est, prudentiam, justitiam, fortitudinem et temperantiam ». *loc. cit.*, col. 141.

[3] Isid. Hisp.. *loc. cit.*, col. 141.

vre des proverbes, comme du reste, les autres Livres Saints qui, tous, renferment ça et là des leçons morales. D'autres livres enfin ont rapport à la Logique, tels le Cantique des Cantiques et les Evangiles[1].

A côté de cette division de la Philosophie, Isidore en mentionne une autre. « Il en est, dit-il, qui divisent la philosophie en deux parties : la première est appelée *Inspective* et la seconde, *Actuelle* [2] » Il énumère ensuite les subdivisions de ces deux parties, en reproduisant textuellement Cassiodore, sans toutefois le nommer. Il rappelle en même temps les définitions de la Philosophie telles que nous les avons données plus haut. Mais si Isidore mentionne la division de Cassiodore, on voit clairement que ses préférences sont pour celle de Platon. Cette dernière, en effet lui paraît si parfaite qu'il la juge digne d'être appliquée à l'Ecriture Sainte. Il l'énumère du reste en premier lieu et la fait sienne.

Isidore de Séville s'écarte donc de Cassiodore en ce point. Car, contrairement à ce dernier, il adopte la division dite platonicienne [3]. Isidore en effet, n'a assurément pas lu les écrits du fondateur de l'Académie. Il lui attribue en effet la division de la Physique en quatre parties : Arithmétique, Géométrie, Musi-

---

[1] « In his quippe tribus generibus philosophiæ etiam eloquia divina consistunt. Nam, aut de natura disputare solent, ut in Genesi & Ecclesiaste ; ant de moribus, ut in Proverbiis et in omnibus sparsum libris ; aut de logica pro qua nostri theoricam sibi vindicant, ut in Cantico canticorum et Evangeliis » *loc. cit.*, col. 141.

[2] « Alii definierunt philosophiæ rationem in duabus consistere partibus, quarum prior inspectiva est, secunda actualis » *loc. cit.*, col. 142.

[3] Isid. Hisp., *loc. cit.*, col. 142.

que et Astronomie. Or cette division est bien postérieure à Platon. L'erreur d'Isidore provient de la confusion produite par les différentes divisions et subdivisions qui circulaient en ce moment. Comme Isidore avait emprunté à Saint Augustin la division générale de la Philosophie, à peu près dans les termes dont s'était servi le philosophe africain,[1] il a cru que la subdivision de la Physique devait être attribuée à Platon au même titre que la division générale lui était attribuée par St Augustin.

Mais on peut se demander pourquoi l'évêque de Séville, qui suit généralement Cassiodore, n'en adopte cependant pas la théorie par rapport à la répartition de la Philosophie. Pourquoi se déclare-t-il en faveur de la division platonicienne? C'est, croyons-nous, parce que cette dernière était celle de Saint Augustin et que l'autorité de ce Père, à qui Isidore fait plus d'un emprunt[2], était considérée par l'évêque de Séville comme supérieure à celle de Cassiodore.

De ce que nous venons de dire, il résulte que Cassiodore et Isidore représentent, en ce qui concerne la division de la Philosophie, les deux systèmes que nous trouverons en lutte durant tout le moyen-âge. On ne peut pas conclure de là toutefois qu'Isidore soit platonicien. Car il n'a pas de système philosophique. Tout ce qu'il nous apprend touchant la Philosophie

---

[1] Isidore se sert en effet des expressions mêmes de Saint Augustin, lorsqu'il indique l'objet de la Physique et de l'Ethique. Cf. Isid. Hisp., *II Etymol.*, c. 24, col. 141. & Saint Augustin, *VIII De civitate Dei*, Patr. l., éd. Migne, T. 41, col. 235, c. 10 et c. 3. col. 226.

[2] Entr'autres passages empruntés à Saint Augustin, on peut citer le

se borne à l'exposé de la division et de la définition avec un résumé de l'Isagogue, du Perihermenias et des Catégories. Du reste pour Isidore, comme pour Cassiodore, la philosophie se réduit à la dialectique[1].

Cependant, on remarque, avons-nous dit, un progrès de Cassiodore à Isidore de Séville. Ce dernier, en effet, ajoute au cadre reçu une nouvelle science, ou plutôt un nouvel art : c'est la Médecine, qui a pour but, dit-il, de conserver ou de rendre la santé du

---

commencement du chapitre III, *I Etymolog.*

ISIDORE	SAINT AUGUSTIN
Primordia grammaticæ artis litteræ communes existunt quas librarii et calculatores sequuntur, quorum disciplina velut quædam grammaticæ artis infantia est. Unde et eam Varro litterationem vocat. *I Etymol.*, c. 3, col. 74	..... Nata est illa librariorum et calculonum professio, velut quædam grammaticæ infantia, quam Varro litterationem vocat. *II De Ordine*, Patr. l., T. 32, cap. 12, col. 1012.
Quarum (Musarum) sonus quia sensibilis res est præterfluit in præteritum tempus, imprimiturque memoriæ, inde a poetis Jovis & Memoriæ filias Musas esse confictum est. *III Etymol.*, col. 163, c. 15.	Sonus autem quia sensibilis res est præterfluit in præteritum tempus, imprimiturque memoriæ ; rationabili mendacio jam poetis favente ratione..... Jovis & Memoriæ filias Musas esse confictum est. *loc. cit.*, col. 1014.
Ratio numeri contemnenda non est : in multis enin sanctarum scripturarum locis quantum mysterium habeant elucet. Non enim frustra in laudibus Dei dictum est : Omnia in mensura et numero et pondere fecisti. *loc. cit.*, col. 155, c. 4.	Unde ratio numeri contemnenda non est, quæ in multis sanctarum scripturarum locis, quam magni æstimanda sit elucet diligenter intuentibus. Nec frustra in laudibus Dei dictum est, omnia in mensura & numero et pondere disposuisti (Sap. XI, 21) *XI De civit. Dei*, Patr. lat., T. 41, c. 20, col. 344.

[1] Ce qui a rapport à la Philosophie se trouve en effet renfermé dans les traités de la Rhétorique et de la Dialectique ; car Isidore a réuni ces deux arts pour en former un seul livre. Cf. Isid., *II Etymol.*, col. 123.

corps. Elle s'occupe des maladies et des blessures.[1] » Après avoir énuméré les différentes maladies et les remèdes à employer contre chacune d'elles[2], Isidore répond à la question suivante : Pourquoi l'art de la Médecine n'est-il pas compté parmi les Arts libéranx [3]? C'est, dit-il, parce que cet art renferme tous les autres. Car le médecin doit connaître la grammaire pour comprendre et exposer ce qu'il lit; la rhétorique, pour définir, au moyen d'arguments convaincants, l'objet qu'il traite, la dialectique pour scruter, à l'aide du raisonnement, les causes des maladies; l'arithmétique pour connaître le nombre d'heures relatif à la durée de la maladie; la géométrie, pour être en état d'indiquer à chacun ce qu'il doit observer selon la contrée où il se trouve. Il ne devra pas non plus ignorer la Musique, car nous lisons que beaucoup de guérisons ont été opérées par l'emploi de cette discipline. Ainsi en se servant de cet art, David délivra Saül de l'esprit mauvais. Le médecin doit de plus connaître l'astronomie, puisque les changements de temps exercent une influence sur nos corps[4].

C'est donc avec raison, conclut-il, que la médecine est appelée *seconde philosophie*. « Elle embrasse en effet, dans son étude, l'homme tout entier, aussi bien que la Philosophie première. L'une s'occupe de

---

[1] Medecina est quæ corporis vel tuetur vel restaurat salutem, cujus materia versatur in morbis et vulneribus. Isid., *IV Etymol.*, c. I, col. 183.

[2] *Loc. cit.*, cap. VI & sq.

[3] « Quæritur a quibusdam quare inter cœteras liberales disciplinas medicinæ ars non contineatur. » Isid., *IV Etymol.*, c. 13, col. 196.

[4] Isid., *loc. cit.*, c. 13, col. 197-198.

l'âme et l'autre du corps [1]. » A cela Isidore ajoute un traité des lois [2], qui a été, croyons-nous, l'origine d'une nouvelle science : la Jurisprudence, que l'on verra figurer plus tard dans les programmes scolaires à côté de la Théologie. C'est ainsi qu'avec Isidore dont les Etymologies sont une véritable « Encyclopédie [3], » le cercle des études s'élargit notablement. On s'aperçoit dès lors que le cadre des sept arts libéraux est trop restreint : les nombreux problèmes que soulève la raison humaine, à mesure que l'on avance, dépassent les limites de la science reçue jusqu'alors. De là la nécessité d'étendre la classification des sciences. Isidore de Séville indique la première étape dans cette voie nouvelle qui conduira à la grande synthèse scolastique.

---

[1] « Hinc est quod medicina *secunda philosophia* dicitur. Utraque enim disciplina totum sibi hominem vindicat. Nam sicut per illam anima, ita per hanc corpus curatur. » Isid., *IV Etymol.*, c. 13, col. 198.

[2] Il forme la première partie du cinquième livre des Etymologies, ch. 1-27, col. 197-214.

[3] Denk, *Geschichte des gallo-fränkischen Unterrichts-und Bildungswesens*, p. 215.

CHAPITRE VI.

LE PROBLÈME DE LA CLASSIFICATION DES SCIENCES AU VIIIe SIÈCLE

SOMMAIRE

Les arts libéraux et la théologie. — La Philosophie : sa définition et son extension. — Division de la Philosophie. — Subdivisions de la Physique de la Morale et de la Logique. — La science théologique et inspective. — Alcuin s'inspire d'Isidore de Séville. — Il n'y a pas encore de classification établie au VIIIe siècle.

Mais avant d'atteindre ce but, bien des essais devront encore être tentés. Les nombreuses difficultés que présentent les débuts d'une civilisation ou d'une restauration telle que celle à laquelle assistent les VI, VII et VIII siècles ne permettent pas d'avancer bien rapidement. Nous venons de voir comment Isidore de Séville, la lumière d'Espagne, avait compris le problème de la classification des sciences au VII siècle. Si, de l'Espagne nous passons dans les Gaules, nous rencontrons au VIIIe siècle un homme qui, dans ses écrits, « embrasse à la fois le monde profane et le monde sacré[1] » Cet homme, c'est Alcuin, appelé le *Rollin* de l'époque carolingienne[2]. On connaît le grand mouvement qu'il imprima aux études. Nous ne nous arrêterons pas à le décrire ; ce serait sortir du cadre de notre travail. Bornons-nous à rappeler que, pour Alcuin, les sept arts libéraux résument toute la science profane[3].

[1] Laforêt, *Histoire d'Alcuin*, Namur-Paris, 1898, p. 132.

[2] Laforêt, *Op. cit.*, p. 131.

[3] Nous ne possédons d'Alcuin que ses ouvrages sur les branches du Trivium « Le temps, dit Laforêt, *op. cit.*, p. 34, n'a pas laissé venir

Ce sont les sept degrés qu'il se propose de parcourir avec ses élèves pour les conduire, dit-il, jusqu'au sommet des saintes Ecritures [1]. Car Alcuin considère la théologie comme « la reine » des sciences. Les autres connaissances sont ses dames d'honneur[2]. On voit par là que la tendance observée chez Cassiodore et Isidore de Séville se perpétue et que tout converge vers la science de Dieu.

La place faite à la Philosophie dénote qu'elle était encore réduite à n'être qu'une partie de la dialectique ou du moins à n'être autre chose que la dialectique. C'est, en effet, dans son traité « de Dialectica » que Alcuin donne la définition et la division de la Philosophie. « Philosophia, dit-il, est naturarum inquisitio, rerum humanarum divinarumque cognitio, quantum homini possibile est æstimare [3] .» Alcuin adopte l'ancienne définition en y ajoutant un membre de phrase qui semble indiquer une manière différente de comprendre le « rerum humanarum. » Jusqu'alors l'emploi de ces deux mots avait été adopté pour désigner, par opposition à la science divine, toute la science pro-

---

jusqu'à nous les autres ouvrages qu'Alcuin avait certainement écrits sur la Géométrie, la Musique, l'Astronomie. l'Arithmétique et la Poésie. »

[1] « ..... vobisque ad videndum ostendam septem philosophiæ gradus per eosdemque Deo donante et vita comite pro nostrarum portione virium penes temporis & aetatis opportunitatem ad sublimiora speculativæ scientiæ deduxero..... Per has vero, filii carissimi, semitas vestra quotidie currat adolescentia, donec perfectior ætas & animus sensus robustior ad culmina sanctarum Scripturarum perveniat. «Albini sive Alcuini, *opera didasc.*, *De Grammatica*, Patr. lat., éd. Migne, T. 101, col. 853-854.

[2] Laforêt, *op. cit.*, p. 130.

[3] Albini, *Opera didasc.*, *De Dialectica*, col. 952.

fane, soit spéculative soit pratique [1]. Alcuin n'a vraisemblablement compris sous cette dénomination que les actions humaines, c'est-à-dire la science morale ou pratique. Aussi, pour désigner la science spéculative, a-t-il ajouté : Philosophia est *naturarum inquisitio* Pourquoi cette distinction ? C'est qu'avec Alcuin, la philosophie morale, complètement méconnue dans les traités des arts libéraux soit de Cassiodore soit d'Isidore de Séville, reparaît et se trouve représentée dans le «Dialogus de Rhetorica et Virtutibus »[2], et dans le traité « de Virtutibus et vitiis [3]» Alcuin songea très proba-

---

[1] Quand en effet, Ciceron définit la philosophie « humanarum et divinarum rerum, causarumque quibus hæ res continentur, scientia, » *De Officiis*, lib. II, éd. Teubner, c. 2, p. 58, il comprend sous le nom de « rerum humanarum » non seulement la philosophie morale ou éthique, mais encore la Physique ou science spéculative. Car la Physique est considérée par l'orateur romain comme une partie de cette philosophie dont nous venons de donner la définition. Cf. *I Acad. Post.*, ed. cit., c. 5, p. 10. Cassiodore, *De Artibus ac Discipl. liberal. litter.*, c. III. col. 1167 & Isid. de Séville, *II Etymolog.*, c. XXIV, col. 141, l'avaient reproduite sans songer à y ajouter le «naturarum inquisitio». Pour eux, l'expression « rerum humanarum » était donc censée comprendre et la science pratique et la science spéculative.

Plus tard Saint Thomas dira également : *Cont. Gent.*, lib. III, c. LXXX « Per res autem humanas intelligendæ sunt *omnes inferiores naturæ* et causæ particulares quæ ad hominem ordinantur et in usum hominis cedunt » Par conséquent ce mot comprend la nature physique et l'expression « res humanas » s'applique à la science spéculative aussi bien qu'à la science morale. Mais Alcuin a attribué à cette expression un sens plus restreint.

[2] Albini, *opera didasc.*, col. 919 & sq. Ce traité « de Virtutibus » commence à col. 943.

[3] Quoique ce second opuscule ou traité de morale ne soit pas rangé parmi les arts libéraux comme le précédent, nous l'avons mentionné cependant parce qu'il indique la tendance qui se fait jour chez Alcuin, de faire rentrer la partie morale dans l'enseignement. — L'opuscule « de Virtutibus et Vitiis » se trouve parmi les *Op. moralia*, Patr. lat., T. 101, col. 613 & sq.

blement à établir cette distinction, parce que, ayant été amené par suite de la nouvelle matière qu'il introduisait dans le programme scolaire, à mieux approfondir la définition reçue, il ne la crut pas suffisante pour désigner tout le domaine de la Philosophie. Telle serait peut-être, selon nous, la raison pour laquelle Alcuin ajoute l'expression « naturarum inquisitio » réservant uniquement à la philosophie morale le « rerum humanarum » que Cassiodore et Isidore avaient employé après Cicéron pour désigner sans distinction toute la science profane. Nous retrouvons, dans le siècle suivant, la définition d'Alcuin reproduite par Raban Maur.

Cette philosophie, dont le domaine est encore si restreint, se divise en Physique, Ethique et Logique[1]. A la demande de son interlocuteur Charles, Alcuin donne de chacune de ces sciences la dénomination latine. « Physica, dit-il, est naturalis, Ethica est moralis, Logica est rationalis[2]. » Mais il ne s'étend pas davantage sur la définition et l'objet de chacune de ces trois sciences. Indiquant cependant brièvement les devoirs de la Physique, de la Morale et de la Logique, il emprunte à Isidore de Séville une formule caractéristique qu'il est difficile de rendre en français avec la même concision. « In Physica, dit-il, causa quærendi, in ethica ordo vivendi, in logica ratio intelligendi versatur[3]. » Par rapport à ces différentes sciences, Alcuin nous

---

[1] C. In quot partes dividitur philosophia ? A. In tres : physicam, ethicam, logicam. *De Dialectica*, c. 1, col. 952.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.*

fournit encore moins de renseignements qu'Isidore de Séville à qui le maître de l'école palatine fait du reste beaucoup d'emprunts [1].

Toutefois Alcuin indique les subdivisions de chacune des parties de la Philosophie. La Physique comprend l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. L'Ethique se divise également en quatre parties qui sont la prudence, la justice, la force et la tempérance.

La logique à son tour se subdivise en deux parties : la dialectique et la Rhétorique[2].

A la suite d'Isidore de Séville, Alcuin applique cette triple division de la Philosophie aux livres de l'Ecriture sainte. Il veut qu'on remplace la logique par la théologie dans cette répartition appliquée aux divines Ecritures [3].

Mais ce mot « théologie » attire l'attention de l'interlocuteur. Qu'est ce que la science théologique, demande-t-il? La théologie qu'on appelle en latin « science

---

[1] Pour les différents emprunts faits à Isidore de Séville par Alcuin, cf. Prantl, *Geschichte der Logik im Abendlande*, II B, p. 15.

Monnier, *Alcuin et Charlemagne*, p. 44-45.

Cet auteur, après avoir rapproché plusieurs passages des deux écrivains, ajoute : « Ces traités sur les sept arts sont moins des ouvrages originaux que des livres cahiers. » *Op. cit.*, p. 55.

[2] C. In quot species physica dividitur ? — A. In quatuor : Arithmeticam, Geometriam, musicam, astronomiam. — C. In quot partes dividitur ethica ? — In quatuor quoque : prudentiam, justitiam, fortitudinem, temperantiam, — C. Logica in quot species dividitur ? — A. In duas, in dialecticam et rhetoricam. » Alcuini, *op. de dialectica*, c. 1, col. 952.

[3] Cf. *Ibid.*, col. 952. Prantl, *op. cit.*, II B, p. 14, dit, en parlant de la division donnée par Alcuin : « Es gibt Alcuin nicht bloss die Ein-

inspective », répond Alcuin, est la science qui nous permet, en nous élevant au dessus des choses visibles, de contempler, dans une certaine mesure, les choses divines et célestes. Car, ajoute immédiatement Alcuin, la vraie philosophie peut aussi se diviser en Inspective et Actuelle[1]. » « Qu'est-ce donc que la science actuelle, continue Charles ? C'est, répond encore Alcuin, la science qui a pour objet les opérations nécessaires à cette vie mortelle[2] ». Cette seconde division qu'indique Alcuin est encore tirée d'Isidore de Séville. Mais le célèbre régent du palais confond la science théologique avec la science inspective. Il s'est produit une confusion dans son esprit par suite des différentes classifications qu'il a rencontrées chez Isidore de Séville. Ce dernier, nous l'avons dit, avait adopté la division platonicienne; s'il mentionne celle qu'Alcuin vient d'indiquer en dernier lieu, il ne la fait point sienne. Il l'énumère afin que ses Etymologies puissent offrir le plus de renseignements possible. Mais il faut remarquer qu'Isidore ne dit point que la science théologique et inspective soit une seule et même science. Il n'est même pas permis de tirer cette conclusion des écrits de l'évêque de Séville. Car, dans la subdivision de la science inspective, il indique comme faisant par-

---

theilung der Wissenschaften in einem Schema nach Isidorus, sondern wiederholt auch wörterlich aus demselben obige theologische Auffassung der Logik ».

[1] « Theologia est, quæ latine inspectiva dicitur, qua supergressi visibilia de divinis et cœlestibus aliquid mente solum contemplamur. Nam et in has quoque duas partes philosophia vera dividitur, id est, in inspectivam & actualem » *De Dialectica*, *loc. cit.*, col. 952.

[2] *Ibid.*, col. 295.

tie de cette science, la Physique ou science naturelle, la science doctrinale ou mathématique[1]. Or, il est évident que ces deux sciences ne peuvent pas être appelées « théologiques. » La troisième subdivision de la science inspective est appelée « scientia divinalis. » C'est à celle-ci que doit être réservé le nom de « théologie. » Isidore la définit, en effet : « La science qui traite de la nature ineffable de Dieu et des créatures spirituelles considérées dans leur aspect le plus élevé[2]. » Alcuin aurait donc dû réserver le nom de science théologique à cette partie de la science inspective mais non à toute la science inspective. Les nombreuses divisions qu'avait rappelées Isidore de Séville amenèrent probablement la confusion que nous venons de signaler dans les écrits d'Alcuin, C'est là un nouveau fait que nous tenons à enregistrer, car il prouve encore qu'au VIIIe siècle, à part la division des sept arts libéraux, il n'y a pas de classification établie. On remarque chez tous les auteurs un embarras très visible et une grande confusion lorsqu'il est question du problème de la classification. C'est ainsi qu'Alcuin, cet érudit à qui « se rattache tout le mouvement scientifique de l'époque de Charlemagne [3] » parait avoir éprouvé le même embarras que ses prédécesseurs. Nous aurons l'occasion de le constater plus d'une fois encore chez différents auteurs des siècles suivants.

---

[1] Cf. Isid. Hisp., *II Etymolog.*, c. XXIV, col. 142.
[2] Isid. Hisp., *Op. cit.*, col. 142.
[3] Cf. Laforêt, *Hist. d'Alcuin*, p. 22.

CHAPITRE VII.

LA CLASSIFICATION DES SCIENCES D'APRÈS RABAN MAUR

SOMMAIRE

Disciple d'Alcuin, Raban rappelle la division d'Isidore de Séville et d'Alcuin. — Définition et division de la Philosophie. — Classification arbitraire des différents arts : Subdivision de la Physique, de l'Ethique et de la Logique. — Importance des arts libéraux d'après Raban Maur, qui reproduit soit saint Augustin, soit Isidore de Séville, soit Cassiodore. — Conclusion : Raban Maur ne fait pas avancer le problème de la classification.

De l'école palatine passons à celle de Fulda, l'une des plus célèbres du IXe s. Interrogeons Raban Maur, l'illustre et premier maître de cette école et apprenons de celui qui a été appelé « primus præceptor Germaniæ »[1] ce qu'il pense de la classification des sciences. Raban Maur, disciple d'Alcuin et évêque de Fulda († 856) rappelle dans son ouvrage de « Universo »[2] la division d'Isidore de Séville et d'Alcuin[3]. Raban définit la Philosophie : « La connaissance de la nature et des choses divines et humaines, dans la mesure où cette connaissance est possible à l'homme[4]. » On peut

---

[1] Cf. P. Gabriel Meier, *die sieben freien Künste im Mittelalter*, Schulprogr., Einsiedeln, 1885-86, p. 7,

[2] Ce traité, ou plutôt cette encyclopédie, rappelle les « Etymologies » d'Isidore de Séville. Les vingt deux livres de cette œuvre remarquable renferment, comme le remarque Stoeckl, *Lehrbuch der Geschichte der Phil.*, erste Abth., Mainz, 1888, p. 366, toutes les sciences connues au temps de Raban.

[3] Prantl, *op. cit.*, II B, p. 19, fait observer avec raison que cette division est empruntée à Alcuin ou plus justement à Isidore de Séville.

[4] « Phisophia ergo est naturæ inquisitio, rerum humanarum divinarumque cognitio, quantum homini possibile est rimari ». *De Universo*,

aussi dire de la Philosophie qu'elle est l'art de vivre honnêtement, ou bien, pour donner une définition qui convient mieux aux chrétiens, la philosophie est la méditation de la mort ou le mépris du monde[1]. La science et l'opinion, ajoute-t-il, sont la matière de la Philosophie.[2] Nous avons la science d'une chose, lorsque nous la connaissons d'une manière certaine, par ex. lorsqu'un texte historique nous fait connaître les faits accomplis, d'une manière certaine. L'opinion ne nous offre qu'une connaissance incertaine et cela parce qu'elle ne nous fournit aucune raison solide. Ainsi, sur la grandeur du ciel, sur la profondeur de la terre, sur les choses invisibles et incompréhensibles nous n'avons qu'une opinion[3].

Avant de donner l'historique des différentes écoles philosophiques, Raban divise les philosophes en trois classes : 1° Les physiciens, ainsi appelés parcequ'ils traitent de la nature connue chez les Grecs sous le nom de « physis » ; 2° les Moralistes que Raban appelle « Ethici » parcequ'ils s'occupent des mœurs et que ce mot signifie en grec « ethos » ; 3° enfin, les Logiciens qui, à l'étude de la nature et des mœurs, ajoutent celle de la raison [4]. De là, la triple division de la Phi-

---

lib. XV, Patr. lat., ed. Migne, T. 111, col. 416. Cette définition est donc empruntée à peu près textuellement à Alcuin.

[1] Cf. *Ibid.*, col. 416. Ces différentes définitions se retrouvent chez Cassiodore, Isidore de Séville et Alcuin.

[2] « Materia ergo philosophiæ constat ex scientia et opinione». *loc. cit.*, col. 416.

[3] *Ibid.*, col. 416. Tout cela est en grande partie tiré d'Alcuin, *De Dialectica*, c. 1, T, 101, Patr. lat., ed. Migne, col. 952.

[4] « Idem autem philosophi triplici genere dividuntur. Nam aut phy-

losophie en Physique, Ethique et Logique[1]. « In physica, dit-il, causa quærendi ; in Ethica, ordo vivendi ; in Logica ratio intelligendi versatur[2]. » La Physique comprend l'Arithmétique, l'Astronomie, l'Astrologie, la Mécanique, la Médecine, la Géométrie, et la Musique[3]. L'Arithmétique est la science des nombres ; l'Astronomie a pour objet l'étude des lois qui régissent le lever et le coucher des astres ; la mécanique n'est pas autre chose que l'habileté dans l'art de fabriquer, habileté dont les applications se rapportent soit aux métaux, soit aux bois soit aux pierres. La Médecine est la science de guérir ; la géométrie est l'art de mesurer les distances des lieux et les grandeurs des corps ; la musique n'est autre chose que la division des sons et la variété des voix ; c'est, en un mot, l'art de chanter[4].

Cette répartition assez singulièrement ordonnée témoigne une fois de plus de l'état de confusion des esprits par rapport au problème de la classification. Raban a recueilli de ses prédécesseurs les noms de toutes les sciences ou tous les arts qui ont pu être considérés comme faisant partie de la Physique et il les a

---

sici sunt, aut ethici, aut logici. *Physici* dicti, quia de naturis tractant ; natura quippe græce physis vocatur. *Ethici*, quia de moribus tractant. Mos enim apud Græcos ethos appellatur. *Logici* autem, quia in naturis et in moribus rationem adjungunt : ratio enim græce logos dicitur. » *Loc. cit.*, col. 413.

[1] « Dividitur ergo philosophia in tres partes, hoc est, in Physicam, Ethicam et Logicam. » *loc. cit.*, col. 416.

[2] *Ibid.*, col. 417. Cette formule est reproduite pendant plusieurs siècles.

[3] *De universo*, lib. XV, col. 413.

[4] « Arithmetica est numerorum scientia. Astronomia est lex astrorum,

rangés les uns à la suite des autres sans essayer de les classer d'après les caractères communs que quelques uns d'entr'eux présentaient. Raban paraît n'avoir eu qu'une préoccupation, celle de faire une nomenclature aussi complète que possible de toutes les disciplines ou arts dont on ne connaissait guère, de la plupart, que le nom.

La division de l'Ethique en quatre parties qui sont : la prudence, la justice, la force et la tempérance[1] est empruntée à Isidore de Séville ou à Alcuin. La Prudence conduit l'homme à la connaissance de la vérité[2]. La justice nous conserve dans l'amitié de Dieu et du prochain. La force surmonte les obstacles et méprise la mort. La tempérance réprime les voluptés désordonnées et modère tout[3]. Raban indique plus loin les subdivisions de chacune de ces parties[4].

La logique comprend la dialectique et la Rhétorique. La première a pour objet la discussion serrée dans le

---

quâ oriuntur et occidunt astra. Astrologia est astrorum ratio et natura et potestas, cœlique conversatio? Mechania est peritia fabricæ artis in metallis et in lignis et lapidibus. Medicina est scientia curationum, ad temperamentum et salutem corporis. Geometria est disciplina mensurandi spatia locorum, et magnitudines corporum. Musica est divisio sonorum, et vocum varietas est modulatio canendi. » *De Universo*, lib. XV, c. I, col. 413.

[1] « Ethica autem dividitur in quatuor partes, hoc est, in prudentiam, justitiam, fortitudinem et temperantiam. » *loc. cit.*, col. 413.

[2] Cf. *loc. cit.*, col 413.

[3] *Loc. cit.*, col. 414 : « Justitia dilectionem Dei et proximi servat. Fortitudo vincit adversa, mortemque contemnit ». Un peu après cela, Raban donne une définition de la vertu de force, au sens chrétien et non stoïcien. En effet, *loc. cit.*, 418, il dit : « Fortitudo, qua hostis antiquus vincatur, et adversa mundi tolerentur. »

[4] Cf. *loc. cit.*, col. 417 & 418.

but de distinguer le vrai du faux. La Rhétorique est l'art de persuader[1]. Comme Isidore de Séville et Alcuin, Raban Maur range tous les livres des divines Ecritures sous une des trois divisions de la Philosophie. Il a soin de nous avertir aussi que la Logique doit être remplacée par la Théologie[2]. Quant à la science inspective il la confond, à l'exemple d'Alcuin, avec la théologie. Nous ne nous arrêtons pas sur ce point. Raban a copié textuellement son maître. L'évêque de Fulda n'oublie pas les arts libéraux qui sont toujours le thème favori de tous les auteurs de cette époque. Raban leur accorde une place à part dans son célèbre ouvrage « de Clericorum institutione[3]. »

C'est que, pour Raban comme pour les auteurs dont nous avons déjà parlé, les arts libéraux représentent encore l'ensemble du savoir humain, puisque de la Philosophie on ne connaît que la définition et la division. Raban exige des Clercs qui aspirent aux Ordres qu'ils soient versés non seulement dans la science des Saintes Lettres, mais encore dans celle des arts libéraux. Car il n'est aucun des sept arts qui ne serve à l'intelligence des divines Ecritures. La Grammaire est nécessaire tant pour la simple lecture que pour la

---

[1] « Logica autem dividitur in duas species, hoc est *Dialecticam* et *Rhetoricam*. Dialectica est disputatio acuta, verum distinguens a falso. Rhetorica est disciplina ad persuadendum quæque idonea». *loc. cit.*, col. 414.

[2] « In quibus videlicet generibus tribus Philosophiæ divina eloquia consistunt. Nam aut de natura disputare solent, ut in Genesi et in Ecclesiaste : aut de moribus ut in Proverbiis et in omnibus sparsim libris: aut *de logica, pro qua* nostri *Theologiam* sibi vindicant, ut in cantico canticorum, et sancto Evangelio. » *loc. cit.*, col. 416.

[3] Patr. lat., ed. Migne, T. 107, col. 395 & sq.

compréhension des passages difficiles et ambigus des Saintes Lettres.[1] Raban insiste en particulier sur l'utilité que l'on peut retirer de la connaissance de la métrique [2].

Quand à la Rhétorique, que les maîtres des lettres profanes définissent : «L'art de bien dire dans les choses civiles », elle mérite de prendre place parmi les disciplines ecclésiastiques[3]. Car c'est elle qui apprend au prédicateur de la loi divine à parler d'une manière diserte et décente et à écrire élégamment. On ne doit point négliger cette étude, car il est juste de faire servir à la défense de la vérité et du bien les armes que les mauvais emploient pour répandre l'iniquité et l'erreur[4].

La dialectique est l'art de chercher, de définir, de discuter, de discerner le vrai du faux. C'est grâce à elle que nous connaissons ce que nous sommes, d'où nous venons. C'est elle aussi qui nous apprend ce que c'est que le bien, ce que c'est que le créateur et la créature. C'est elle encore qui nous permet de connaître la vérité, de discerner, dans une discussion, ce qu'il y a de faux, de vraisemblable, ce qui répugne, etc [5]. En un mot, la dialectique représente pour Ra-

---

[1] *De Clericorum institutione*, lib. III, c. 18, col. 395.

[2] Cf. *Ibid.*, col. 395-396.

[3] *De Cleric. Instit.*, lib. III, c. 19, col. 396.

[4] *De Cleric. Instit.*, lib. III, c. 19, col. 397.

[5] « In hac ratiocinantes cognoscimus quid sumus et unde sumus ; per hanc intelligimus quid sit faciens bonum et quid factum bonum ; quid creator et quid creatura : per hanc investigamus veritatem et deprehendimus falsitatem ; per hanc argumentamur et invenimus quid sit consequens et quid repugnans in rerum natura, quid verum, quid verisimile et quid penitus falsum in disputationibus, » *Op. cit.*, c. 20, col. 397.

ban toute la philosophie puisqu'elle nous permet de connaître tout ce que les autres parties de la philosophie enseignent.

Quant aux disciplines du Quadrivium, Raban s'efforce encore de montrer comment elles peuvent aider à pénétrer le sens des Saintes Lettres. Il ne fait que reproduire soit St Augustin, soit Isidore de Séville, soit surtout Cassiodore à qui il emprunte des chapitres entiers[1]. Comme en tout ce qui a rapport aux sciences mathématiques, Raban n'a presque rien dit que l'on ne trouve dans les écrits des trois auteurs cités, nous n'insistons pas davantage sur les disciplines du Quadrivium.

De ce que nous venons d'établir, il ressort que Raban-Maur, dont la grande réputation amena un nombre considérable d'élèves à l'école de Fulda, ne fit que

---

[1] A saint Augustin, Raban emprunte l'éloge qu'il fait de la dialectique. Comme l'évêque d'Hippone, Raban dit de cette discipline : « Hæc disciplina disciplinarum ; hæc docet docere, hæc docet discere... Scit scire sola, et scientes facere non solum vult, sed etiam potest. « Rabanus M., *Op. cit.*, c. 20, col. 397. Cf. saint Aug., *II De Ordine*, Patr. lat., T. 32, c. 13, col. 1013. De même :

RABAN	SAINT AUGUSTIN
Unde ratio numeri contemnenda non est, quæ in multis sanctarum scripturarum locis quam magni existimanda sit, lucet diligenter intuentibus. Nec frustra in laudibus Dei dictum est : Omnia in mensura & numero et pondere disposuisti. *Op. cit.*, c. 22, col. 399.	Unde ratio numeri contemnenda non est, quæ in multis sanctarum scripturarum locis, quam magni æstimanda sit, elucet dillgenter intuentibus. Nec frustra in laudibus Dei dictum est : Omnia in mensura & numero & pondere disposuisti. *IX de Civ. Dei*, Patr. l., T. 41, c. 30, col. 344.

reproduire la classification reçue jusqu'alors et ne consacra pas à la Philosophie plus de temps et de soins que ses prédécesseurs. Les grands problèmes philosophiques ne paraissent pas encore préoccuper fortement les esprits. Telle est, croyons-nous, la raison pour laquelle la division des sciences ne subit aucune modification. Cependant le siècle même où nous sommes verra le problème de la Classification entrer dans une phase nouvelle.

Après avoir exposé la théorie des sept arts libéraux, Raban ajoute : (*op. cit.*, T. 107, c. 26, col. 404) « Illud adhuc adjicimus, quod philosophi ipsi qui vocantur, si qua forte vera et fidei nostræ accommodata, in dispensationibus suis seu scriptis dixerunt, maxime Platonici, non solum formidanda non sunt, sed ab eis tanquam injustis possessoribus in usum nostrum vindicanda. » Cette conclusion est empruntée à saint Augustin, *II De doctrina christ.*, c. 40.

D'Isidore de Séville, Raban reproduit textuellement la distinction entre l'astronomie et l'astrologie. Cf. Raban., *op. cit.*, c. 25, col. 403, et Isid. Hisp., *III Etymolog.*, c. 27, col. 170.

A Cassiodore, Raban emprunte mot pour mot presque tout ce qui a rapport à la géométrie Cf. Rabani M., *op. cit.*, col. 400, c. 23, et Cassiodore, *De Artibus ac Disciplinis liberalium artium*, c. 6, « De Geometria » col. 1212-1213. Dans une partie du chapitre « De Musica » Raban, *op. cit.*, c. 24, col. 401, reproduit également Cassiodore, *De Artibus ac disciplinis*, etc. c. 5, col. 1208-1209. Raban emprunte encore à Cassiodore, en partie du moins, ce qu'il dit de l'Astronomie. Cf. Rabani M., *op. cit.*, c. 25, col. 403, et Cassiodore, *op. cit.*, c. 7, col. 1216.

CHAPITRE VIII.

SCOT ÉRIGÈNE ET LA CLASSIFICATION DES SCIENCES (IXe SIÈCLE)

SOMMAIRE

Erigène imprime au problème de la Classification un mouvement nouveau — La Philosophie redevient souveraine absolue — Définition et division de la Philosophie en active, physique, théologique et logique — Objet de chacune de ces parties de la Philosophie — Place faite aux arts libéraux : ils sont considérés comme des études préparatoires : définitions des différents arts — Conclusion : Erigène rétablit la subordination entre les différentes branches du savoir humain, mais n'exerce pas une influence durable.

Un homme qui a été regardé « par ses contemporains et par les âges suivants comme un prodige de science [1] » et qui est connu pour avoir devancé son temps, [2] vint imprimer aux études philosophiques un mouvement qui devait être, pour le problème qui nous occupe, le signal d'une ère nouvelle. Nous avons vu que, depuis Boèce, la philosophie avait été complètement abandonnée. Tout ce que l'on connaissait encore de cette science par excellence se bornait à la dialectique, et les sept arts libéraux formaient la grande division classique.

Avec Scot Erigène [3] († vers 877[4].) la philosophie re-

---

[1] Huber, *Johannes Scotus Erigena,* München, 1861, p. 45.

[2] Cf. de Wulf, *Histoire de la Philosophie Médiévale*, p. 182.

[3] Doit-on écrire Erigène ou Eriugène. ? C'est là un point discuté. Cf. Patr. lat., ed. Migne, *Proemium*, p. VIII-IX ; Th. Christlieb, *Leben und Lehre des Johannes Scotus Erigena*, Gotha, 1860, p. 15 et sq ; Huber, *op. cit.*, p. 37 et sq., de Wulf, *op. cit.*, p. 182, not. 3, prétend que l'on doit adopter cette seconde forme : Eriugène.

[4] La date de sa mort est incertaine. Christlieb, *op. cit.*, p. 55, pense

paraît comme la souveraine absolue et on voit Jean Scot s'occuper de toutes les questions les plus importantes tant de l'ordre moral que de l'ordre spéculatif. « Tandis que ses contemporains, remarque de Wulf, ne font que bégayer en philosophie et que pendant plusieurs siècles, ses successeurs se bornent à agiter un nombre restreint de questions, Erigène élabore au IXe s. une synthèse complète[1]. »

Mais qu'est-ce que la Philosophie pour Jean Scot? La vraie Philosophie est la vraie Religion et la vraie Religion est la vraie Philosophie. Ces deux mots sont convertibles. Car traiter ou s'occuper de Philosophie, est-ce faire autre chose qu'exposer les règles de la vraie religion, grâce à laquelle nous honorons Dieu, la cause suprême de toutes choses, en esprit d'humilité et nous étudions cette cause suprême d'une manière conforme à la raison[2].

Cette philosophie ou « Sophia » se divise en quatre parties dont Erigène donne d'abord le nom grec; ce sont: la philosophie dite πρακτική ou active, la philosophie φυσική ou naturelle; en troisième lieu vient la θεολογία, qui traite de Dieu et enfin la partie ap-

---

qu'Erigène peut avoir vécu jusque vers l'an 891. Il donne toutefois cette date comme douteuse. Huber, *op. cit.*, p. 121, et de Wulf, *op. cit.*, p. 183, se bornent à dire qu'il mourut après 877. Prantl, *op. cit.*, II B., p. 20, place la mort d'Erigène entre 872 & 875.

[1] de Wulf, *op. cit.*, p. 182.

[2] «..... Quid est aliud de Philosophia tractare, nisi veræ religionis, qua summa et principalis omnium rerum causa, Deus, et humiliter colitur, et rationabiliter investigatur, regulas exponere? Conficitur inde, veram esse philosophiam veram religionem, conversimque veram religionem esse veram philosophiam » J. Scotus Erigena, *de divina prædestinatione*, c. I, Patr. lat., ed. Migne, T. 122, col. 357.

pelée λογική ou philosophie rationnelle qui a pour objet de nous apprendre les règles à suivre dans l'étude ou la discussion de chacune des trois autres parties de la Sagesse[1].

La première de ces philosophies, appelée « Ethique» chez les Grecs[2], étudie les vertus grâce auxquelles on parvient à détruire les vices [3]. Les vertus morales qui s'occupent des mouvements naturels de l'âme forment l'un des membres de la division des vertus qu'Erigène répartit en théologiques, physiques et morales[4]. Ailleurs Jean Scot nous dit que l'Éthique étudie les mouvements rationnels ou irrationnels de la nature[5].

La science naturelle ou physique a pour objet l'étude des essences des choses soit dans leurs causes soit dans leurs effets[6]. Erigène attribue une très grande importance à cette science. Aidés de la grâce de Dieu et portés, dit-il, sur les ailes de la spéculation physique, nous pourrons pénétrer les secrets du Verbe et voir, autant que cela est donné aux argumentations humaines cherchant Dieu, comment tout ce qui a été fait par le Verbe vit en Lui et est la Vie [7]. On

---

[1] J. Scotus Erig., *De divisione naturæ*, lib. III, col. 705.

[2] J. Scotus Erig., *Homil. in Prolog. Evang. sec. Joan.*, col. 291.

[3] « Quarum una (pars) virtutes, quibus supplantantur vitia, penitusque eradicantur, investigat. » *De divisione nat.*, lib. III, col. 705.

[4] J. Scot. Erig., *Expositiones super ierarchiam cælestem S. Dionysii*, col. 227.

[5] Scot. Erig., *De divis. naturæ*, lib. III, col. 700.

[6] « Altera (pars) rationes naturarum, sive in causis, sive in effectibus (investigat). » *De divis. nat.*, lib. III, col. 705.

[7] Scot. Erig., *Homil. in Prolog. Ev. sec. Joan.*, col. 289 «... ex quibus (naturalibus exemplis) velut physicæ theoriæ pennis ultra omnia subvectus, divina gratia adjutus, illuminatus, poteris arcana Verbi men-

peut se demander quelle est, d'après Erigène, l'extension de cette science appelée Physique, ou encore « Physiologie » [1]. Ce mot, croyons-nous, est l'équivalent de *science spéculative;* c'est à dire que, sous le nom de Science Physique sont comprises et la Physique proprement dite et la science Mathématique et la Métaphysique. Nous verrons que ce mot a été employé parfois dans la suite pour désigner également les trois subdivisions de la science spéculative. Que ce soit bien la portée attribuée par Erigène lui-même au mot « Physique », c'est ce que semble indiquer assez clairement la définition suivante : « La Physique est la science... des natures pouvant être perçues par les sens et par l'intelligence[2]. » Les natures de la première catégorie sont celles dont s'occupe la Physique proprement dite et les natures perçues par l'intelligence représentent les êtres mathématiques et métaphysiques que Boèce avait appelés, pour cette raison, *intelligibles* et *intellectibles*. Quant à la science que nous appelons aujourd'hui « Psychologie » Erigène la considère comme faisant partie de la Physique. Grâce à la science physique, nous savons ce que les animaux ont de commun avec l'homme dont ils diffèrent en ce qu'ils ne possèdent ni l'intelligence ni la raison [3]. La science physique a donc un domaine très

---

tis acie inspicere, et, quantum datur humanis argumentationibus Deum suum quærentibus, videre quomodo omnia, quæ per Verbum facta sunt, in ipso vivunt et vita sunt. »

[1] Scot. Erig., *De divis.* nat., lib. IV, col. 750.

[2] « Est enim Physica naturarum sensibus intellectibusque succumbentium naturalis scientia. » *De divisione nat.*, lib. III, col. 629.

[3] Cf. J. Scot. Erig., *De divisione nat.*, lib. IV, col 749.

vaste. Elle s'occupe, en un mot, de tous les êtres, à l'exception de l'être par excellence qui est Dieu «... aureus rubet fulgor physicæ, naturalis scilicet scientiæ omnium rerum, quæ post Deum sunt[1]. » On voit que cette science embrasse non seulement les êtres corporels ou physiques proprement dits, mais encore les êtres spirituels ou immatériels. Elle représente par conséquent toute la Philosophie spéculative.

Dans la division citée plus haut, Erigène nomme en troisième lieu la Théologie. Il avoue pourtant qu'elle mérite d'être regardée comme la première partie de la Sagesse [2]. « La Théologie, dit-il, est la science qui nous apprend ce que nous devons pieusement penser de la cause unique de toutes choses, c'est-à-dire de Dieu[3] ou encore, « la théologie a pour but l'étude ou l'investigation de l'essence divine[4]. » Parlant de cette science par excellence, Erigène l'appelle « sapientissima,..... sancta,.... provida Theologia[5]. La Théologie est même la seule partie de la Philosophie qui mérite véritablement le nom de « sagesse »[6]. Le nom qui convient en réalité aux autres parties est celui de « science » [7]. D'après Jean Scot, cette sagesse, dite Théologie, comprend deux parties: l'une affirmative appelée par les Grecs καταφατική et l'autre négative ou ἀποφατική

[1] J. Scot. Erig., *Super ierarchiam cœlestem s. Dionysii*, col. 166.

[2] « Nunc itaque ad Theologiam redeamus, quæ pars *prima* est et summa sophiæ. » *De divis nat.*, lib. II, col. 599.

[3] « Tertia (pars) quid de una omnium causa, quæ Deus est, pie debeat æstimari (investigat). » *De divis. nat.*, lib. III, col. 705.

[4] J. Scot. Erig., *De divis nat.*, lib. I, col. 463.

[5] J. Scot. Erig., *Super ierarchiam cœlestem* s. *Dionysii*, col. 158.

[6] Cf. J. Scot. Erig., *De divis. nat.*, lib. III, col. 629.

[7] Cf. J. Scot. Erig., *De divis. nat.*, lib. III, col. 629.

Celle-ci nie que l'essence ou substance divine soit l'une quelconque des choses qui sont, c'est-à-dire qui peuvent être dites ou comprises; celle-là attribue à cette même substance divine tout ce qui est, non pas qu'elle prétende affirmer que cette essence soit l'une des choses qui existent; mais elle veut dire que tout ce qui vient d'elle ou par elle peut lui être attribué [1].

Enfin le quatrième membre de la division de la Philosophie renferme la science appelée λογική ou rationnelle. Cette dernière, connue aussi sous le nom de « Dialectique »[2] a pour objet d'enseigner les règles à suivre dans l'étude des trois autres parties de la Philosophie[3]. Erigène ne considère pas la logique comme un instrument, mais bien comme une partie de la Philosophie [4]. La dialectique se subdivise en deux parties: l'une est appelée ἀναλυτική parcequ'elle remonte des individus aux genres; la seconde διαιρετική par-

---

[1] « ... si quis duabus principalibus Theologiæ partibus utens, affirmativa quidem, quæ a Græcis καταφατική et abnegativa, quæ ἀποφατική vocatur. Una quidem, ἀποφατική divinam essentiam seu substantiam esse aliquid eorum quæ sunt, id est quæ dici aut intelligi possunt, negat; altera vero, καταφατική omnia quæ sunt, de ea prædicat, et ideo affirmativa dicitur, non ut confirmet aliquid esse eorum quæ sunt, sed omnia, quæ ab ea sunt, de ea posse prædicari suadeat. » *De Divisione nat.*, lib. I, col. 458.

[2] *De divis. nat.*, lib. I, col. 463.

[3] « Quarta (pars), λογική rationalis, quæ ostendit quibus regulis de unaquaque trium aliarum sophiæ partium disputandum ». *De div. nat.*, lib. III, col. 705.

[4] Scot. Erig., *De divis. nat.*, lib. I, col. 463. Prantl, *op. cit.*, II B, p. 24, observe que J. Scot fait de la logique la forme de sa Philosophie et que c'est la cause de l'influence qu'il a exercée et de l'accusation d'hérésie portée contre cet homme.

ce qu'elle divise et descend des genres suprêmes aux individus [1].

Nous venons de donner la division générale de la Philosophie d'après Scot Erigène. Il nous reste à voir la place faite par ce philosophe aux arts libéraux.

Dans la synthèse philosophique de Jean Scot, les disciplines libérales reprennent le rôle que leur avait attribué Saint Augustin. Elles sont considérées comme des études préparatoires soit à l'Ecriture Sainte soit à la science des choses,[2] c'est-à-dire aux sciences philosophiques. Avec Scot Erigène, la Philosophie, étant entrée en possession de sa souveraineté, n'est plus soumise aux arts libéraux qui avaient usurpé sa place durant les siècles que nous venons de traverser. Depuis Boèce, en effet, la Philosophie avait été réduite à l'état de servante, en quelque façon, et la dialectique devenue la science maîtresse n'avait réservé à la Philosophie qu'une place bien étroite et un rôle bien effacé. Nous avons vu déjà que la Dialectiqne devient avec Jean Scot une partie de la Philosophie « Pars Phi-

---

[1] « Duæ quippe partes sunt dialecticæ disciplinæ, quarum una διαιρετική, altera ἀναλυτική nuncupatur. Et διαιρετική quidem divisionis vim possidet ; dividit namque maximorum generum unitatem a summo usque deorsum, donec ad individuas species perveniat, inque iis divisionis terminum ponat ; ἀναλυτική vero ex adverso sibi positæ partis divisiones ab individuis sursum versus incipiens, perque eosdem gradus, quibus illa descendit, ascendens cumvolvit et colligit, easdemque in unitatem maximorum generum reducit. » *Expos. super ierarchiam cœlest.*, *s. Dionysii*, col. 184-185.

[2] « Ipsas (liberales discipl.) autem sacras disciplinas διεξοδικάς nominat (Dionysius), hoc est pervias, quoniam intelligentibus eas perviæ sunt et planæ, vel quoniam quædam viæ sunt, per quas ingreditur rerum scientia. » *Expos. super ierarch. colest.*, *s. Dionysii*, col. 139.

sophiæ[1]. » C'est ainsi que l'ordre et la subordination sont rétablis.

Il ne faudrait pas croire cependant qu'Erigène méprise les arts libéraux. Nous venons de dire qu'il les considère comme des études préparatoires; il leur attribue par conséquent une réelle importance. Bien plus, Jean Scot les regarde comme éternels et comme si intimement unis à l'âme qu'ils paraissent en être des vertus et des actions naturelles plutôt que des accidents. Cette union est même si étroite qu'Erigène se demande si c'est en vertu de leur intime adhérence à l'âme que les arts sont éternels ou si ce ne sont pas les arts eux-mêmes qui rendent l'âme éternelle.[2]

Erigène donne de chacun des arts libéraux des définitions qui ne semblent pas empruntées aux auteurs dont nous avons parlé jusqu'ici.[3] La Grammaire est la discipline gardienne et régulatrice de la voix articulée. La Rhétorique est l'art de discuter avec pompe et richesse une cause en tenant compte de la personne, de l'objet, de l'occasion, de la qualité, du lieu, du temps, etc.

La Dialectique est la discipline investigatrice des conceptions communes et raisonnables de l'esprit. La Grammaire et la Rhétorique sont considérées par Eri-

[1] J. S. Erig., *De divisione nat.*, lib. I, col. 463.

[2] « Siquidem a philosophis veraciter quæ situm repertumque est, artes esse æternas, et semper immutabiliter animæ adhærere, ita ut non quasi accidentia quædam ipsius esse videantur, sed naturales virtutes actionesque..... naturaliter ei insitas, ita ut ambiguum sit, utrum ipsæ æternitatem ei præstent, quoniam æternæ sint, eique semper adhæreant, ut æterna sit, an ratione subjecti, quod est anima, artibus æternitas administretur. » *De divis. nat.*, lib. I, col. 486

[3] Cf. *de Divisione nat.*, lib. I, col. 475.

gène comme des parties de la dialectique ; ce sont, dit-il, comme des ruisseaux qui sortent de la dialectique, ou assurément des instruments dont se sert cette discipline[1] appelée la mère des arts[2].

L'arithmétique, dont le principe est la monade,[3] est la science pure et invariable des nombres soumis aux contemplations de l'esprit[4]. Elle a pour objet, dit-il ailleurs, l'étude des nombres intellectuels, invisibles et incorporels[5].

La Géométrie étudie de son regard pénétrant les espaces et les superficies des figures planes et solides[6].

La Musique est la science qui connaît, grâce aux lumières de la raison, l'harmonie de tout ce qui existe et possède, soit à l'état mobile soit à l'état stable, des proportions naturelles[7].

L'astrologie étudie les espaces des corps célestes, leurs mouvements, leur retour à des époques fixes[8].

Ainsi se termine le cycle des études libérales dont Erigène reconnaît l'importance, sans vouloir toutefois

---

[1] «... ipsæ duae artes (Gram. & Rhetor.) veluti quaedam membra Dialecticae a multis philosophis *non incongrue* existimantur... sunt enim veluti quaedam ipsius brachia rivulive ex ea manantes, vel certe instrumenta, quibus suas intelligibiles inventiones hamanis usibus manifestat.» *De divis. nat.*, lib. V, col. 869 & 870.

[2] Cf. *Ibid.*, col. 870.

[3] Cf. *De divis. naturæ*, lib. III, col. 652.

[4] « Arithmetica est numerorum contemplationibus animi succumbentium rata intemerataque disciplina. » *De divisione nat.*, lib. I, col. 475.

[5] Cf. *De divisione naturæ*, lib. III, col. 651.

[6] « Geometria est planarum figurarum solidarumque spatia superficiesque sagaci mentis intuitu considerans disciplina. » *De div. nat.*, lib. I, col. 475.

[7] Cf. *Ibid.*,

[8] Cf. *Ibid.*, col. 475.

leur attribuer le rôle de représenter tout le savoir humain et de former la grande division classique.

Le tableau de la classification des sciences que nous venons d'exposer prouve que dans l'évolution du problème qui fait l'objet de cette étude, Erigène occupe une place à part. Jean Scot est l'initiateur d'un mouvement nouveau qui, toutefois, ne semble pas avoir exercé une grande influence sur les Xe et XIe siècles. Durant ces deux siècles, en effet, le problème de la classification tel que venait de le laisser Erigène ne paraît pas même avoir été connu, du moins aucun auteur ne semble s'en être préoccupé sérieusement. Saint Anselme agite, au XIe siècle un grand nombre de questions métaphysiques. La psychologie commence à faire l'objet de sérieuses études et c'est là, remarque de Wulf, [1] «l'indice non équivoque du progrès philosophique. » Mais la question de la classification des sciences est laissée complètement de côté.

---

[1] de Wulf, *Hist. de la Philos. Médiévale*, p. 152.

IIIme PARTIE

LE MOYEN-AGE CLASSIQUE

CHAPITRE I.

LA CLASSIFICATION DES SCIENCES DANS LES ÉCRITS D'ABÉLARD

SOMMAIRE

Le cercle des études s'élargit. — Importance que conservent les arts libéraux, en particulier l'arithmétique et la dialectique. — Rôle de la Théologie et de l'Ethique. — La tendance à reprendre la division aristotélicienne s'accentue.

Le XIIe s. va reprendre le problème de la classification et s'en occuper activement. Il apparaît déjà avec Abélard non moins célèbre par ses infortunes que par ses ouvrages. Toutefois les écrits de cet auteur ne nous offrent rien de bien explicite relativement au problème dont nous nous occupons. Abélard n'en a point parlé « ex professo. » Nous constatons sans peine cependant que les arts libéraux ne sont plus le cercle habituel des études considérées dans leur plus haute expression. Abélard parle encore des arts libéraux. Il en démontre l'importance en s'appuyant principale-

ment sur le témoignage de saint Augustin.[1] « Ce n'est pas sans raison, dit-il, que les Saints P.P. recommandent avec tant d'insistance l'étude des arts libéraux comme étant nécessaire pour l'intelligence des Saintes Lettres.[2] « A chaque page, en effet, le texte sacré présente des locutions, des expressions figurées, des allégories, des paraboles[3] qu'on ne comprendra bien qu'à la condition d'avoir étudié les arts qui ont pour but de nous initier à tous ces secrets de langage. Les arts qui traitent en particulier des matières qui viennent d'être énumérées sont la Grammaire, la Dialectique et la Rhétorique.[4]

Parmi les disciplines du Quadrivium, celle qu'Abélard préfère à cause de son importance pour l'étude de la Ste Ecriture, est évidemment l'arithmétique.[5] Du reste cette science est la mère et la maîtresse de tous les autres arts, car de la différence ou de la séparation des nombres dépend la connaissance de toutes les choses.[6]

---

[1] Petri Abælardi, *Theologia christiana*, lib. II, Patr. lat., ed. Migne, T. 178, col. 1026.

[2] «... unde et a sanctis postmodum Patribus, non incongrue liberalium artium studia tanquam sacræ paginæ admodum necessaria plurimum commendantur. » Petri Abæl., *Introd. ad Theol.*, lib. II, col. 1042 ; cf. le même texte, *Theolog. christ.*, lib. II, col. 1207.

[3] Cf. *Theolog. christ.*, lib. II, col. 1210 : « Quæ sunt genera locutionum, qui ornatus verborum, quæ sacra Pagina non hebeat, maxime parabolarum et allegoriarum œnigmatibus referta, et ubique fere mysticis redundans involucris ? »

[4] Petri Abæl., *op. cit.*, lib. II, col. 1210.

[5] Cf. *Introductio ad Theologiam*, lib. II, col. 1040-1041.

[6] « Hinc est etiam quod arihmetica, quæ tota circa proportiones numerorum consistit, mater et magistra cœterarum artium dicitur, quod videlicet ex discretione numerorum cœterarum rerum vestigatio (sic) doctrinaque pendeat. » *Theolog. christ.*, lib. I, col. 1147.

Abélard ne fait point mention de la géométrie, probablement parce qu'elle est d'une utilité moindre pour la Sainte Ecriture. Par contre, il a pour la musique des paroles pleines d'estime. « Il n'y a rien, dit-il, qui charme, qui attire les esprits avec autant de suavité que la mélodie. Il n'y a rien de tel pour former, pour émouvoir, pour apaiser l'âme[1].

Quant à l'Astronomie, Abélard la considère comme une discipline et comme une partie de la Physique ou Philosophie naturelle.[2] Mais il en est qui prétendent, par cet art, découvrir les futurs contingents ; dès lors l'astronomie est quelque chose de diabolique, mais non plus un art[3]. Car les arts ne sont pas mauvais puisqu'ils sont un don de Dieu[4].

Parmi les arts libéraux, il en est un dont l'importance et la noblesse méritent d'attirer notre attention. C'est la dialectique, cette discipline à laquelle Abélard s'est adonné, comme il nous l'apprend, presque depuis le berceau[5]. Abélard croit avoir raison de préfé-

---

[1] « Nihil quippe est quod ita oblectet et nimia suavitate sui alliciat animos, sicut melodia. Nihil est ita pronum ad eos componendos vel commovendos vel pacandos. » *Theolog. christ.*, l. I, col. 1147.

[2] *Expositio in Hexameron,* col. 754.

[3] « De contingentibus vero futuris, quæ, ut diximus, naturæ quoque sunt incognita, quisquis per documentum astronomiæ certitudinem aliquam promiserit, non tam *astronomicus quam diabolicus* habendus est ». *Expositio in Hexameron*, col. 755.

[4] *Theolog. christiana,* lib. III, col. 1228.

[5] *Introductio ad Theol., Prologus*, col. 979. Sur la vie d'Abélard, voir l'ouvrage de Ch. de Résumat, *Abélard*, 2 vol., Paris, 1845 ; Prantl, *op. c.*, II B. p. 161, remarque très justement qu'Abélard s'est lancé dans l'étude de la Dialectique avec l'ardeur passionnée qu'il mettait dans tout ce qu'il entreprenait ».

rer cet art à tous les autres, à l'exemple, dit-il, de saint Augustin. Seule, en effet, au témoignage de ce Père, la dialectique fait savoir, et seule aussi, elle mérite le nom de science[1]. De plus — et ceci montre assez le cas que l'on doit faire de la dialectique —, cet art est l'unique arme dont nous puissions nous servir contre certains hommes qui rejettent l'autorité des saints et des philosophes. Comme on ne peut opposer à ces hommes que des raisonnements humains, Abélard veut répondre aux insensés selon leur folie, et il emploie pour les combattre le glaive de la dialectique, dont eux-mêmes se servent pour attaquer la simplicité des fidèles[2].

---

[1] « Agnoscant igitur eam, quam vehementius detestantur, artem, hoc est dialecticam quasi sacræ lectioni contrariam, quantum ecclesiastici doctores commendent, quantum eam sacræ Scripturæ necessariam judicent. Hanc quippe scientiam tantis præconiis efferre beatus ausus est Augustinus, ut comparatione cœterarum artium eam solam facere scire fateatur, tanquam ipsa sola sit dicenda scientia. » Abæl., *Epistola XIII*, col. 353 ; cf. *Introductio ad Theolog.*, lib. II, col. 1040.

[2] *Introductio ad Theologiam*, lib. II, col. 1040, et *Theolog. christiana*, lib. III, col. 1227. Abélard, après avoir dit qu'il se servira des arguments humains pour répondre aux insensés selon leur folie, ajoute en parlant du mystère de la Sainte-Trinité : « De quo quidem nos docere veritatem non promittimus, ad quam neque nos aliquem sufficere credimus, sed saltem *aliquod* verisimile, atque *humanæ rationi vicinum*, nec sacræ fidei contrarium, proponere libet adversus eos qui humanis rationibus fidem se impugnare gloriantur, nec nisi humanas curant rationes... Sufficit autem nobis quocunque modo summorum inimicorum nostrorum robur dissipare, præsertim cum alio modo non possimus, nisi has quas noverunt rationes ex ipsorum artibus afferamus. » *loc. cit.*, col. 1040 et 1227-1228. Ce texte seul suffirait à montrer qu'Abélard n'a pas voulu, comme on l'a trop longtemps affirmé, expliquer le mystère de la Sainte-Trinité par la raison d'une manière adéquate. Il veut essayer de dissiper la force des ennemis de quelque manière que ce soit, en se servant de similitudes, de ce qui se rapproche le plus de

Mais les arts libéraux ne forment pas la seule division que connaisse Abélard. Il nous parle en effet de la Philosophie naturelle dont l'Astronomie[1] est une partie et surtout de cette science par excellence qui est la théologie, mais qu'Abélard appelle *philosophia altissima*.[2] C'est à cette dernière qu'Abélard s'est spécialement adonné.

La Philosophie morale ou l'Ethique occupe également dans les écrits d'Abélard une place importante. Le « Scito teipsum »[3] et en particulier le « Dialogue entre un philosophe, un Juif et un chrétien »[4] forment un véritable traité de Philosophie Morale. Le dialogue rappelle la Morale d'Aristote à Nicomaque. Après une introduction dans laquelle on voit apparaître le Juif et le Philosophe, la discussion s'engage entre les trois interlocuteurs sur le souverain bien. On sait que c'est par cette question que commence l'Ethique d'Aristote. A l'exemple du Stagirite, Abélard fait de la grammaire, de la dialectique et des autres disciplines des servantes de cette philosophie qui s'occupe du souverain bien.[5]

---

la raison humaine. Il ne prétend donc nullement apporter des arguments expliquant le mystère lui-même. Aussi ajoute-t-il : « Quidquid de hac altissima philosophia disseremus, umbram, non veritatem esse profitemur, et quasi similitudinem quamdam, non rem ». *Theol. christ.*, lib. III, col. 1228.

[1] « Cum enim astronomia species sit physicæ, hoc est naturalis philosophiæ...» *Expositio in Hexameron*, col. 754.

[2] Cf. *Theolog. Christ.*, lib. III, col. 1228 et lib. IV, col. 1314.

[3] Cf. *Patr. lat.*, ed. Migne, T. 178, col. 633 et sq.

[4] Cf. *Ibid.*, col. 1611 et sq.

[5] Cf. Abæl.. *Dialogus inter Philos., Iudaeum et Christianum.*, col. 1637.

Le cercle des études est donc bien changé. Depuis Cassiodore, Isidore et Alcuin, le cadre s'est agrandi. Aussi n'est-il plus étonnant que les arts libéraux ne soient plus la classification fondamentale et que l'on revienne peu à peu à l'ancienne division aristotélicienne. Nous venons d'observer cette tendance chez Scot Erigène et chez Abélard. Mais ce dernier, avons-nous dit, ne nous a rien laissé de bien formel au sujet de la classification générale.

CHAPITRE II.

HUGUES DE ST-VICTOR ET LA CLASSIFICATION DES SCIENCES

SOMMAIRE

Hugues attribue une grande importance au problème de la classification. — Définition et extension de la Philosophie. — Division en théorique, pratique mécanique et logique. — Subdivision de la Philosophie théorique en théologie, mathématique et physique. — Nature de chacune de ces sciences. — Les mathématiques comprennent le Quadrivium. — La Physique au sens large et restreint. — Triple subdivision de la Philosophie pratique : solitaire, privée et publique. — Objet et division de la science mécanique appelée *adulterina*. — Importance et subdivision de la logique. — Place qu'elle doit occuper. — Les arts libéraux : leur importance et leur rapport avec la Philosophie.

Interrogeons un autre représentant de cette période, un contemporain d'Abélard; nous trouverons des renseignements plus précis et plus nombreux. Ce contemporain s'appelle Hugues († 1141),[1] prieur de l'abbaye de St Victor et second maître[2] de la célèbre école justement appelée le « Sanctuaire du mysticisme.[3]»

Dans son ouvrage intitulé : « Eruditio didascalica[4]», Hugues de St Victor nous a laissé une classification

---

[1] de Wulf, *Hist. de la Philos. médiévale*, p. 220, fixe la date de la mort de Hugues de St Victor à l'année 1141. Hauréau, *Histoire de la Philos. scolastique*, Ire Partie, p. 424, indique l'année 1141 ou 1143.

[2] Le premier professeur de cette école avait été Guillaume de Champeaux. Cf. Hauréau, *Op. cit.*, p. 423.

[3] de Wulf, *Op. cit.*, p. 220.

[4] *Patr. lat.*, ed. Migne, T. 176. — *Eruditionis didascalicæ libri septem*, col. 739 et sq. Ce traité est un des plus célèbres qu'ait composé, Hugues de St Victor. Aussi le trouve-t-on fréquemment cité par les auteurs du moyen âge.

des sciences ou une division de la Philosophie très détaillée. Depuis Aristote, aucun auteur n'était entré dans autant et de si minutieux détails. Il offre même sur ce point plus de renseignements que le Philosophe de Stagire.

Demandons d'abord à ce mystique comment il définit la Philosophie. Après avoir rappelé l'origine du mot « philosophie » il donne la définition de Boèce[1]. Nous ne la reproduirons pas puisque nous l'avons déjà fait connaître. Du reste, bien que Hugues s'arrête avec complaisance à cette définition propre à enthousiasmer un Mystique, il ne paraît cependant pas l'adopter. Car il nous avertit un peu plus loin qu'il définit la Philosophie « la Science recherchant, dans leur entier, les raisons de toutes les choses divines et humaines. »[2] De cette définition empruntée à Cicéron, Hugues en fait une application bien plus large que le Philosophe romain. Personne en effet, jusqu'au mystique de St Victor n'avait, songé à comprendre sous cette définition, les arts qu'on était convenu d'appeler serviles et que Hugues lui-même appelle « mécaniques[3]. » Quelle est donc la raison de cette extension extraordinaire attribuée à la Philosophie? Hugues de St Victor va nous la donner. Partant de ce principe que l'étude de la sagesse est un privilège qui n'appartient qu'à l'homme, Hugues conclut qu'il est juste

---

[1] Cf. *Eruditio. didasc.*, lib. I, c. III, col. 742-743.

[2] « Philosophia est disciplina omnium rerum humanarum atque divinarum plene investigans ». Hugo de St Vict., *Erudit. didasc.*, lib. I, c. V, col. 744.

[3] Cf *Erud. didasc.*, lib. II, c. XXI, col. 760.

de considérer la sagesse comme la directrice de *tous* les actes humains.[1] Mais, s'il en est ainsi, les actes que pose l'homme dans l'étude des arts mécaniques sont des actes de raisonnement ; il appartient dès lors à la sagesse de les étudier. Toutefois Hugues de St Victor établit une distinction à propos de ces arts. Le même acte, dit-il, peut appartenir à la Philosophie dans ce qu'il a de rationnel ou dans son essence, et non dans ce qu'il a de purement mécanique ou dans ce qui concerne l'exécution elle-même de l'acte[2]. « Verbi gratia, ajoute-t-il, ut de præsenti loquamur, agriculturæ ratio *philosophi* est, administratio rustici. » « Vous voyez donc, continue-t-il, pour quel motif nous devons étendre la Philosophie à tous les actes de l'homme[3]. » Cette notion établie, on n'est plus surpris de voir Hugues de St Victor diviser la Philosophie en Théorique, Pratique, Mécanique et Logique. Ces quatre subdivisions embrassent toute la science[4] ; car toutes les sciences particulières dérivent des sciences nommées.[5]

---

[1] « Quia enim de studio sapientiæ loqui suscepimus, idque solis hominibus quodam naturæ privilegio competere attestati sumus : consequenter nunc omnium humanorum actuum moderatricem quamdam sapientiam posuisse videmur... Quod si verum esse consisterit, jam non solum ex studio, in quibus vel de rerum natura vel disciplina agitur morum, verum etiam omnium humanorum actuum seu studiorum rationes non incongrue ad philosophiam pertinere dicimus ». *Erud. didasc.*, lib. I, c. V, col. 744.

[2] « Potest namque idem actus et ad philosophiam pertinere secundum rationem suam, et ab ea excludi secundum administrationem ». *Op. cit.*, col. 745.

[3] Cf. *Erud. didasc.*, lib. I, c. V. col. 745.

[4] « Philosophia dividitur in theoricam, practicam, mechanicam et ogicam. Hæ quatuor omnem continent scientiam ». *Erud didasc.*, lib. II, c. II, col. 752.

[5] « Quatuor igitur sunt principales scientiæ, a quibus omnes aliæ

La Philosophie théorique, appelée aussi spéculative[1], a pour objet la contemplation ou la spéculation de la vérité[2]. Cette partie de la Philosophie mérite seule, à vrai dire, le nom de sagesse[3]; les autres doivent être appelées « sciences. »

La Philosophie théorique se subdivise, à son tour, et comprend la science théologique, mathématique et physique[4]. Cette subdivision, dit Hugues, a été exprimée en d'autres termes par Boèce; il s'est servi, pour désigner la première de ces sciences, du mot « intellectible », pour la seconde, du mot « intelligible » et la troisième enfin, il l'a appelée « naturelle[5] ». Ces trois sciences ont encore reçu une autre dénomination : la théologie a été appelée « science divinale », la mathématique, « science doctrinale » et la Physique a reçu le nom de « Philologie ; » de sorte que la même science est connue sous trois noms différents : théologie, intellectible et divinale, pour la première subdivision; mathématique, intelligible et doctrinale, pour la seconde subdivision et enfin pour la troisième, nous

---

descendunt : theorica, practica, mechanica, logica ». *Op. cit.*, lib. VI, c. XVI, col. 809.

[1] Cf. *Erud. didasc.*, lib. II, col. 752.

[2] « Quæ (theorica) in speculatione veritatis laborat ». *Op. cit.*, lib. I, c. XIII, col. 750.

[3] « Solam autem theoricam propter speculationem veritatis rerum *sapientiam* nominamus ». *Op. cit.*, lib. II, c. XIX, col. 759.

[4] « Theorica dividitur in theologiam, mathematicam et Physicam ». *Op. cit.*, l. II, col. 752 ; lib. III, c. I, col. 765.

[5] Cf. *Op. cit.*, lib. II, c. II, col. 752.

avons les noms de Physique, de science naturelle et de Philologie.[1]

Cette nomenclature faite avec tant de précision et de soin montre que Hugues de St Victor s'est occupé d'une manière particulière du problème de la classification des sciences. Mais laissons parler Hugues lui-même et demandons lui quel est l'objet propre à chacune de ces sciences et les subdivisions qu'elles renferment.

1° La théologie est la science qui s'occupe de Dieu et de la spiritualité de l'âme. Hugues dit encore que la théologie étudie la nature ineffable de Dieu ou quelques créatures spéciales.[2] On voit que le mot « théologie », dans le sens chrétien embrasse tous les êtres spirituels. Chez Aristote, la théologie comprend l'être divin, l'âme en tant que spirituelle et les substances séparées. Pour Aristote, la théologie n'est autre que la Philosophie première, avons-nous dit. Hugues de St Victor comprend évidemment aussi, sous l'expression de « science théologique » toute la Métaphysique, comme le fondateur du Lycée. L'usage avait prévalu d'appeler la Métaphysique du nom de théologie, par déférence sans

---

[1] Eadem est igitur hæc theologia, intellectibilis et divinalis. Eadem mathematica, intelligibilis et doctrinalis. Eademque physica, Philologia et naturalis ». *Op. cit.*, lib. II, c. XIX, col. 759.

[2] « Quæ res ad speculationem Dei atque ad animi incorporalitatem considerationem veræ philosophiæ indagatione componitur quam, inquit (Boetius) Græci Theologiam nominant... Theologia igitur est, quando aut ineffabilem naturam Dei aut speciales creaturas ex aliqua parte profundissima qualitate disserimus ». *Op. cit.*, lib. II, c. III, col. 752-753.

doute pour l'Etre divin, objet le plus noble de la Métaphysique.

2° La science mathématique étudie la quantité dite abstraite, Boèce l'appelle intelligible, dit Hugues de St Victor.[1] Ce dernier reprend la théorie de Boèce qu'il parvient à éclaircir en exposant d'une manière assez nette la différence entre intellectible et intelligible.[2]

Mais le nom de science mathématique est un terme générique servant à désigner, dans leur ensemble, toutes les disciplines du Quadrivium. D'où provient donc la distinction des branches du Quadrivium? De l'aspect divers sous lequel la quantité abstraite peut être considérée. La quantité, en effet, est ou discrète ou continue. La quantité discrète peut être à son tour envisagée purement en soi ou en tant qu'elle dit un rapport. Dans le premier cas, nous avons le nombre, objet propre de l'*Arithmétique* dans le second cas, nous avons les proportions qu'étudie la *Musique*. La quantité continue est ou immobile ou mobile. La Géométrie s'occupe de la quantité continue immobile et l'astronomie de la quantité mobile.[3]

---

[1] « Hæc (mathematica) autem est, quæ abstractam considerat quantitatem. Abstracta enim quantitas dicitur, quam intellectu a materia separantes, vel ab aliis accidentibus, ut est par... in sola ratiocinatione tractamus, quod doctrina facit non natura. Hanc Boetius intelligibilem appellat ». *Op. cit.*, l. II, c. IV, col. 753.

[2] Cf, *loc. cit.*, col. 753.

[3] « Et hæc mathematica dividitur in quatuor scientias. Prima est arithmetica, quæ tractat de numero, id est, de quantitate discreta per se. Secunda est musica, quæ tractat de proportione, id est de quantitate discreta ad aliquid. Tertia est geometria, quæ tractat de spatio, id

Hugues définit l'Arithmétique : la science des nombres ; la musique, la division des sons et la variété des voix. La géométrie est la science qui traite de la grandeur immobile et elle n'est autre chose que la description contemplative des formes. L'Astronomie est la science qui étudie les espaces, les mouvements des corps célestes et leur retour à des époques fixes[1]. Cette dernière se distingue ainsi de l'Astrologie qui considère plutôt les astres dans l'influence qu'ils exercent sur la naissance, la mort et sur d'autres événements[2].

3° La Physique, qui forme le troisième membre de de la subdivision théorique, recherche les causes des choses dans leurs effets, et étudie les effets dans leurs causes[3]. L'objet propre de la Physique est de saisir séparément les éléments des corps composés dont le monde est formé, pour les étudier en soi et en dehors de leurs composés[4]. Hugues fait observer que la Physique est la seule science qui traite des choses « hoc etiam non prætereundum est, quod sola physica proprie de rebus agit[5]. » La Physique, dit-il encore, est

---

est quantitate continua immobili. Quarta est astronomia, quæ tractat de motu, id est de quantitate continua mobili. » *Op. cit.*, l. VI, c. XIV, col. 809-81c.

[1] Cf. *Op. cit.*, l. II, c. XVI, col. 757.

[2] Cf. *Op. cit.*, l. II, c. XI, col. 756.

[3] « Physica causas rerum in effectibus suis et effectus in causis suis investigando considerat. » *Op. cit.*, lib. II, c. XVII, col. 757.

[4] « Physicæ autem est proprium, actus rerum permistos, impermiste attendere. Actus enim corporum mundi, non sunt puri ; sed compositi ab actibus purorum, quos physica, cum per se non inveniantur pure tamen et per se considerat.» *Op. cit.*, II, c. XVIII, col. 758.

[5] Cf. *loc. cit.*, col. 758.

parfois prise dans un sens large ; elle représente alors toute la science théorique ; dans ce cas, il en est qui divisent la philosophie en trois parties : physique, éthique et logique, laissant de côté la science mécanique[1].

Si nous passons à la Philosophie pratique, dite aussi active[2] ou actuelle[3], nous retrouvons également une triple subdivision. La science pratique se divise, en effet, en solitaire, privée, et publique. La première appelée encore éthique ou morale au sens strict de ce mot a pour objet la conduite de l'individu. La seconde connue aussi sous le nom de science « *économique* » ou « *dispensative* » s'occupe de la société domestique. Elle s'adresse aux pères de famille. La troisième qui jouit, comme les précédentes, d'une triple dénomination, est appelée « publique », politique ou civile. Elle a pour but de veiller au salut de la république dont elle doit procurer le bonheur. Elle s'adresse donc aux magistrats[4].

Après la philosophie théorique et pratique, Hugues de St Victor place la science mécanique qui s'occupe des œuvres serviles ou des travaux de cette vie[5]. Cette

---

[1] « Physica aliquando large accipitur æquipollens theoricæ : secundum quam acceptionem, philosophiam quidam in tres partes dividunt, id est physicam, ethicam, logicam : in qua divisione mechanica non continetur ». *Op. cit.*, lib. II, c. XVII, col. 758.

[2] Cf. *op. cit.*, l. I, c. IX, col 747.

[3] Hugo, etc., *op. cit.*, l. II, c. XX, col. 759 ; « Practica actualis dicitur, eo quad res propositas operationibus suis explicet ».

[4] Cf. *op. cit.*, lib. II, c. XX, col. 759-760 ; lib. VI, c. XIV, col. 810

[5] « Mechanica tractat de operibus humanis », *op. cit.*, l. VI, c. XIV, col. 810 ; « hujus vitæ actiones dispensat. » *Op. cit.*, l. I, c. XIII, col. 750.

science, appelée aussi « adulterina[1] » se subdivise en sept parties[2] : la première comprend tout ce qui a rapport aux travaux de laine (lanificium) ; la seconde, ce qui a trait aux armes et aux outils de tous genres (armatura); la troisième partie s'occupe de la navigation (navigatio) ; la quatrième, de l'agriculture (agricultura); la cinquième, de la chasse (venatio); la sixième de la médecine (medicina) et la septième comprend tout ce qui a rapport aux jeux (theatrica).

Toutes ces sciences mécaniques sont appelées *adulterinæ* c'est-à-dire fausses, parce qu'elles s'occupent d'ouvrages qui imitent la nature ou empruntent leurs formes à la nature, mais ne sont point naturels[3]. Ce sont des œuvres artificielles. De là leur nom de « adulterinæ ».

Hugues de St Victor donne de chacune de ces sciences mécaniques des divisions et subdivisions qui n'ont pas d'importance pour notre étude, et qu'il serait impossible d'énumérer toutes dans un travail qui n'a pas pour but d'entrer dans tant de minutieux détails.[4]

---

[1] Cf. *op. cit.*, l. II, c. II, col. 752.

[2] « Mechanica septem scientias continet : lanificium, armaturam, navigationem, agriculturam, venationem, medicinam, theatricam. » *Op. cit.*, l. II, c. XXI, col. 760, et lib. III, c. I, col. 765.

[3] « Hæ mechanicæ appellantur, id est, adulterinæ : quia de opere artificis agunt quod a natura formam mutuatur. » *Op. cit.*, l. II, c. XXI, col. 760.

[4] Hugues consacre à chacune des subdivisions un chapitre. Voir les ch. XXII-XXVII, l. II, col. 760-762. A titre d'exemple, citons les subdivisions de cette science qui s'occupe de la chasse : « Venatio dividitur in ferinam, aucupium et piscaturam. Ferina multis modis exercetur : Retibus, pedibus, laqueis, præcipitiis, arcu, jaculis, cuspide, indagine, pennarum odore, canibus, accipitribus. Aucupium fit laqueis, pedicis,

Nous arrivons à la dernière division de la Philosophie, à la Logique, connue aussi sous le nom de science rationnelle, ou « sermotionalis[1] » Elle a pour but de nous apprendre à bien parler et à discuter avec art[2]. Cette science, sans laquelle personne ne saurait traiter convenablement d'aucune chose[3] étudie les êtres intellectuels (de raison) dans leur nature prédicamentale[4]. La logique en effet s'occupe des espèces et des genres. Elle comprend l'art de la Grammaire et l'art de parler d'une manière habile « ars disserendi. » Ce dernier art se subdivise et renferme la démonstration qui appartient aux philosophes, l'argumentation probable qui se divise en dialectique et rhétorique, dont se servent les dialecticiens et les rhéteurs, et enfin l'argumentation sophistique qui revient aux sophistes[5].

La logique embrasse donc les trois arts de la voie appelée de là « Trivium » ; la Grammaire qui est la science de parler sans faute ; la Dialectique qui est

---

retibus, arcu, visco, hamo. Piscatura fit sagenis, retibus, gurgustiis homis, jaculis. Ad hanc disciplinam pertinet omnium ciborum, saporum et potuum apparatus. » Vient ensuite l'énumération des différents vivres. Cf. *op. cit.*, l. II, c. XXVI, col. 761.

[1] Cf. *op. cit.*, l. I, c. XII, col. 749.

[2] « ...quæ (logica) recte loquendi et acute disputandi scientiam præstat. » *Op. cit.*, l. I, c. XIII, col. 750.

[3] Cf. *op. cit.*, l. I, c. XII, col. 749.

[4] « Logica tractat de ipsis intellectibus, secundum prædicamentalem constitutionem. » *op. cit.*, l. II, c. XVIII, col. 758.

[5] Logica dividitur in gammaticalem et in orationem disserendi. Ratio disserendi dividitur in probabilem et necessariam et sophisticam. Probabilis dividitur in dialecticam et rhetoricam. Necessaria pertinet ad philosophos, sophistica ad sophistas. » *Op. cit.*, lib. VI, c. XIV, col. 810 ; cf. *op. cit.*, l. I, c. XII, col. 750 et l. III, c. XXXI, col. 764.

l'art de distinguer le vrai du faux grâce à une habile discussion ; la Rhétorique qui est la science propre à persuader[1]. On peut se demander pourquoi Hugues de St Victor n'accorde pas à la logique le premier rang, puisque cette science, de l'aveu même de Hugues[2], est absolument requise pour l'étude des autres parties de la philosophie. Le maître de l'école mystique a prévu cette objection. La logique mérite la dernière place, si on range les sciences d'après l'ordre du temps où elles se sont constituées. Mais elle doit précéder toutes les autres parties de la Philosophie dans l'ordre des connaissances. « Hæc tempore quidem postrema est, sed ordine prima : hæc enim inchoantibus philosophiam prima legenda est[3]. » Le plan à suivre dans l'enseignement exige donc un ordre autre que celui d'après lequel Hugues vient d'énumérer les différentes parties de la Philosophie. Voici l'ordre proposé dans l'*Eruditio didascalica*. La logique, l'Ethique, la science théorique et enfin la science mécanique[4].

Mais quel est, dans la classification d'Hugues de St Victor, le rôle attribué aux arts libéraux ? Ils ne constituent plus l'ensemble du savoir profane, mais ils en sont le fondement. Sans eux aucune science philosophique n'est possible[5]. Ce sont les instruments et

---

[1] Cf. *op. cit.*, lib. II, c. XXXI, col. 766.

[2] Ibidem.

[3] Hugo de St Vict., *op. cit.*, l. I, c. XII, col. 749.

[4] « ... In his quatuor partibus philosophiæ talis ordo in doctrina servari debet, ut prima ponatur logica, secunda ethica, tertia theorica, quarta mechanica. » *Op. cit.*, l. VI, c. XIV, col. 810.

[5] « ... in septem liberalibus artibus fundamentum est omnis doctrinæ, quæ præ cœteris omnibus ad manum habendæ sunt, utpote sine quibus

les rudiments qui préparent la voie à la pleine connaissance de la Philosophie[1]. On ne saurait donc méconnaître leur utilité, leur nécessité même. Hugues de St Victor a parfaitement compris la relation des arts libéraux avec la philosophie. En faisant de ceux-là les instruments de la Philosophie et de celle-ci le sommet de la Sagesse, il a assigné à chacun sa véritable place et rétabli du même coup une gradation naturelle dans l'étude des différentes sciences.

De l'exposé que nous venons de faire il résulte que pour le problème de la classification des sciences, Hugues de St Victor est un des auteurs qui méritent d'attirer notre attention d'une manière toute particulière. Telle est la raison pour laquelle nous lui avons consacré un peu plus de temps et réservé une place plus large.

---

nihil solet aut potest philosophica disciplina explicare aut definire. » *Op. cit.*, l. III, c. IV, col. 769.

[1] « Sunt enim (7 artes lib.) quasi optima quædam instrumenta et rudimenta quibus via paratur animo ad plenam philosophicæ veritatis notitiam. Hinc trivium et quadrivium nomen accepit, eo quod ii quasi quibusdam viis vivæ animus ad secreta sophiæ introeat. » *Op. cit.*, l. III, col. 768.

CHAPITRE III.

CLASSIFICATION DES SCIENCES D'APRÈS GILBERT DE LA PORRÉE

SOMMAIRE

Gilbert divise les sciences en spéculatives et pratiques. — Division de la science pratique d'après une conception nouvelle. Division des sciences spéculatives. — Gilbert ne s'occupe que de la science physique qui comprend la Théologie, la science mathématique et la science naturelle. — Influence des idées platoniciennes sur Gilbert.

Entre Hugues de St Victor et Jean de Salisbury dont nous allons étudier le mode de concevoir la classification des sciences, nous devons mentionner encore Gilbert de la Porrée (Porretanus) (1070-1154)[1], célèbre professeur d'abord à Chartres, puis à Paris et enfin a Poitiers dont il devint évêque[2]. Dans son commentaire sur le «de Trinitate» de Boèce[3], il indique une division des sciences qui s'écarte de celle de Hugues de St Victor. D'après Gilbert, les sciences se divisent

---

[1] A. Berthaud, *Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers et sa Philosophie*, Poitiers, 1892, p. 24, donne comme date de la naissance de Gilbert l'an 1070. De Wulf, *Histoire de la Philos. Médiévale*. p. 204, mentionne l'année 1076. Ces deux auteurs sont d'accord quant à la date de la mort de Gilbert. Voir Berthaud, *op. cit.*, p. 317; de Wulf, *op. cit.* p. 204.

[2] Cf. Berthaud, *op. cit.*, p. 64, 71 et 72 : « Gilbert, après sa promotion à l'épiscopat, remarque l'auteur cité, continua d'enseigner à Poitiers... Ce n'était pas seulement la France qui venait entendre Gilbert. Sa renommée de professeur s'était répandue dans l'Europe entière. Tout ce que l'Europe comptait de savants venait écouter ses enseignements. » *Op. cit.*, p. 77 et 78.

[3] Ce commentaire se trouve à la suite du traité de Boèce lui-même, dans la Patr. lat., ed. Migne, T. 64, col. 1255 et sq.

en spéculatives et pratiques[1]. Mais cet auteur se fait de la science pratique une conception différente de celle que nous avons rencontrée jusqu'ici. Il ne comprend sous ce nom que la médecine, la magie et les arts de cette nature[2]. Parmi les sciences spéculatives, il compte les sciences physiques ou naturelles, les sciences éthiques ou morales et enfin les sciences logiques ou rationnelles[3]. Passant sous silence les sciences pratiques, les sciences morales et logiques, il ne s'attache qu'aux sciences naturelles, auxquelles un long usage a réservé spécialement le nom de spéculatives[4]. Ces dernières se subdivisent et comprennent la science naturelle proprement dite, la science mathématique et la science théologique[5]. Cette répartition est fondée sur le degré d'abstraction propre à chaque science.[6] C'est la théorie de Boèce qui lui-même l'avait empruntée à Aristote, comme nous l'avons dit précédemment. Pour ne pas nous répéter, nous ne nous

---

[1] « Scientiæ multorum sunt generum. Aliæ namque sunt theoricæ, id est speculativæ... aliæ vero sunt practicæ, id est activæ. » *In lib. de Trinitate Gilberti Porr. comment.*, col. 1265 B.

[2] « Aliæ vero sunt practicæ, id est activæ, ut illæ quibus potius inspectionem scimus operari : ut medici, magi, et hujusmodi alii. » *Op. cit.*, col. 1265 C.

[3] «... speculativæ ex his quæ per ipsas inspicimus contrahunt appellationem et vocantur aliæ quidem physicæ, id est naturales ; aliæ vero ethicæ, id est morales. » *Op. cit.*, col. 1265 C.

[4] « Ut autem de practicis taceamus,... et ut item morales atque rationales prætereamus, illarum quæ uno nomine naturales dicuntur, quæ etiam usu majore speculativæ vocantur... » *Op. cit.*, col. 1265.

[5] Cf. *op. cit.*, col 1265 C. « Speculativæ... tres partes sunt : una quæ universali omnium nomine specialiter dicitur naturalis ; alia, quæ mathematica ; tertia, quæ theologica. »

[6] Cf. *op. cit.*, col. 1265-1268.

attarderons pas à montrer le mode d'abstraction des différentes sciences. Que l'on nous permette cependant de faire observer que Gilbert de la Porrée affiche par rapport à l'explication de la science théologique, des idées platoniciennes très prononcées[1]. La division que nous venons d'exposer témoigne chez Gilbert d'une double influence : celle d'Aristote qui commençait à se faire fortement sentir, et celle de Platon qui était encore puissante mais allait baisser rapidement. Gilbert de la Porrée représente donc, comme le remarque Berthaud, une époque de transition entre le platonisme et le péripatétisme. Il se montre à la fois le disciple de Platon et d'Aristote, mais surtout de Platon. Car « Gilbert appartient à la période platonicienne de la scolastique[2]. »

---

[1] Cf. *op. cit.*, col. 1267-1268.
[2] Berthaud, *op. cit.*, p. 63.

CHAPITRE IV.

CLASSIFICATION DES SCIENCES D'APRÈS JEAN DE SALISBURY

SOMMAIRE

Double influence de Platon et d'Aristote. Différentes définitions de la Sagesse. — Jean de S. rappelle la division donnée par saint Augustin mais qu'il attribue à Platon. — Rôle de l'Ethique et raisons de son importance. — Ce que devient la Physique. — Nature et utilité de la Logique. — Cette science n'est point décriée au XIIe siècle comme le pense Hauréau. — Autres divisions mentionnées par Jean de S. — Quelle classification il paraît adopter — Importance des arts libéraux. Rôle effacé de la Philosophie spéculative.

Cette double influence de Platon et d'Aristote se fait également sentir dans les écrits de Jean de Salisbury († 1180), « l'écrivain le plus correct, le plus élégant, le plus aimable du XIIe siècle[1]. » Ce premier historien de la philosophie du moyen-âge[2] rappelle la définition de la sagesse d'après les anciens.

« Est, dit-il, ut antiquis philosophis placet, sapientia, rerum divinarum humanarumque princeps, et gerendorum omittendorumque scientia. Huic vero insistere, ajoute-t-il, philosophari est, eo quod philosophia sit studium sapientiæ... Philosophiæ finis, sapientia est[3]. » Le principe, dit-il, et la perfection de la charité ou de la sagesse, c'est la crainte non point servile mais filiale[4]. L'amour de Dieu, telle est la véritable

---

[1] Hauréau, *Histoire de la Philos. scol.*, Ire P., p. 536.
[2] de Wulf, *Histoire de la Philos. médiévale*, p. 213.
[3] Joannis Sarresberiensis, *Polycraticus*, l. V, c. IX, Patr. lat., ed. Migne, T. 199, col. 561.
[4] Cf. *Ibid.*, col. 561.

philosophie. Pour mériter le nom de Philosophie, il ne suffit pas d'enseigner la vérité ; il faut surtout mettre en pratique ce que l'on enseigne[1]. De là cette définition descriptive de la Philosophie : Elle est la source, la voie, le guide du salut, la lumière de l'âme, la règle de la vie, un doux et agréable repos[2]. La Philosophie a pour objet de chercher, de scruter les voies de la sagesse[3].

Jean de Salisbury se fait une idée essentiellement augustinienne de la sagesse et de la Philosophie. A la suite de l'illustre évêque d'Hippone à qui il fait beaucoup d'emprunts[4], Jean rappelle la division de la Philosophie en éthique ou morale, physique ou naturelle, logique ou rationnelle[5]. A Platon, dit-il, revient l'honneur d'avoir donné la dernière perfection à la Philosophie. Car c'est lui qui, en unissant la science active de Socrate et la science spéculative de Pythagore et en y joignant la Logique, a véritablement fondé les trois parties de la philosophie[6].

---

[1] Cf. *Polycrat.*, l. VII, c. XI, col. 661 B : « Si amor Dei exstinguitur, philosophiæ nomen evanescit... qui recte quae docet sequitur, vere philosophus est. » *loc. cit.* col. 661 D.

[2] « Philosophia quid est, nisi fons, via, duxque salutis, lux animae, vitae regula, grata quies ? » *Entheticus,* T. 199, col. 971.

[3] « Altera (Philosophia) sapientiae vias affectat, investigat, et circuit, et interdum pro studio efficaciter apprehendit. » *Metalogicus*, l. I, c. VI, T. cit., col. 834.

[4] Ainsi les Ch. IV, V, VI du VIIe livre du *Polycraticus*, col. 642-649, correspondent aux Ch. II, III, IV et XII du VIIIe livre *De Civitate Dei*. Un certain nombre sont *textuellement* les mêmes.

[5] Cf. *Polycraticus*, l. VII, c. V, col. 645 ; *Metalogicus*, l. II, c. XIII, col. 870 et c. XV, col. 872.

[6] Cf. *Metalogicus*, l. II, c. II, col. 858-859.

De ces différentes sciences, l'Ethique, au dire de Jean de Salisbury, doit être préférée à toutes les autres. Supprimez l'éthique, ajoute-t-il, le nom de philosophe n'a plus sa raison d'être[1]. Aristote avait, au contraire, réservé tout spécialement le nom de Philosophe au Métaphysicien. D'où provient la haute idée que se fait le philosophe anglais de la science morale ? Evidemment de ce qu'il voit en elle le chemin qui conduit directement à la sagesse, c.à.d. à la charité ou à l'amour de Dieu. Car la Philosophie de Jean de Salisbury est essentiellement morale. Il se préoccupe beaucoup moins de la partie spéculative. S'il consent à ce que le Philosophe s'adonne à la science théorique, ce n'est qu'à la condition qu'il s'en serve pour arriver à la béatitude[2]. Or la vertu seule conduit à ce but désiré[3]. Mais c'est à l'Ethique qu'incombe spécialement l'obligation de traiter de la vertu et des moyens de l'acquérir, du vice et des moyens de le fuir[4]. La Philosophie morale est donc la philosophie par excellence et l'on comprend que Jean de Salisbury ne veuille plus entendre prononcer le nom de Philosophe dès l'instant où

---

[1] « Illa autem quae cœteris philosophiae partibus praeeminet, ethicam dico, sine qua nec philosophi subsistit nomem, collati decoris gratia omnes alias antecedit. » *Metalog.*, lib. I, c. XXIV, col. 854.

[2] « Philosophus... rebus agnoscendis applicat animum, ut his agnitis ad veram beatitudinem possit accedere. » *Polycraticus*, lib. VII, c. VIII, col. 652.

[3] « ...nisi per virtutem, nemo ad beatitudinem pergit. » *Polycraticus*, lib. VII, c. VIII, col. 651.

[4] Cf. *Metalogicus*, lib. II, c. XV, col. 872. Nous disons *spécialement*. Car Jean de Salisbury veut que la Physique ait quelque part dans cette question. Cf. *loc. cit.*, col. 872.

l'on supprimerait l'Ethique. Cette conclusion n'est que logique.

Si Jean de Salisbury estime la science morale, il ne semble pas avoir eu beaucoup de sympathie pour la science physique. Il rappelle une fois ou l'autre comme appartenant à la Physique, le problème posé par Aristote : «Utrum mundus sit æternus, vel non[1].» Il nous dit, en outre, que la Physique étudie les œuvres de la nature, œuvres qui se composent d'éléments ou de matière et de forme[2]. Les êtres naturels, dont s'occupe cette science sont corporels et soumis aux changements. De là vient, ajoute-t-il, que la démonstration physique est le plus souvent faible[3]. Voilà à peu près tout ce que nous apprend Jean de Salisbury relativement à la science naturelle ou physique.

On trouve cependant plus d'une fois encore le nom de « physici » ou de «Physica»[4]; mais ce mot ne désigne plus la science naturelle telle qu'on l'avait comprise jusqu'ici. La science Physique devient la science qui s'occupe des causes de la maladie, de la santé, en un mot la Physique n'est autre que la médecine. « In Physica vero, dit en effet Jean de Salisbury, ante omnia causam ægritudinis prævide ; eamque cura et amo-

---

[1] Cf. *Metalogicus*, lib. II, c. XIII, col. 870 et c. XV, col 872.

[2] « ... si quis opera naturae, quae ex elementis, vel materia constant et forma, pertractet cum *physico*, ratiocinandi viam ab indicio sensuum mutuatur. » *Metalogicus*, lib. IV, c. IX, col. 921.

[3] « Vacillat itaque in naturalibus plerumque (corporalibus et mutabilibus dico) ratio demonstrandi ». *Metalogicus*, lib. II, c. XIII, col. 871.

[4] Cf. *Polycraticus*, lib. II, c. II, col. 417 et c. XXIX, col. 475 ; *Metalogicus*, lib. II, c. VI, col. 863 et c. XV, col. 872 ; *Ibidem*, lib. IV, c. XXXVI, col. 939.

re : et exinde tamdiu reparativis et conservativis ægrum erige et fove, donec plenissime convalescat[1]. » Le mot « physica », dans les écrits de Jean de Salisbury, est même employé le plus souvent pour désigner la médecine. On rencontre également, dans le même chapitre parfois, ce mot faisant double emploi[2]. A l'époque où vivait Jean de Salisbury, le mot « Physica » paraît donc avoir été un peu détourné de son ancienne signification. C'est ce que l'on ne doit pas perdre de vue dans la lecture de certains passages se rapportant à la science Physique ou aux Physiciens. »

Passons au troisième membre de la division énoncée plus haut, à la Logique, dont Jean de Salisbury déclare avoir pris la défense contre les Cornificiens. « Logicæ suscepi patrocinium[3]. » La logique est l'art de parler ou de discuter[4]. Soit qu'elle nous indique la règle à suivre dans les discours, soit qu'elle nous enseigne les voies du raisonnement, la logique est toujours d'une très grande utilité, et la méconnaître, c'est se tromper étrangement[5]. Elle est indispensable à la science Physique et à l'Ethique qui, toutes deux, doivent demander à la Logique la manière de procéder dans leurs assertions[6]. C'est ainsi que, seule entre les

---

[1] Cf. *Metalogicus*, lib. II, c. VI, col. 863.

[2] Cf. *Metalogicus*, lib. II, c. XV, col. 872.

[3] Cf. *Metalog.*, *Prolog.*, col. 824.

[4] « Est itaque logica, (ut nominis significatio latissime pateat), loquendi vel disserendi ratio. » *Metalogicus*, lib. I, c. X, col. 837.

[5] Cf. *Ibid.*, col. 837.

[6] « Physicus enim, et ethicus, in suis assertionibus non procedunt, nisi probationibus a logico mutuatis. Nemo eorum recte definit aut dividit, nisi eis artis suae logicus gratiam faciat. » *Metalogicus*, lib. II, c. V, col. 861.

parties de la Philosophie, la Logique jouit du double privilège d'être à la fois un des principaux membres de la Philosophie et de servir en même temps d'instrument aux autres sciences ou à la Philosophie elle-même[1]. Elle est une partie si importante que Jean de Salisbury la considère comme le souffle animant toutes les autres parties de la Philosophie, de telle sorte que toute philosophie qui n'est pas ordonnée ou dirigée vers la Logique est une philosophie vaine et inutile[2]. C'est par elle que doivent commencer tous ceux qui se livrent à l'étude et celui-là s'interdit le culte de la Sagesse et la connaissance de toutes choses, qui prétend enseigner ou apprendre la Philosophie sans la Logique[3]. Après avoir ainsi démontré l'importance et la nécessité de la Logique, Jean de Salisbury rappelle que Platon a divisé cette discipline en deux parties : la dialectique et la Rhétorique[4] qui, toutes deux ont pour but de persuader, l'une un adversaire, l'autre un juge[5]. Mais, ajoute-t-il, ceux qui apprécient plus hautement encore sa puissance lui su-

---

[1] « Inter cœteras itaque philosophiae partes, privilegio duplici insignita est : quia et principalis membri decoratur honore, et in toto philosophiae corpore, efficacis instrumenti exercet officium ». *Ibid.* col. 861.

[2] « ... et sic philosophiæ pars insignis est (logica) ut per omnia membra ejus quadam spiritus vice discurrat ; iners enim est omnis philosophia, quæ ad logicam non disponitur ». *Metalogicus*, lib. II, c. VI, col. 862.

[3] « Qui vero sine logica philosophiam doceri putat, idem a sapientiæ cultu, omnium rerum exterminet rationes, quia eis logica præsidet. » *Metalogicus*, lib. II, c. III, col. 859.

[4] Cf *Metalogicus*, lib. II, c. III, col. 859.

[5] Cf. *Ibidem.*, col. 860.

bordonnent la science démonstrative, probable et sophistique[1]. Car Jean de Salisbury veut que l'on regarde cette dernière comme une partie de la Philosophie[2]. De ce que nous venons d'exposer il ressort que la logique ou la dialectique n'est point universellement décriée à la fin du XIIe s. comme le prétend Hauréau[3]. Jean de Salisbury a pour cette science une très haute estime. Il entreprend même de revendiquer ses droits, comme nous l'avons dit précédemment. Mais pourquoi cette sollicitude à l'égard d'un art dont on a abusé tant de fois ? C'est que Jean de Salisbury voit dans la dialectique l'art destiné à indiquer à toutes les sciences la méthode dont elles doivent se servir[4]. Telle est la raison pour laquelle J. de Salisbury considère la dialectique comme la discipline libérale la plus utile[5]. S'il a parfois pour la Logique des paroles dures et sévères[6], ce n'est point à la dialectique ou à la Logique véritable et sincère qu'il adresse ces reproches, mais à la dialectique de quelques uns de ses contemporains.

---

[1] « Sed qui efficaciam ejus (logicæ) altius metiuntur, ei plura attribuunt. Siquidem ei demonstrativa, probabilis et sophistica subjiciuntur. » *Metalogicus*, lib. II, c. III, col. 859.

[2] « Ergo et sophistica sic rationalis est : et, quamvis fallat, sibi inter partes philosophiæ locum vindicat. » *Metalogicus*, lib. II, c. V, col. 861.

[3] Cf. *Histoire de la Philos. scolast.*, Ire Part., p. 548.

[4] « Cum autem dialectica inquisitiva sit, ad omnium methodorum principia viam habet. » *Metalogicus*, lib. II, c. XIII, col. 870.

[5] « Quo circa nullam liberalium disciplinarum utiliorem esse crediderim, quam istam, a qua in omnes philosophiæ partes facilis et felix est processus. » *Ibidem*, c. XV, col. 873.

[6] *Polycraticus*, lib. IV, c. III, col. 518, Jean de Salisbury, dit en parlant de la Logique : « Astutias Aristotelis. » Ailleurs, *Metalogicus*, lib. III, c. VIII, col. 906, il s'exprime dans les termes suivants par rapport à la Logique : « Aristoteles argutias procurat. »

Ce qu'il blâme, c'est l'abus que font de cet art quelques ergoteurs qui ont une très grande estime pour la Logique, non point qu'ils soient versés dans cet art, mais parce qu'ils désirent passer pour logiciens[1]. On voit par ce dernier texte encore que la logique ou dialectique est loin d'être décriée à la fin du XIIe siècle puisqu'on se fait une gloire de paraître *logicien*. Le chapitre XII du VIIe Liv. de Polycraticus, sur lequel Hauréau semble s'appuyer pour défendre son assertion, prouve plutôt le contraire de ce que veut établir l'auteur cité. Car, si Jean de Salisbury s'élève contre ceux qui réduisent la Philosophie à n'être plus qu'une question de mots, c'est que la dialectique, loin d'être méprisée, est, au contraire, la science la plus cultivée et la plus estimée. L'abus même qu'on en fait en est une preuve frappante. Et si quelque secte, celle des Cornificiens, affecte, pour la Logique, un dédain irrationnel, Jean de Salisbury prend lui-même la plume et écrit son Metalogicus pour défendre la discipline attaquée.

Nous venons d'étudier la division de la Philosophie d'après J. de Salisbury. Nous avons fait observer que le Philosophe anglais paraît avoir adopté la division platonicienne. Mais, à côté de cette répartition, J. de Salisbury en mentionne d'autres. C'est ainsi que dans l'*Entheticus*[1] il rappelle la division donnée par Hugues

---

[1] « Logica sola placet. Non tamen ista placet, ut eam quis scire laboret, si quis credatur logicus, hoc satis est. » *Entheticus*, col. 967, vers 114.

[2] « Hæc (divina pagina) scripturarum regina vocatur... Hanc caput agnoscit philosophia suum; huic omnes artes famulæ; mechanica

de St Victor. Ailleurs, il semble diviser la Philosophie en Physique, Mathématique et Logique. « La raison, dit-il, a trois modes divers de considérer les choses ; on en chercherait vainement un quatrième. D'après le premier mode appelé « concretion » la raison étudie les choses concrètes ; c'est ce que fait la Physique. Dans le second mode, elle sépare les choses concrètes : tel est l'objet de la mathématique. D'après le troisième mode enfin, la raison compare une chose à une autre ; c'est ce que fait la Logique[1].

Quelle importance doit-on attribuer à ces derniers modes de divisions ? Quelle est la classification que Jean de Salisbury donne comme étant la sienne ? Il est difficile de connaître le sentiment intime du Philosophe anglais. Peut-être pourrait-on dire que Jean de Salisbury ne se prononce d'une manière absolue pour aucune de ces classifications. Il semble cependant qu'il ait eu quelques préférences pour la division platonicienne. Car on la rencontre plusieurs fois : il n'en est pas ainsi des deux autres. Philosophe éclectique[2], Jean de Salisbury se contente d'énumérer les classifications qu'il connaît. Sa profession et son titre d'Académicien[3] lui permettent de douter, et de ne donner son adhésion complète à aucune de ces divisions.

---

quaeque dogmata, quæ variis usibus apta vides... Practicus huic servit, servitque theoricus. » *Entheticus*, col. 974-975, vers. 441 et sq.

[1] Cf. *Entheticns*, col. 979, vers 664.

[2] Cette remarque est de Prantl, *Geschichte der Logik im Abenlande*, II B, p. 235.

[3] Jean de Salisbury affirme plus d'une fois qu'il appartient à la secte des Académiciens. « Nec academicorum, dit-il dans le Prologue du *Polycraticus*, col. 388, erubesco professionem, qui in his quæ sunt dubi-

Quant aux arts libéraux, Jean de Salisbury leur attribue, comme tous les auteurs du moyen-âge que nous avons rencontrés jusqu'ici, une très grande importance. Les sciences du Trivium et du Quadrivium réunis forment cette admirable échelle par laquelle notre esprit acquiert l'éloquence et la sagesse[1]. C'est en parcourant ces voies que notre âme parvient à se réformer elle-même et à se rapprocher de Dieu[2]. Si l'étude des arts libéraux n'aboutit point à ce résultat moral, elle ne mérite pas qu'on s'y adonne[3]. C'est ainsi que tout, dans la pensée de J. de Salisbury, doit converger vers ce point unique : rendre l'homme ver-

---

tabilia sapienti, ab eorum vestigiis non recedo. » Ailleurs, *Metalogicus*, lib. III, *Prolog.*, col. 890, il dit également : « academicus sum. » Cependant J. de Salisbury n'admet point le doute universel comme certains Académiciens qu'il tourne en ridicule dans le livre VII du *Polycraticus*, c. II, col. 638-639. C'est qu'en effet cette secte, nous dit J. de Salisbury lui-même, *Metalogicus*, lib. IV, c. XXXI, col. 935, comprend trois branches. Certains académiciens qui ne méritent plus le nom de Philosophes doutent de tout ; d'autres admettent les vérités nécessaires et évidentes par elles-mêmes. Il est enfin un dernier groupe d'académiciens que Jean de Salisbury appelle « nostrorum », *loc. cit.*, col. 935. Ceux-ci ont pour principe de ne point précipiter leur jugement dans toutes les choses qui paraissent douteuses au sage. Or le sage, dit-il ailleurs, *Polycraticus*, lib. VII, c. II, col. 640, peut douter de tout ce qui n'est pas attesté comme manifeste par l'autorité de la foi, des sens ou de la raison.

[1] « Sic igitur animus erudientis per has septem trivii et quadrivii vias eloquentiam et sapientiam adipiscitur. » *De septem septenis*, Patr. lat., ed. Migne, T. 199, sect. I, col. 949.

[2] « ... anima cujuslibet in iisdem viis et iisdem modis, quibus dictum est, sui reformationem et accessum ad Deum consequitur. » *Ibid.*, col. 949.

[3] « Quid enim prodest, dit J. de Salisbury, grammatico regulariter proferre et enormem vitæ gibbum ferre ? » *De septem septenis*, col. 949.

tueux[1]. La Philosophie spéculative se trouve par le fait même mise au second plan. Jean de Salisbury, avons-nous dit, ne paraît pas s'en être beaucoup préoccupé. Car il ne parle pas même de la triple division de la science spéculative en Physique, mathématique et théologie ; et cependant des différentes répartitions signalées, aucune n'avait été plus souvent et plus fidèlement reproduite. Mais laissons se lever le XIIIe siècle, l'époque par excellence de la Philosophie scolastique ; nous verrons les esprits se livrer aux études philosophiques avec une intensité nouvelle. L'apparition de divers ouvrages d'Aristote inconnus jusqu'alors provoquera ce grand mouvement qui marque l'apogée de la Scolastique. Nous assisterons à la constitution définitive de la synthèse scolastique et le problème de la classification recevra la solution la plus rationnelle qu'on en aie jamais donnée.

---

[1] « Est enim quaelibet professio philosophandi inutilis, et falsa, quæ se ipsam in cultu virtutis, et vitæ exhibitione non aperit. » *Metalogicus*, *Prologus*, col. 825.

CHAPITRE V.

CLASSIFICATION DES SCIENCES D'APRÈS ALBERT LE GRAND.

SOMMAIRE

Influence d'Aristote et des auteurs du XII s. sur Albert le Grand. — État d'esprit de cet auteur par rapport à la classification des sciences. — Albert rappelle différentes divisions : spécialement celle d'Aristote et de Hugues de St Victor. — Il paraît adopter la classification de ce dernier. Place faite à la Logique. — Indécision d'Albert à ce sujet. — Double division de la Logique. — Division des sciences théoriques en physique, mathématique et métaphysique. — Fondement de la Philosophie réelle. — Objet, extension et subdivision de la Physique, des Mathématiques et de la Philosophie première. — Objet et division des sciences morales : *monastica*, *œconomica*, *politica*. — Objet des arts mécaniques. — Conclusion : Le problème de la classification n'est pas encore résolu par Albert le Grand.

Albert le Grand embrasse, dans une vaste synthèse, le domaine de la science tout entier. Rien n'est étranger à ce génie dont les nombreux ouvrages attestent une puissance intellectuelle extraordinaire et des connaissances très variées.

Au contact du Philosophe de Stagire, dont on venait de connaître plusieurs traités, Albert le Grand se fait de la Philosophie et de la Classification des sciences une idée qui rappelle les théories d'Aristote à ce sujet. On remarque de plus dans les écrits d'Albert l'influence des auteurs du XIIe s., en particulier de Hugues de St Victor. Il nous semble même que cette double influence a produit une certaine confusion dans l'esprit d'Albert en ce qui concerne le problème de la classification. Si on cherche en effet à connaître le mode de répartition adoptée par Albert le Grand, on se trou-

ve en présence d'indications qui nous autorisent à croire que la pensée de ce Philosophe n'est pas bien fixée. Divise-t-il la Philosophie d'une manière générale en spéculative et pratique? On pourrait le croire si on ne consultait que le IVe chapitre du IIe livre des Métaphysiques. Car, à cet endroit, Albert, parlant de la fin propre à chaque science, ne mentionne que la science spéculative dont la fin est la vérité, et la science pratique ou *opérative* qui a pour terme l'« opus » ou la production d'une œuvre quelconque[1]. Tous les practiciens, ajoute-t-il, n'étudient la cause d'une chose, c.-à-d. sa nature, qu'en vue de l'usage qu'ils pourront en faire ou de l'utilité qu'ils en retirent. Leur spéculation n'a donc point pour but le savoir désintéressé mais l'intérêt et l'utilité présente[2]. Albert paraît également admettre cette double répartition dans son traité « de Prædicabilibus » : Ea autem quæ sunt, dit-il, dicuntur esse aut *ab opere nostro*, sive a voluntate sive etiam ab intellectu scientiam quærente, aut *a natura* generaliter dicta, quæ ab opere nostro causari non potest[3] » « Nous ne sommes point, ajoute-t-il[4], la

[1] « ... theoricæ sive contemplativæ sive speculativæ scientiæ veritas est finis : practicæ autem sive operativæ scientiae secundum suum nomen finis est opus : quamvis enim practicae intendant aliquando quomodo se habet opus secundum motus efficientis et materiae sicut *architectonicæ* faciunt..., tamen non considerant causam secundum se prout principium est esse et scientiae in causato. » *II Metaph.*, *Tr unic.*, c. IV, ed. Borgnet, Parisiis, 1870, vol. 6, p. 119. Nous avons souligné le mot « architectonicae ». Il indique, en effet, qu'il ne s'agit pas seulement dans ce texte des sciences pratiques ou morales, mais encore des sciences factives ou poétiques.

[2] Cf. II. *Metaph.*, *Tr. unic.*, c. IV, p. 119-120.

[3] Cf. lib. *de Prædicabilibus*, Tr. I, c. II, vol. I, p. 3.

[4] Cf. *op. cit.*, l. c., p. 3.

cause des choses qui sont l'œuvre de la nature ; elles sont, au contraire, la cause de notre science. » Mais en aurons-nous une science spéculative ou pratique ? Albert répond : « ... de talibus apud nos non est nisi scientia contemplativa, quæ lumine intelligentiæ perficitur[1]. » Puis il continue : « Eorum autem, quorum nos sumus causa per voluntatem, non potest esse apud nos scientia speculativa, sed tantum practica. Eadem enim sunt in quolibet scibili principia et causa et elementa cognoscendi, quæ sunt principia essendi[2]. » Ce texte sur lequel Prantl s'appuie pour affirmer d'une manière absolue qu'Albert divise la philosophie en deux parties[3], serait, avec le précédent, une preuve convaincante en faveur de la double répartition, si les écrits d'Albert n'offraient pas d'autres traces de division. Mais dans le chap. II du VIe livre des Métaphysiques, ce même philosophe nous dit que toute science est ou *pratique* soit morale, ou *poétique* soit factive et artificielle, ou *théorique*[4]. C'est ainsi que reparaît la célèbre répartition dont nous nous sommes occupés précédemment. A côté de cette division, dans le chapitre qui suit celui que nous venons de citer, Albert indique un troisième mode de division d'après lequel les sciences se répartiraient en théoriques, pratiques, poétiques ou artificielles ou « *adminiculantes*[5] » telle

---

[1] Cf. *op. cit.*, l. c., p. 3.

[2] Cf. *op. cit.*, l. c., p. 3.

[3] Prantl, *Geschichte der Logik im Abendlande*, III B., p. 90.

[4] « ... omnis scientia aut practica sive moralis, aut poetica sive factiva et artificialis, aut est theorica. » *VI Metaph.*, *Tr. I*, c. II, p. 384, vol. 6.

[5] « ... theoricae scientiae, dit Albert, sunt desiderabiliores aliis scien-

que la Logique. Cette division rappelle celle de Hugues de St Victor. Ce dernier se sert de l'expression « sciences mécaniques » au lieu de « sciences poétiques ou artificielles. » C'est là une divergence qui n'a aucune importance; ces deux termes en effet sont équivalents puisqu'ils désignent l'un et l'autre la production d'une œuvre d'art et non pas d'un acte moral. Du reste Hugues de St Victor nous avertit lui-même que les sciences mécaniques ne sont pas autre chose que des sciences artificielles « adulterinæ[1] » D'autre part, ces sciences artificielles ou poétiques, Albert les désigne ailleurs sous le nom d'arts mécaniques. « J'appelle de ce nom, dit-il, les arts que nous recherchons non pas pour eux-mêmes mais à cause de leur utilité[2].

La dernière division indiquée est donc bien celle du Prieur de St Victor, dont Albert le Grand paraît avoir adopté le sentiment. C'est du moins l'opinion du P. Mandonnet qui affirme qu'Albert « suit de tout point la classification d'Hugues de St Victor[3]. » Car « pour Albert, ajoute ce dernier critique, comme pour la plupart de ses prédécesseurs, l'ensemble de l'ordre rationnel se divise en quatre grandes sections fondamentales : 1o La Philosophie réelle ou spéculative ; 2o la

---

tiis *omnibus*, quae vel sunt practicae, vel poeticae sive artificiales, vel adminiculantes, sicut sunt logicae ». *VI Metaph.*, *Tr. I*, c. III, p. 386, vol. 6.

[1] Hugo de St Vict., *Erud. didasc.*, l. II, c. XXI.

[2] « Mechaninas autem voco, quascumque non propter se, sed propter alterius utilitatem quærimus. » I *Metaph.*, Tr. I, c. VI, p. 12, vol. 6.

[3] Cf. Revue thomiste, janv. 1897, p. 701, note 1. *Polémique averroïste de Siger de Brabant et de St Thomas.*

Philosophie pratique ou morale ; 3° les arts Mécaniques ; 4° la Logique[1]. »

Il est vrai que dans une autre division de la Philosophie, il n'est pas fait mention de la science poétique ou des arts mécaniques. Albert rappelle, en effet, dans sa « Philosophia pauperum »[2] que la Philosophie renferme trois parties : la Logique ou science rationnelle, l'Ethique ou Morale, la Physique ou science naturelle. Sous le nom de Physique, il comprend aussi, comme Hugues de St Victor, la Métaphysique[3]. Cette division n'admet donc pas les arts mécaniques. « Mais comme Albert les a traités, répond le P. Mandonnet[4]. il leur a certainement assigné la place que leur attribue Hugues de St Victor. » Ce dernier mentionne aussi la répartition que nous venons d'indiquer. On ne peut pas conclure cependant qu'il l'adopte. Car nous avons vu que, pour Hugues de St Victor, les arts mécaniques sont une des parties de la Philosophie qui embrasse tout le savoir humain. On peut croire, par conséquent qu'Albert le Grand se contente de suivre

---

[1] Cf. Revue thom., janv. 1897, *art. cité*, p. 701.

[2] Cet ouvrage est intitulé « Philosophia Pauperum sive Isagoge in libros Arist. » Prima Part., c. I, p. 445, vol. 5. Cette même division se trouve éhalement dans la *Summa theologica,* P. I, Tr. III, q. XIII, memb. III, 5.

[3] *Lib. de redicab.*, Tr. I, c. II, p. 3, vol. I. « Dico autem physicam generaliter dictam, quæ comprehendit et naturalem et disciplinalem et divinam. » La science divine est la même que la métaphysique ou transphysique. Cf. I, *Metaph.*, Tr. I, p. 3, vol 6 ; *VI Metaph.*, Tr. I, c. III, p. 386. Du reste, Albert nous le dit expressément ailleurs. « ... physica large dicta comprehendit naturalem et metaphysicam. » *I Topic.*, Tr. IV, c. II, p. 278, vol. 2.

[4] Cf. Revue thom., janv. 1897, p. 701, note 1.

Hugues de St Victor et qu'il ne fait point sienne cette dernière répartition que n'avait point adoptée le célèbre Victorin.

De ce qui précède, on peut conclure, pensons-nous, que l'influence de Hugues de St Victor sur Albert le Grand a été assez grande, par rapport au problème qui nous occupe pour croire qu'Albert s'est déclaré en faveur de la division victorine ou quadripartite. Cette dernière répartition, au reste, n'empêche pas qu'Albert ait pu diviser la Philosophie d'une manière générale et en tenant compte de la fin propre à chaque partie, en Philosophie spéculative et pratique. Les quatre sections énoncées se rangent, en effet, sous l'un ou l'autre de ces deux membres. C'est là un point qui n'offre pas de difficulté. Mais ce qu'il est moins facile de déterminer, c'est le membre auquel appartient la Logique. Est-elle, pour Albert le Grand, une science spéculative ou une science pratique? Telle est la question que l'on s'était depuis longtemps posée. Albert ne paraît pas l'avoir résolue. Car nous trouvons dans ses écrits des textes qui témoignent d'une assez grande indécision sur ce point. Dans son traité « de Prædicabilibus », Albert nous dit que la Logique est une science contemplative, ayant pour but d'enseigner comment et par quels moyens on arrive à la connaissance de l'inconnu, en partant de ce qui est connu[1]. Ailleurs, par contre, ce même philosophe nous avertit

[1] « Cum autem logica sit scientia contemplativa, docens qualiter, et per quæ devenitur per notum ad ignoti notitiam, oportet necessario... » Alb. Magn., *lib. de Prædicabil.*, Tr. I, c. IV, p. 6.

que la Physique, la Mathématique et la Théologie sont les *seules* sciences spéculatives. Il exclut formellement de ce nombre les sciences logiques[1]. « Il est des sciences, dit-il encore[2], que nous n'étudions point pour elles-mêmes mais dans le but de nous en servir pour autre chose : telle, par exemple, la science des Topiques, la science de l'instrument des sciences, qui est le syllogisme et d'une manière générale toutes les sciences logiques ou « sermocinales. » Ces derniers textes permettent de conclure que la Logique est une science pratique, si tant est qu'elle puisse même être considérée comme science. Car, rigoureusement parlant, les sciences logiques, dit Albert, sont plutôt les « modi scientiarum omnium » que de véritables sciences[3]. Elles sont, ajoute-t-il ailleurs, les « modes » de la Philosophie spéculative plutôt qu'une partie essentielle de la Philosophie théorique[4]. Albert appelle cependant la Logique une science spéciale dont font usage toutes les sciences[5]. Dans un sens large, la logique peut même

---

[1] Alb. Mag., *I Metaph.*, Tr. I, c. I, p. 3, vol. 6 : « Istæ igitur (Phys., Math., Transphys.) sunt tres scientiæ speculativæ, et non sunt plures sicut in lib. nostro IIIo de Anima nos dixisse meminimus : quia scientiæ logicæ non considerant ens... »

[2] Cf. *I de anima*, Tr. I, c. II, p. 119.

[3] Cf. *Ibid.*, « ... illæ non sunt veræ scientiæ sed modi scientiarum omnium. »

[4] « ... potius sunt (scientiæ logicæ) modi philosophiæ speculativæ, quam aliqua pars essentialis philosophiæ theoricæ. » *I Metaph.*, Tr. I, c. I, p. 3.

[5] *Lib. de Prædicabil.*, Tr. I, c. I, p. 2. « ... logica una est specialium scientiarum, sicut in fabrili in qua specialis est ars fabricandi malleum cujus tamen usus omnibus adhibetur, quæ arte fabrili fabricantur. Investigatio enim, sive ratio investigans ignotum per notum, speciale quoddam est, quod passiones habet et differentias et partes et principia :

être considérée comme une des parties de la Philosophie. Car on peut appeler de ce nom toute science ou toute recherche se proposant de connaître la vérité d'une chose dont la vue a excité un mouvement d'étonnement ou d'admiration[1]. On sait en effet que les hommes n'ont commencé à philosopher que parce qu'ils ont admiré, parce qu'ils se sont trouvés en présence d'effets dont la cause leur était inconnue[2].

Pour Albert le Grand, la Logique n'est donc pas, à vrai dire, une partie de la Philosophie. En ce point, Albert s'écarte du sentiment d'Hugues de St Victor pour suivre la doctrine d'Aristote. Comme le Philosophe de Stagire, il veut qu'avant de se livrer à l'étude de la Philosophie, on connaisse le mode d'investigation commun à toutes les sciences[3]. Or la Logique seule peut nous l'apprendre : « Logica, dit-il, dicitur inquisitiva ad omnium methodorum principia viam habens[4]. La Logique, conclut Albert, est donc plus qu'utile ; elle est absolument nécessaire à toute Philosophie[5] puisqu'aucune ne peut arriver à la connais-

---

quæ dum de ipso probatur, ars et scientia efficitur specialis, cujus usus postea *omnibus adhibetur* scientiis. »

[1] Cf. *Ibid.*, c. II, p. 4.

[2] Cf. *I Metaph.*, Tr. II, c. VI, p. 30.

[3] « ... oportet hominem primum erudiri modum philosophiæ, quo sciat quomodo singula sunt accipienda... absurdum (est), quod aliquis illis (scientiis logicis) non imbuatur, sed simul velit quærere scientiam speculativam et modum proprium illius, non præhabendo prius modum omnium philosophiæ communem. » *II Metaph.*, Tr. unic., c. XIII, p. 131.

[4] *I Physic.*, Tr. I, c. I, p. 4.

[5] « Non ergo tantum utilis est et adminiculans ad omnes scientias, sed etiam necessaria. » *De Prædicabil.*, Tr. I, c. III, p. 5.

sance de son objet propre, sans qu'elle sache préalablement le mode de parvenir du connu à l'inconnu.

Mais l'inconnu peut être incomplexe ou complexe. La définition fera connaître l'incomplexe, et l'argumentation, l'inconnu complexe[1]. Ainsi sont établies les deux parties de la Logique : l'une a pour but d'enseigner les principes qui nous font connaître la définition ou la quiddité d'une chose ; l'autre, les principes qui nous permettent de juger de la vérité ou de la fausseté d'une énonciation[2]. La première de ces sciences est appelée « scientia topica » et la seconde « scientia analytica »[3]. Telle est la division de la Logique proprement dite.

Dans un sens plus large, sous le nom de « scientiæ logicæ » ou « sermocinales », sont comprises toutes les disciplines du Trivium et même la poésie. La Logique s'occupe, en effet, du syllogisme dialectique aussi bien que du syllogisme démonstratif et sophistique. Or la dialectique comprend trois parties : la Rhétorique, la Grammaire et la Poésie[4]. On peut donc

---

[1] « Est autem (ignotum) incomplexum, de quo quæritur quid sit ; aut complexum, de quo quæritur an verum vel falsum sit. » *Lib. de Prædicabilibus*, Tr. I, c. V, p. 8.

[2] « Sciri autem non potest incomplexum de quo quæritur quid sit, nisi per definitionem. Complexum autem, de quo quæritur an verum vel falsum sit, non potest sciri nisi per argumentationem. Istæ ergo duæ sunt partes logicæ. Una quidem ut doceantur principia per quæ sciatur definitio rei et quidditas ; ita quod per principia illa doceatur quæ sit vera rei definitio et quæ videatur esse et non sit. Alia vero ut doceantur principia qualiter per argumentationem probetur enuntiationis veritas vel falsitas. » *Ibid.*, l. cit., p. 8.

[3] *De Praedicabil.*, Tr. I, c. III, p. 5.

[4] « ... logica generaliter dicta totum comprehendit trivium vel quadrivium secundum Aristotelem, quia poetriam ponit pro scientia speciali,

dire avec Albert que le terme générique de « Logique »[1] renferme un « quadrivium » plutôt qu'un « trivium ». Toutes les branches de ce « quadrivium » conviennent en ce qu'elles ont pour objet, non pas l'être ou une partie de l'être, mais les *intentions secondes* (intentiones secundæ) telles que l'universel, le particulier, l'argumentation, le syllogisme, le discours, etc.[2] « Utuntur tamen sermone, dit encore Albert, omnes sermocinales scientiæ grammatica scilicet, poetica et theorica, et ea quæ vocatur Logica[3]. »

Nous venons de démontrer la place faite à la Logique par Albert le Grand dans la classification des sciences. Nous avons indiqué également la division de la science rationnelle[4]. Les sciences appelées « modi Philosophiæ », étant donc connues, nous devons pas-

---

et logica comprehendit logicam stricte dictam, cujus una pars est dialectica : quia logica stricte dicta est de syllogismo omni... dialectica autem de syllogismo ex probabilibus (est). Hæc ergo comprehendit et rhetoricam et grammaticam et poetriam. » I *Topic.*, Tr. IV, c. II, p. 278 ; cf. encore I *Anal. Post.*, Tr. I, c. II, p. 7 et I *Metaph.*, Tr. II, c. VI, p. 30.

[1] Que ce soit bien un terme générique désignant toutes les disciplines du Trivium et la poésie, c'est ce que prouve l'expression qui accompagne le mot de « Logique ». « ... scientia quæ *communi nomine* vocatur logica, et quæ rhetoricam includit et poetriam, etc. » I *Anal. Post.*, Tr. I, c. II, p. 7.

[2] « ... logica non res, sed intentiones considerat ut universale, particulare, orationem, argumentationem et syllogismum : quæ omnia in sermone accipiunt differentiam : et ideo hæc scientia non est realis sed sermocinalis. » I *Anal. Post.*, Tr. I, c. I, p. 2 : « ... scientiæ logicæ non considerant ens et partem entis aliquam sed intentiones secundas circa res per sermonem positas. » I *Metaph.*, Tr. I, c. I, p. 3.

[3] I *Prædicabil.*, Tr. I, c. IV, p. 8.

[4] Albert le Grand appelle également la logique la science « rationnelle ». Cf. *De Predicabil.*, Tr. I, c. II. p. 3.

ser aux sciences théoriques qui seules méritent vraiment le nom de sciences[1]. Elles sont au nombre de trois : la Physique, la Mathématique et la Métaphysique. Ces trois sciences constituent la Philosophie réelle ainsi appelée parce qu'elle a pour objet l'être ou une partie de l'être réel, c'est-à-dire, de celui qui n'est point créé par notre propre raison, mais existe indépendamment de nous et de notre volonté[2].

Cette division est fondée sur le degré d'abstraction propre à chacune des sciences théoriques. Aristote avait adopté le même principe comme fondement de sa division. Or, parmi les sciences spéculatives, la Physique ou Philosophie naturelle est celle dont le degré d'abstraction est le moins élevé. Elle abstrait, il est vrai, l'universel du particulier. Mais ce n'est faire là que ce qui est rigoureusement requis pour toute science puisqu'il ne peut y avoir de science que de l'universel[3]. Elle fait abstraction de *telle* matière sensible

---

[1] *I Metaph.*, Tr. I, c. I, p. 2, vol. 6 : « ... tales habitus per speculativum intellectum adeptæ *verae scientiae* nomen acceperunt. »

[2] *I Physic.*, Tr. I, c. I, p. 2 : « Cum autem tres sint partes essentiales philosophiæ realis, quae, inquam, philosophia non causatur in nobis ab opere nostro,... sed potius ipsa causatur ab opere naturae in nobis : quae partes sunt naturalis sive physica et metaphysica et mathematica. »

[3] Albert fait remarquer qu'il y a deux modes d'abstraction : « ea quae abstrahuntur sive separantur, duobus modis abstrahuntur, scilicet per rationem difinitivam... quando diffinientia non concipiunt motum et materiam sensibilem, sed sunt ante ipsa secundum naturam : et talis abstractio in nullo est physicorum .. Est autem abstractio universalis ab hoc particulari signato... et talem abstractionem in omni scientia oportet esse : quoniam omnis scientia de universali est. » I *Physic.*, Tr. I, c. II, p. 6.

déterminée et individuelle, mais non pas de la matière sensible commune[1]. « Physica namque est quidem circa separabilia, sicut universale separatur a particulari, sed non circa immobilia : eo quod in ratione difinitiva concipit materiam determinatam principiis motus[2]. C'est ainsi, dit Albert, que la Philosophie naturelle ne peut point définir les métaux, la plante, l'animal, ainsi que les différentes parties qui les constituent, sans faire entrer dans cette définition la matière qui possède en elle le principe du mouvement et du changement[3]. Etant donné, en effet, que la matière est un des principes constituant l'essence même de tous les corps naturels, elle doit nécessairement entrer dans la définition destinée à faire connaître cette essence ou quiddité.

La science naturelle, dont l'objet n'est autre que le corps mobile[4], c.-à-d. en tant que soumis au changement, peut se diviser en trois parties[5] : l'une étudiera le corps mobile simple, purement en lui-même ; la seconde, le corps mobile simple encore, mais considéré comme capable d'entrer en composition avec d'autres corps ; et enfin la troisième partie aura pour objet les corps composés[6]. Les livres de la Physique générale, ceux du « De Cœlo et Mundo », « de Generatione et Corruptione » se rapportent à la première partie. Le

---

[1] Cf. *I Physic.*, Tr. I, c. II, p. 6 ; *VII Metaph.*, Tr. III, c. V, p. 458.
[2] *VI Metaph.*, Tr. I, c. II, p. 386.
[3] *Ibid.*, Tr. I., c. II, p. 385.
[4] Cf. I *Physic.*, Tr. III, c. IV, p. 55.
[5] I *Physic.*, Tr. I, c. III, p. 7.
[6] *Ibid.*, c. IV, p. 9 : « ... quasi tres partes sunt scientiae naturalis. Est enim scientia de mobili simplici, et de mobili simplici faciente compositionem, et est scientia de composito et commixto. »

traité « de Meteoris » a trait à la seconde partie. Quant aux corps composés, ils sont ou inanimés ou animés, c.-à-d. inorganiques ou organiques. A la troisième partie se rattacheront donc les traités « de Mineralibus » puis tous les traités sur les plantes, sur les animaux[1] etc., et même le traité de l'âme, puisqu'elle est un des êtres animés[2]. Il appartient en effet au physicien d'étudier la forme substantielle aussi bien que le principe matériel, puisque la Physique ou Philosophie naturelle a pour objet l'étude des principes des corps. Une partie de la Psychologie rentre donc dans la science physique[3]. Telle avait été déjà la conclusion d'Aristote.

Après la Physique, la science mathématique. Cette dernière fait abstraction de la matière sensible[4] et ne considère que l'être quantitatif ou la quantité certaine et discrète : mesures et nombres[5]. Peu importe au mathématicien que le cercle qu'il définit soit de fer, de bois ou d'une autre matière quelconque. Il n'étudie ce cercle qu'en tant qu'il est étendu ou quantitatif[6].

---

[1] Cf. *I Physic.*, Tr. I, c. IV, p. 8-9.

[2] *VI Metaph.*, Tr. I, c. II, p. 385.

[3] I *de Anima*, Tr. I, c. I, p. 117 : « Licet anima et opera ejus et passiones non sint corpus mobile quod est subjectum philosophiæ naturalis, est tamen anima principium essentiale talis corporis : et ideo in scientia naturali oportet inquiri de ipsa. »

[4] *VII Metaph.*, Tr. III, c. X, p. 463 : « ... mathematica per rationem a sensibili materia sunt abstracta. » Cf. encore III *de Anima*, Tr. III, c. V, p. 377.

[5] *XII Metaph.*, Tr. I, c. III, p. 696 : « Sunt enim ista (mathematica) de separatis a materia sensibili circa quantitatem continuam et discretam, quae sunt mensurae et numeri. »

[6] *De Gener. et Corrupt.*, Tr. I, c. I, p. 346 (vol. 4) : « ... circulus quem considerat mathematicus non aereus est, nec ligneus, sed quantus tantum. »

Toutefois ce cercle n'existe en réalité que dans une matière sensible[1], mais rien n'empêche que mon esprit le considère indépendamment de cette matière sensible[2]. Par le moyen de l'abstraction, nous pouvons fort bien étudier la nature, les propriétés du cercle, en tant que cercle sans nous préoccuper s'il est en bois ou en fer. « Accipit (intellectus), dit Albert, separata mathematica in *phantasmate*, eo quod per esse conjuncta sunt materiæ sensibili, licet per abstractionem vel definitionem sint abstracta[3]. »

Ainsi, tandis que la Philosophie naturelle étudie les êtres mobiles ou soumis au changement, et inséparables, par conséquent, de la matière sensible, la Philosophie mathématique a pour objet les êtres immobiles mais non point *séparables* de la matière. Car, si, secundum rationem, « il peuvent en être séparés, » ils ne le sont pas réellement, c.-à-d. « secundum esse[4]. »

La Philosophie mathématique comprend l'arithmétique, la Géométrie, la Musique et l'Astrologie. Celle-ci cherche à connaître le nombre de circuits que décrivent les astres[5]. Ces quatre disciplines libérales composent le quadrivium[6].

Mais la Philosophie naturelle et la Mathématique ne sont pour ainsi dire que les degrés qu'il faut parcourir pour arriver à la Philosophie par excellence, à la

---

[1] *VI Metaph.*, Tr. I, c. II, p. 386.
[2] *XII Metaph.*, Tr. I, c. III, p. 698.
[3] *III de Anima*, Tr. III, c. V, p. 377.
[4] *XII Metaph.*, Tr. II, c. VI, p. 717.
[5] *XI Metaph.*, Tr. II, c. XXII, p. 647.
[6] *I Metaph.*, Tr. II, c. VII, p. 32.

spéculation divine[1]. Les deux autres parties de la Philosophie réelle n'étudient, en effet, qu'une partie de l'être, mais non point l'être pris dans son acception la plus générale[2]. La physique étudie l'être, mais en tant que mobile, la science mathématique a également pour objet l'être, mais l'être quantitatif seulement. Ces deux sciences supposent donc que les êtres qu'elles étudient existent. Comme elles ne peuvent point, au moyen de leurs principes prouver cette existence, elles la supposent établie par une autre science qui, pour cette raison, est appelée « transphysica[3]. » Cette science doit poser les fondements sur lesquels s'appuyeront et la science physique et la science mathématique[4]. Telle est la raison pour laquelle Albert appelle encore la métaphysique la « maîtresse ou la déesse des sciences » « princeps »[5]... dea scientiarum[6]. L'objet de cette science, dit Albert, est l'être en tant qu'être. « ... ens est subjectum in quantum ens est. » Puis il ajoute « et ea quæ sequuntur ens in quantum est hoc ens, sunt passiones ejus[7]. » Ainsi la métaphysique devra étudier l'acte et la puissance, la cause substantielle, l'accident, etc.[8]

[1] *I Metaph.*, Tr. I, c. I, p. 2 : « Speculationem autem istæ gradus sunt et manuductiones ad speculationem dividam. »

[2] *VI Metaph.*, Tr. I, c. I, p. 382.

[3] I *Metaph.*, Tr. I, c. I, p. 3 : « Physicus supponit *esse* corpus mobile : et cum mathematicus supponit esse continuum quantum et discretum, ideo ponit esse, quia ex propriis principiis esse ipsum probare non potest... Propter hoc ista scientia *transphysica* vocatur. »

[4] Cf. *Ibid.*, p. 3.

[5] I *Metaph.*, Tr. II, c. V, p. 28.

[6] *III Metaph.*, Tr. III, c. VI, p. 181.

[7] *I Metaph.*, Tr. I, c. II, p. 5.

[8] Cf. *Ibid*, p. 5.

La Métaphysique est appelée par Albert « Philosophie première » parce qu'elle a pour objet l'être simple par excellence et qu'elle n'a besoin d'aucune autre science, tandis que toutes doivent recourir à elle[1]. La Philosophie première faisant abstraction de toute matière sensible, s'occupe des êtres dont la nature est d'être séparés de cette matière, non pas seulement en vertu du travail d'abstraction de notre esprit, mais encore en vertu de leur essence propre, c.-à-d. « secundum rationem » et « secundum esse[2]. » Parmi les êtres de cette dernière catégorie, le plus noble c'est l'être divin. Aussi a-t-il mérité à la Métaphysique le nom de science divine ou de Théologie. « In prima Philosophia omnia dicuntur divina, eo quod in definitione eorum cadit Deus : omnia alia exeunt a primis principiis divinis et in ipsis sunt sicut artificiata in mente artificis[3]. » La Métaphysique appelée encore « Sagesse », « sapientia » parce qu'elle est la science des causes premières et des premiers principes[4], est donc, conclut Albert, la plus honorable et la plus noble de toutes les sciences[5].

A côté des sciences théoriques ou spéculatives, nous devons placer les sciences pratiques proprement dites ou morales. Elles sont au nombre de trois : la science appelée « monastica », la science « économique » et la

---

[1] I *Metaph.*, Tr. II, c. III, p. 27.
[2] *VI Metaph.*, Tr. I, c. II, p. 386 ; *VI Ethic.*, Tr. II, c. XXV, p. 443.
[3] *VI Metaph.*, Tr. I, c. III, p. 386 ; *I Metaph.*, Tr. II, c. IX, p. 34.
[4] I *Metaph.*, Tr. I, c. XI, p. 22.
[5] Cf. *Ibid.*, Tr. II, c. IX, p. 34.

science « politique » ; toutes ont pour but de nous rendre bons[1]. Ce ne sont donc pas des sciences qui cherchent le savoir pour lui même. Elles l'ordonnent à une fin ultérieure. Il est vrai que, même dans les sciences morales, on peut distinguer la théorie et la pratique : « moralis docens theorica est et moralis utens practica[2]. » Mais la partie théorique n'est étudiée qu'en vue de la fin prochaine, tandis que la partie pratique a seule pour objet la fin dernière. Néanmoins, en entendant le le mot « pratique » dans un sens large, on peut dire que l'une et l'autre partie mérite le nom de pratique puisque la fin dernière est l'action ou l'opus[3].

Parmi les sciences morales qui toutes ont pour objet le bien de l'homme en tant qu'homme[4], la science dite « monastica », étudie ce bien par rapport à l'homme considéré comme individu[5]. Cette science comprendra donc l'étude des quatre vertus qui perfectionnent l'individu : ce sont la vertu morale, intellectuelle, héroïque et divine[6].

La science économique a pour objet le bien de l'homme considéré non plus comme individu, mais comme

---

[1] I *Metaph.*, Tr. I, c. I. p. 3 : « Morales autem omnes, sive sunt monasticae, sive œconomicae, sive politicae, non sunt contemplandi gratia, sed ut boni fiamus. »

[2] *I Ethic.*, Tr. I, c. IV, p. 12.

[3] *Ibid*, p. 12 : « ... in omnibus enim talibus theorica ad proximum ordinatur... Unde constat quod et finis affectus opus est, a quo fine tam docens quam utens scientia, practica vocatur, large accipiendo practicam, secundum quod practica dicitur rationes operabilium considerant. »

[4] *I Ethic.*, Tr. I, c. V, p. 13 : « ... bonum hominis in quantum est homo, subjectum est moralis scientiae. »

[5] *I Ethic.*, Tr. III, c. I, p. 31.

[6] *I Ethic.*, Tr. III, c. I, p. 31.

membre de la société domestique[1]. Or, dit Albert, il est des vertus sans lesquelles le bien de la maison est impossible : ces vertus sont au nombre de quatre encore : « quarum prima est instrumentorum dispositiva ; secunda possessiva ; tertia est chrysmatistica (ou thesauritiva), quarta dispensativa[2]. »

La science civile enfin ou politique étudie le bien de l'homme en tant que membre de la société civile[3]. Comme citoyen, l'homme peut être considéré par rapport à son concitoyen, dans quatre états ou relations différentes : « et ideo, ajoute Albert, quatuor virtutibus sive potentialibus scientiis, scientia civilis perficitur, scilicet legis positiva, judicativa, exercitativa, et communicativa[4]. »

Telles sont les subdivisions de la science morale qu'Albert appelle aussi du nom générique de Politique[5], comme l'avait fait Aristote. Cependant les différentes sciences que nous venons d'énumérer ne sont pas des sciences proprement dites, parce qu'elles n'ont point pour objet ce qui est nécessaire, mais ce qui est contingent[6].

A la suite des sciences morales viennent les arts mécaniques ou les sciences poétiques qui souvent, comme le remarque le P. Mandonnet[7], ne figurent pas

---

[1] *VI Ethic.*, Tr. II, c. XXIV, p. 442.
[2] *I Ethic.*, Tr. III, c. I, p. 31.
[3] *VI Ethic.*, Tr. II, c. XXIV, p. 442.
[4] *I Ethic.*, Tr. III, c. I, p. 30.
[5] *I Ethic.*, Tr. IV, c. VI, p. 55.
[6] *I Ethic.*, Tr. III, c. I, p 31.
[7] *Polémique averroïste de Siger de Brabant et de saint Thomas*, (Revue thom., janv. 1897. p. 704.

dans la division de la Philosophie. Quoique nous ne trouvions pas d'indication dans les écrits d'Albert relativement au nombre des arts mécaniques, il est probable qu'Albert en compte sept comme Hugues de St-Victor. « Le biographe anonyme du XIVe s., ajoute le P. Mandonnet, lui attribue formellement des traités sur les sept arts pratiques[1]. » Les arts mécaniques devaient être suivis de la Logique qui d'après le texte que nous avons donné plus haut, clôt la série des sciences humaines. Nous avons parlé de la Logique en premier lieu parce qu'Albert la considère comme un instrument dont la connaissance doit précéder l'étude de la Philosophie. Nous ne prétendons point affirmer cependant qu'Albert ait composé ses différents ouvrages dans l'ordre que nous avons suivi[2]. Si nous avons adopté cet ordre, ce n'est que pour nous conformer au procédé pédagogique.

L'étude de la classification des sciences dans l'œuvre d'Albert le Grand nous montre que ce grand penseur est tributaire à la fois d'Aristote que les Arabes viennent de faire connaître et d'Hugues de St-Victor dont l'influence a été très grande aux XIIe & XIIIe s. Mais plusieurs points restent encore obscurs, spécialement en ce qui concerne le problème de la classification des sciences. S'il est des subdivisions très bien

---

[1] *Polémique averroïste de Siger de Brabant et de saint Thomas*, (Revue thom., janv. 1897, p. 704).

[2] Voir sur cette question *Polémique averroïste etc.*, *loc. cit.*, p. 708-710. Le P. Mandonnet pense qu'Albert le Grand a composé « la philosophie réelle avant le reste de son encyclopédie. » Voir les preuves, *loc. cit.*, p. 709-710.

établies, il en est d'autres qui dénotent un état d'esprit encore flottant entre les différentes divisions adoptées par les âges précédents. L'œuvre d'Albert le Grand est néanmoins d'une importance capitale dans la question que nous étudions. Car, en mettant en présence plusieurs divisions, Albert a préparé la solution donnée par saint Thomas. Les doutes et les incertitudes du Maître exciteront la curiosité du disciple qui, dans le désir de les résoudre et de les dissiper, étudiera de plus près la Classification des sciences. Albert le Grand a donc préparé la voie à saint Thomas d'Aquin.

CHAPITRE VI.

SAINT THOMAS D'AQUIN ET LA CLASSIFICATION DES SCIENCES

SOMMAIRE

Division générale de la Philosophie en spéculative et pratique d'après saint Thomas. — La science poétique ou factive est une subdivision de la science pratique. — Distinction entre la science active et factive. — Double aspect sous lequel la Logique doit être considérée. — Division de la Logique en *judicative, inventive, sophistique.* — Subdivision de la Philosophie spéculative en mathématique, physique et théologie. — Objet et extension de chacune de ces parties. — Objet et division de la Philosophie morale en *monastica, œconomica, politica.* — Division des sciences factives ou arts mécaniques en spéculatifs et pratiques. — Rôle des arts libéraux. — Conclusion : Saint Thomas a éclairci les doutes qu'avaient laissé planer ses prédécesseurs sur le problème de la classification des sciences.

Avec le grand Docteur de la Scolastique, la plupart des théories et des doctrines ébauchées jusqu'alors sont perfectionnées et prennent une formule définitive. Le problème de la classification des sciences reçoit, lui aussi, une solution qui éclaircit tous les doutes constatés, soit chez Aristote soit chez les écrivains des âges suivants.

Parmi ces doutes, le premier portait sur la division générale de la Philosophie. Doit-on remettre la triple répartition : philosophie spéculative, pratique et poétique ? Ou bien doit-on diviser la Philosophie en deux parties seulement : Philosophie spéculative et pratique ? Nous avons montré dans le cours de notre étude qu'il est difficile de savoir quelle a été la division admise par les différents écrivains, même par Aristote. Saint Thomas nous offre sur ce point des renseigne-

monts précieux. La Philosophie se divise, d'après le Saint Docteur, en spéculative et pratique[1]. Cette répartition est fondée sur la fin diverse que se proposent l'une et l'autre science. La Philosophie spéculative ou théorique n'a en vue que la connaissance de la vérité. La Philosophie pratique a pour but l'action. Car, dit saint Thomas, bien que les philosophes pratiques « practici » ou « operativi » cherchent à connaître la vérité, ils ne constituent point dans cette recherche leur fin dernière[2]. Mais, dira-t-on, que devient la science poétique ou effective? Elle est comprise sous le nom de « Philosophie pratique », car cette dernière renferme non seulement la science morale mais encore la science poétique ou les arts mécaniques. « Practica, dit saint Thomas, quæ dividitur per *activam* et *factivam*...[3] » Le nœud gordien est enfin tranché. La Philosophie pratique comprend deux subdivisions : la science active ou morale ou éthique et

---

[1] St Thom., *com. in II Metaph.*, lect. II, ed. Vivès, p. 406, vol. 24. Cf. *Sum. theol.*, Ia P., q. I, a. 4. « licet in scientiis philosophicis alia sit *speculativa*, et *alia practica*, sacra tamen doctrina..... » Toutes les sciences philosophiques se trouvent donc rangées sous l'un de ces deux membres. *I de Anima*, lect. I, p. 3 (Vol. 24) : « In scientiis autem quædam sunt practicæ, et quædam speculativæ : et hæc differunt, quia practicæ sunt propter opus, speculativæ autem propter seipsas »

[2] *Com. in II Metaph.*, lect. II, p. 406 : « Theorica, id est speculativa, differt a practica secundum finem : nam finis speculativæ est veritas : hoc enim est quod intendit, scilicet veritatis cognitionem. Sed finis practicæ est opus, quia etsi practici, hoc est operativi, intendant cognoscere veritatem... non tamen quærunt eam tanquam ultimum finem. » *Com. in III de Anima*, lect. XV, p. 184 (vol. 24) : « Speculativus speculatur veritatem, non propter aliquid aliud, sed propter seipsam tantum ; practicus autem speculatur veritatem propter operationem. »

[3] *Com. in VI Metaph.*, lect. II, p. 597.

la science factive ou poétique ou les arts mécaniques[1]. Lors donc qu'il sera question de la science poétique, il faudra se rappeler qu'elle est une *subdivision* de la science pratique et non pas une science qui doit se ranger à côté de la science spéculative et pratique comme formant une *troisième division*. Du reste saint Thomas a soin de ne point rapprocher ces deux termes : « scientia practica » et « scientia factiva » afin de ne pas faire croire que ce sont deux sciences totalement différentes et s'opposant l'une à l'autre. C'est ainsi que lorsqu'il veut établir cette proposition : « La science naturelle est une science spéculative[2] », il affirme d'abord qu'elle se distingue des sciences pratiques d'une manière générale. Puis, voulant montrer la raison de cette distinction, il parle, non pas des sciences pratiques, mais de la science active et de la science factive[3]. Ces deux subdivisions de la science pratique se distinguent de la science naturelle en ce que, dans la science active et factive, le principe du mouvement se trouve « in agente et in faciente » tandis que, dans les sciences naturelles, ce principe est dans les choses naturelles elles-mêmes « in ipsis rebus naturalibus[4]. Toutefois si la science active et factive

---

[1] *Com. in VI Metaph.*, lect., I, p. 592-593 : « scientiæ activæ dicuntur morales.... scientiæ fictivæ dicuntur artes mechanicæ. »

[2] *Com. in VI Metaph.*, lect. I, p. 592.

[3] *Ibid.*, p. 592 : « Ostendit (Aristoteles), differentiam scientiæ naturalis a scientiis *practicis*... Dicit... quod scientia naturalis non est circa ens simpliciter sed circa quoddam genus entis, silicet circa substantiam naturalem quæ habet in se principium motus et quietis : ex hoc apparet quod neque est *activa* neque *factiva*. »

[4] Cf. *ibid.*, p. 593.

conviennent en ce qu'elles ont toutes deux pour but l'action et sont pour cela comprises sous le terme générique de Philosophie pratique, elles se distinguent néanmoins l'une de l'autre. Car, dit saint Thomas[1], l'opération, fin que se proposent l'une et l'autre, est double : l'une s'exerce et demeure dans l'agent même; l'autre sort de l'agent et s'exerce sur une matière externe. A la première opération convient proprement le nom d'action ; à la seconde, celui de « faction » dont nous n'avons pas l'équivalent en français. Ainsi se trouvent établies et la distinction de ces deux sciences, active et factive, et ce qu'elles ont de commun. Mais revenons à la science spéculative, puisque toujours le premier rang lui est dû. Avant d'en indiquer les subdivisions, nous voudrions cependant montrer la place faite à la Logique par saint Thomas l'étude de la science rationnelle devant précéder celle des autres sciences, non pas qu'elle soit plus facile, puisque saint Thomas avoue qu'elle offre de très grandes difficultés; mais on doit l'apprendre en premier lieu, parce que les autres sciences dépendent d'elle en ce sens que toutes doivent recourir à la Logique pour connaître la méthode à suivre dans leurs recherches[2]. La logique est une

---

[1] *Com. in I Ethic. ad Nicom.*, lect. I, p. 234 (vol. 25) : « Duplex est operatio : una quæ manet in ipso operante, sicut videre, velle et intelligere ; et hujusmodi operatio proprie dicitur *actio*. Alia autem operatio transiens in exteriorem materiam, quæ proprie dicitur *factio*. »

[2] Sti Thom., *In lib. Boetii de Trinitate*, q. VI, a. I, ad 3um p. 543 (vol. 28) : « Oportet in addiscendo a logica incipere : non quia ipsa sit facilior scientiis cœteris, habet enim maximam difficultatem, cum sit de secundo intellectis ; sed quia aliae scientiae ab ipsa dependent, in

science destinée à servir d'« adminiculum » aux autres sciences. Elle n'est donc pas à vrai dire une partie de la Philosophie. Montrant les rapports qu'elle a avec la Philosophie spéculative, saint Thomas dit qu'elle est « quasi quoddam reductum ad eam », c'est-à-dire à la Philosophie spéculative à qui elle doit fournir les instruments dont elle a besoin : syllogismes, définitions etc.[1] Mais il ne faut pas oublier que la Logique peut être considérée aussi indépendamment de ses rapports avec les autres sciences. Dans ce cas, elle est une science qui a ses principes propres et comme le mot science est l'équivalent du mot « philosophie » il en résulte qu'à ce point de vue, la Logique est la Philosophie rationnelle[2]. Elle a, en effet, pour but de diriger les actes de la raison. Voilà pourquoi S. Thomas appelle cette science « ars logica, id est scientia rationalis[3] », ou encore « ars artium » quia, ajoute-t-il, in actu rationis

---

quantum ipsa docet modum procedendi in omnibus scientiis. » Il dit également, *Com. in II Metaph.*, lect. V, p. 415 : « Debet (homo) prius addiscere logicam quam alias scientias, quia logica tradit *communem* modum procedendi in omnibus aliis scientiis. » Puis il ajoute : « Modus autem proprius singularium scientiarum, in scientiis singulis circa principium tradi debet. »

[1] *In libr. Boetii de Trin.*, q. V, a. I, ad 2um, p. 528 : « Res autem de quibus est logica, non quaeruntur ad cognoscendum propter seipsas, sed ut adminiculum quoddam ad alias scientias Et ideo logica non continetur sub philosophia speculativa quasi principalis pars, sed quasi quoddam reductum ad eam, prout ministrat speculationi sua instrumenta, scilicet syllogismos et definitiones et alia hujusmodi. »

[2] *Com. in I Anal. Post.*, lect. I, p. 105 (vol. 22).

[3] Cf. *Ibid.*, p. 104 : « ars quaedam necessaria est, quae sit directiva ipsius actus rationis ; per quam scilicet homo in ipso actu rationis ordinate et faciliter et sine errore procedat. Et haec est ars logica, id est rationalis scientia. »

nos dirigit, a quo omnes artes procedunt[1]. » Cependant la fin que se propose la science rationnelle, qui est de diriger les actes de la raison, n'est qu'une fin prochaine. La fin dernière de cette science est de servir aux autres sciences[2]. Telle est la raison pour laquelle on a pu dire[3], d'une manière générale, que S. Thomas regarde la Logique comme un instrument de la Philosophie. Car la fin dernière prime la fin prochaine, étant donné que S. Thomas distingue les sciences d'après leur fin dernière.

Nous avons cru bon d'établir, au sujet de la Logique, la distinction qui précède, afin qu'on ne soit point surpris de voir la Logique appelée tantôt « instrumentum scientiæ » tantôt « scientia » ou « Philosophia rationalis. »

La logique comprend trois parties : la première est appelée « *judicative* » ou analytique; la seconde est dite « *inventive* » parce qu'elle n'entraîne pas la certitude absolue. Cette partie se subdivise et renferme la science topique ou dialectique, la Rhétorique et la Poésie.

Enfin la troisième partie de la Logique est appelée « sophistique »[4]. Cette triple subdivision est fondée sur ce que S. Thomas appelle le « processus » de la raison, selon qu'il conduit à la certitude ou à une probabilité, ou

---

[1] *Com. in I Anal. Post.*, lect. I, p. 104.

[2] Voir plus haut, p. 180, note 1.

[3] Cf. Prantl, *Geschichte der Logik im Abendlande*, III B., p. 109 ; de Wulf, *Histoire de la Philos. médiévale*, p. 287.

[4] *In I Anal. Post.*, lect. I, p. 104-105.

qu'il fait dévier la raison du chemin de la vérité[1]. Tel est le rôle et la division de la Logique dont l'objet propre n'est autre que l'être de raison[2] et dont le domaine est aussi étendu que celui de la Philosophie réelle puisque tous les êtres de la nature tombent sous la considération de la raison[3].

Après avoir étudié l'instrument de la Philosophie, nous devons indiquer les subdivisions de la Philosophie spéculative, la plus noble des sciences[4]. Elle comprend la science mathématique, la Physique et la Théologie[5]. S. Thomas met en tête de cette division la science mathématique parce qu'il n'est pas requis, pour l'étudier, d'avoir beaucoup d'expérience et parce qu'elle demande moins de temps que la Physique. Cependant comme les choses naturelles nous sont plus connues parce qu'elles sont sensibles, la Physique doit être étudiée avant la science mathématique[6].

---

[1] Cf. *Com. in I Anal. Post.*, lect. I, p. 104.

[2] *Com. in IV Metaph.*, lect. I, p. 471 : « Ens est duplex : ens scilicet rationis et ens naturae. Ens autem rationis dicitur proprie de illis intentionibus, quas ratio adinvenit in rebus consideratis ; sicut intentio generis, speciei et similium, quae quidem non inveniuntur in rerum natura, sed considerationem rationis consequuntur. Et hujusmodi, scilicet ens rationis, est proprie subjectum logicae. »

[3] *Ibid.*, p 471 : « Hujusmodi autem intentiones intelligibiles, entibus naturae aequiparantur, eo quod omnia entia naturae sub considerationem rationis cadunt. Et ideo subjectum logicae ad omnia se extendit, de quibus ens naturae praedicatur. »

[4] *Com. in XI Metaph.*, lect. VII, p. 158 (vol. 25) : « Scientiae speculativae sunt nobilissimae inter omnes alias scientias. »

[5] *Com. in VI Metaph.*, lect. I, p. 594 ; *In lib. Boetii de Trin.*, q. V, a. I.

[6] *In lib. Boetii de Trin.*, q. V, a. I, ad 10um : « Quamvis naturalis philosophia post mathematicam discenda occurat, eo quod universalia ipsius documenta indigent experimento et tempore ; tamen res naturales,

Pour S. Thomas comme pour Albert le Grand et Aristote, la division des sciences spéculatives est fondée sur le degré d'abstraction du mouvement et de la matière[1]. De cette diversité dans le mode d'abstraction résulte nécessairement la diversité dans la manière de définir, car « sicut res sunt separabiles a materia, ita se habent ad intellectum[2]. » Or, dit S. Thomas, comme la définition est le moyen de démonstration et par conséquent le principe du savoir, il s'en suivra que les sciences spéculatives se distingueront selon la diversité du mode de définition[3]. Comment donc les sciences théoriques définissent-elles leur objet propre?

La science naturelle ou physique définit en faisant abstraction de la matière sensible individuelle ou « signata » mais non de la matière sensible commune[4]. La Physique a, en effet, pour objet l'être mobile. Or l'être n'est mobile que parce qu'il est composé de *matière*[5]. La science physique devra donc faire entrer dans la définition des êtres naturels les deux princi-

---

cum sint res sensibiles, sunt naturaliter magis notae quam res mathematicae a materia sensibili abstractae. »

[1] *In lib. Boetii de Trin.*, q. V, a. I : « Secundum ordinem remotionis et a materia et a motu, scientiae speculativae distinguentur. »

[2] *De sensu et sensato*, lib. unicus, lect. I, p. 198 (vol. 24).

[3] *Com. in VI Metaph.*, lect. I, p. 593.

[4] *Com. in III de Anima*, lect. VIII, p. 162 : « Naturalia vero intelliguntur per abstractionem a materia individuali, non autem per abstractionem a materia sensibili totaliter. » *In lib. Boetii de Trin.*, q. V, a. II, ad 2um, p. 531 : « Unde intellectus communiter abstrahit a materia signata et conditionibus ejus, non autem a materia communi in scientia naturali. »

[5] *Com. in I Physic.*, lect. I, p. 293 (vol. 22) : « Quia omne quod habet materiam mobile est, consequens est quod ens mobile sit subjectum naturalis philosophiae. »

pes qui constituent leur essence : la matière et la forme[1]. Il appartient par conséquent au physicien d'étudier la matière et la forme, non pas en tant que matière et forme purement et simplement[2], car ce serait empiéter sur le domaine de la Philosophie première, mais en tant que la matière et la forme sont les principes constitutifs des corps naturels. C'est ainsi, dit encore S. Thomas à la suite d'Aristote, que la Philosophie naturelle doit regarder comme faisant partie de son objet propre, l'étude de l'âme, même de l'âme rationnelle en tant qu'elle est la forme du composé humain, c.-à-d. en tant qu'elle est dans la matière[3]. Car l'étude de l'âme, considérée comme pouvant exister séparée du corps, appartient non pas au Physicien, mais au Métaphysicien[4].

S. Thomas donne de la philosophie naturelle la division que nous avons observée chez Albert le Grand. La science naturelle se répartit de la manière suivante : une première partie traitera des principes généraux de l'être mobile; une seconde partie, des mobiles simples ; une troisième partie, des mobiles mixtes ou composés qui sont ou inanimés ou animés[5].

---

[1] *Com. in VII Metaph.* lect. XI : « Principia naturalia quae sunt materia et forma. » Cf. *com. in I Physic.*, lect. XII, p. 328 et sq.

[2] *Com. in II Physic.*, lect. IV, p. 349.

[3] *II Physic.*, lect. IV. p. 350 : « Et ideo terminus considerationis scientiae naturalis est circa formas, quae quidem sunt aliquo modo separatae. sed tamen esse habent in materia ; et hujusmodi formae sunt animae rationales quae... in materia sunt in quantum dant esse naturale tali corpori... Unde sequitur quod anima quae est forma humana sit in materia. Unde usque ad animam rationalem se extendit consideratio naturalis quae est de formis. »

[4] *Ibid.*, p. 350.

[5] Cf. *Com. in I Physic.*, lect. I, p. 293.

Mais si la Philosophie naturelle a pour objet les êtres qui ne peuvent exister indépendamment de la matière « neque secundum esse neque secundum rationem[1] », il est des sciences, cependant, qui font une abstraction plus complète de la matière. Ainsi la science mathématique abstrait de la matière sensible, bien que les êtres dont elle s'occupe n'aient d'existence réelle que dans la matière sensible[2]. S. Thomas a exprimé, en quelques mots, la différence entre la Physique et la mathématique, quant au mode d'abstraction. « Physica considerat ea quorum definitiones sunt cum materia sensibili. Et ideo considerat non separata, in quantum sunt *non* separata. Mathematica vero considerat ea quorum definitiones sunt sine materia sensibili. Et ideo, etsi sunt non separata ea quae considerat, tamen considerat ea in quantum sunt separata[3]. » Par exemple, la Géométrie étudie le triangle sans se préoccuper de la matière sensible, cuivre ou bois, etc., parce que la nature et les propriétés du triangle ne dépendent point de la matière sensible[4]. La science mathématique ne peut pas faire abstraction cependant de la matière intelligible commune, c.-à-d. de la substance qui est le substratum de tous les accidents et par conséquent de la quantité[5]. Si la science mathématique peut faire abstrac-

---

[1] Cf. *Com. in I Physic.*, lect. I, p. 293.

[2] *Com. in XI Metaph.*, lect. VII, p. 157 : « Mathematica vero est de his, in quorum definitionibus ponitur materia sensibilis, licet habeant esse in materia sensibili. »

[3] *Com. in VI Metaph.*, lect. I, p. 594.

[4] *Com. in lib. Boetii : de Hebdomadibus*, c. IV, p. 477.

[5] *Sum. theol.*, Ia P., q. LXXXV, a. I, ad 2um : « Species autem mathematicae possunt abstrahi per intellectum a materia sensibili non so-

tion de la matière sensible, c'est que la quantité est le premier des accidents qui la supposent tous[1].

Parmi les sciences mathématiques, S. Thomas distingue[2] celles qui sont mathématiques pures : l'Arithmétique et la Géométrie, et celles qu'il appelle sciences « moyennes » (mediæ), parce qu'elles appliquent les principes mathématiques aux choses naturelles : ce sont la musique et l'astrologie. Ces dernières doivent être considérées plutôt comme sciences mathématiques que comme sciences physiques. Car ce en quoi elles se rapprochent de la physique est en quelque sorte le principe matériel, tandis que, par leur principe formel, elles sont des sciences mathématiques. Ainsi, dit-il, la musique considère les sons non pas en tant que sons, mais en tant que résultant de la proportion des nombres[3]. Il est possible cependant que parfois les sciences moyennes ou mixtes émettent les mêmes conclusions que le Physicien. Mais leurs principes de démonstration diffèrent. Ainsi, tandis que le Physicien prouve la rotondité de la terre par le mouvement de gravité, l'astrologue prouve cette même vérité par l'éclipse lunaire[4]. Ici, toutefois, une difficulté se présente.

---

lum individuali, sed etiam communi ; non tamen a materia intelligibili communi... Materia vero intelligibilis dicitur substantia, secundum quod subjacet quantitati. » *Com. in VIII Metaph.*, lect. IV, p. 62 : « Intelligibilis autem materia dicitur, quae accipitur sine sensibilibus qualitatibus vel differentiis, sicut ipsum continuum. Et ab materia non abstrahunt mathematica. »

[1] Cf. *Sum theol.*, Ia P., q. LXXXV, a. I, ad 2um ; *In lib. Boetii de Trin.*, q. V, a. III, p. 533.

[2] Cf. *Com. in lib. Boetii de Trin.*, q. V, a. III, ad 6um, p. 535.

[3] Cf. *Op. cit.*, p. 535-536.

[4] *Com. in lib. Boetii de Trin.*, q. V, a. III, ad 7um, p. 536.

Après avoir affirmé que la musique et l'astrologie se rapprochent des mathématiques plutôt que des sciences physiques, S. Thomas dit précisément le contraire, dans son commentaire sur la Physique. « Hujusmodi autem scientiæ (musica et astrolog.), licet sint mediæ inter scientiam naturalem et mathematicam, tamen dicuntur hic a Philosopho esse magis naturales quam mathematicæ[1]. » Nous croyons que pour avoir l'opinion de St Thomas, il faut s'en tenir à la première affirmation. Car, dans le second cas, le Saint Docteur ne fait que donner le sentiment du Philosophe, c.-à-d. d'Aristote, et non pas le sien. Aussi, a-t-il soin d'ajouter « *dicuntur hic a Philosopho* », laissant entendre même qu'Aristote admet ailleurs une autre opinion : ce qui est vrai, comme nous l'avons signalé déjà[2]. Dans son commentaire sur la Trinité de Boèce, saint Thomas n'avait point à suivre le sentiment de celui dont il commentait l'ouvrage, puisque Boèce, dans son traité, ne parle pas de ces deux sciences : musique et astrologie. Saint Thomas semble faire une objection à ce sujet, pour avoir l'occasion d'émettre son opinion propre. La science mathématique ne fait donc pas abstraction totale de la matière. Il est une science cependant qui abstrait non seulement de la matière sensible, mais encore de la matière intelligible. Cette science, c'est la Philosophie première qui a pour objet l'étude des

---

[1] *Com. in II Physic.*, lect. III, p. 346. A la fin de cette même leçon, p. 347, il conclut ainsi : « Unde astrologia est magis naturalis quam mathematica.»

[2] Voir plus haut, page 33.

causes premières[1]. Elle est encore appelée Métaphysique[2] ou Transphysique[3], dit saint Thomas, en tant qu'elle considère l'être et ses propriétés et qu'elle doit être apprise après la Physique, ou théologie, c.-à-d. science divine, parce qu'elle étudie Dieu et les substances intellectuelles[4]. Elle a donc pour objet les êtres, qui non seulement ne dépendent pas de la matière « secundum rationem », mais même « secundum esse », « quia, ajoute saint Thomas, sine materia esse possunt ; sive nunquam sint in materia, sicut Deus et Angelus, sive in quibusdam sint in materia, et in quibusdam non, ut substantia, qualitas, potentia et actus, etc.[5] »

A la philosophie première revient l'honneur d'être appelée encore « Sagesse », parce qu'elle recherche les causes les plus élevées ou les plus profondes, et qu'elle est la régulatrice de toutes les autres sciences[6]. Le mot « sagesse » ne doit point cependant être opposé au mot « science ». Le mot sagesse indique simplement un degré supérieur, « se habet ex additione ad scientiam[7]. »

Saint Thomas fait encore observer que la science appelée « théologie » peut désigner soit la théologie

---

[1] *Com. in Metaph, Proemium*, p. 334 : « Dicitur autem prima Philosophia, in quantum primas rerum causas considerat. »

[2] *Com. in lib. Boetii de Trin.*, q. V. a. I, p. 527.

[3] *Ibid.*

[4] *Com. in Metaph., Proemium*, p. 334.

[5] *Com. in lib. Boetii de Trin.*, q. V, a. I, p. 527.

[6] *Com. in lib. Boetii de Trin.*, q. II, a. II, ad Iᵘᵐ, p. 498. Voir aussi, *Com. in I Metaph.*, lect. II, p. 348.

[7] *Com. in lib. Boetii de Trin.*, q. II, a. II, ad Iᵘᵐ, p. 498.

sacrée ou Ecriture sainte, soit la théologie philosophique « theologia philosophica[1]. » Prise dans la première acception, la théologie est la science qui traite des choses divines comme étant son objet propre; dans le second, la théologie est la science qui traite des choses divines, non pas comme étant son objet propre, mais comme étant le principe seulement de l'objet qu'elle étudie. En un mot, la théologie philosophique considère Dieu comme étant la cause première de tout ce qui existe. On voit dès lors la dignité et l'importance de la science métaphysique. Elle a pour objet les êtres les plus élevés et d'elle dépendent toutes les autres sciences, puisque la philosophie première établit le fondement sur lequel reposent toutes les sciences inférieures[2]. A la Métaphysique incombe donc l'obligation de discuter et de défendre les principes propres à chaque science contre ceux qui les nient, tous les principes étant fondés sur celui de contradiction[3].

Nous venons d'exposer les subdivisions de la Philosophie spéculative ou théorique; il nous reste maintenant à rappeler celles de la philosophie prati-

---

[1] *Com. in lib. Boetii de Trin.*, q. V. a. IV, p. 538 : « Sic igitur theologia sive scientia divina, est duplex. Una in qua considerantur res divinae, non tanquam subjectum scientiae, sed tanquam principium subjecti : et talis est theologia quam philosophi prosequuntur, quae alio nomine metaphysica dicitur. Alia vero quae ipsas res divinas considerat propter seipsas, ut subjectum scientiae, et haec est theologia quae sacra scriptura dicitur... *Theologia ergo philosophica* determinat de separatis secundo modo, sicut scilicet de principiis subjecti. »

[2] *Com. in IV Metaph.*, lect. I, p. 464.

[3] *Ibid.*, lect. IV, p. 508.

que. Elle comprend, avons-nous dit plus haut, la science active et la science factive, c.-à-d. les sciences morales et les arts mécaniques.

I. SCIENCES MORALES

L'objet propre de la Philosophie morale n'est autre que l'action humaine ordonnée à une fin, ou encore, l'homme en tant qu'il agit volontairement pour une fin[1]. « J'appelle actions humaines, ajoute saint Thomas, celles qui procèdent de la volonté de l'homme selon l'ordre de la raison et non point celles qui, ne procédant ni de la volonté ni de la raison, ne sont pas proprement des actions humaines, mais des actions naturelles[2]. » Dans une première partie appelée « monastica » la Philosophie morale étudiera donc les actions de l'homme considéré comme individu[3]. Mais comme l'homme est par nature un animal sociable, en tant qu'il a besoin pour vivre de beaucoup de choses qu'il ne peut se procurer lui-même, il fera naturellement partie d'une première société dont il recevra l'existence, l'entretien et l'éducation. Tel est le but de la société domestique. L'homme a besoin, de plus, d'une société qui lui fournira tous les secours nécessaires pour mener une vie parfaite, c.-à-d. tranquille, etc. Telle est la raison d'être de la société civile[4]. Mais dans chacu-

---

[1] *Com. in I Ethic.*, lect I, p. 232 (vol. 25) : « Subjectum moralis philosophiæ est operatio humana ordinata in finem, vel etiam homo prout est voluntarie agens propter finem ».

[2] *Ibid.*, p. 232.

[3] *Ibid.*, p. 232 : « Prima (pars) considerat operationes unius hominis ordinatas ad finem, quæ vocatur monastica ».

[4] *Com. in I Ethic.*, lect. I, p, 232.

ne de ces sociétés, l'homme doit accomplir certaines actions conformes à la fin que se propose chaque société. La seconde partie de la philosophie morale, la science économique aura pour objet les actions de l'homme considéré comme membre de la société domestique[1]. Dans une troisième partie appelée « politique » la Philosophie morale étudiera les actions de l'homme en tant que membre de la société civile[2].

C'est ainsi, dit saint Thomas, que la politique a pour but le bien commun de la maison ou de la famille ; la science monastique, le bien privé de l'individu[3]. Parmi les sciences morales, la Politique ou science civile tient le premier rang[4] : comme elle a pour but le bien de toute la cité, elle a le droit de se servir des autres sciences pratiques. Il est beaucoup plus parfait de procurer le bien de toute une cité que le bien d'un seul homme[5]. La Politique commande même aux sciences spéculatives non pas quant à la manière de procéder dans leurs recherches, mais quant à l'usage auquel elles doivent servir, en ce sens, p. ex., qu'elle ordonne à quelques uns d'enseigner, à d'autres d'apprendre la Géométrie[6]. Cependant, malgré l'empire exercé par

---

[1] *Ibid.*, p. 232-233 : « Secunda autem (pars) considerat operationes multitudinis domesticæ, quæ vocatur œconomica. »

[2] *Ibid.*, p. 233 : « Tertia autem (pars) considerat operationes multitudinis civiles, quæ vocatur politica. »

[3] *Sum. theol.*, 2ª 2ªᵉ, q. XLVII, a. XI, « Diversæ scientiæ sunt politica quæ ordinatur ad bonum commune civitatis, et œconomica, quæ de his est quæ pertinent ad bonum commune domus vel familiæ : et monastica quæ est de his quæ pertinent ad bonum unius personæ. »

[4] *Com. in I Ethic.*, lect. II, p. 236.

[5] *Ibid.*, p. 237.

[6] Cf. *Ibid.*, p. 237.

la Politique sur les sciences pratiques, ces dernières sont et restent spécifiquement différentes. Ainsi l'art de l'équitation, l'art militaire et la science civile diffèrent spécifiquement[1].

II. SCIENCES FICTIVES OU ARTS MÉCANIQUES

Ils se divisent aussi en spéculatifs ou pratiques, selon qu'on les considère par rapport à la fin spéciale à chacun d'eux, comme si l'on disait de l'agriculture qu'elle est un art pratique; de la dialectique, qu'elle est un art théorique[2]. En se plaçant à ce point de vue, on peut aussi diviser la médecine en pratique et spéculative. Mais cette division n'est pas fondée sur la fin générale, car la médecine tout entière est renfermée sous la division de la science pratique. On ne peut adopter pour la médecine et les arts la division en spéculatifs et pratiques, à moins qu'on désigne par là ce qui, dans la médecine, p. ex., a une application plus éloignée ou plus prochaine à l'opération[3]. « Unde, conclut saint Thomas, non oportet ut si alicujus activæ scientiæ aliqua pars dicatur theorica, quod propter hoc illa pars sub speculativa scientia ponatur[4]. »

Saint Thomas cite encore, parmi les arts non libéraux, outre la médecine, l'alchimie, puis il ajoute « et hujusmodi[5]. » On chercherait en vain des détails sur ces différents arts mécaniques. Saint Thomas ne parait pas s'en être fort préoccupé.

---

[1] *Sum. theol.*, q. XLVII, a. XI, ad 3um.
[2] *Com. in lib. Boetii de Trin.*, q. V, a. I, ad 4um, p. 528.
[3] Cf. *Ibid.*, p. 528.
[4] Cf. *Ibid.*, p. 528.
[5] *Com. in lib. Boetii de Trin.*, q. V, a. I, ad 3um, p. 528.

Quand aux arts libéraux, il fait observer qu'ils ne divisent pas « sufficienter » la Philosophie théorique[1]. Ils ne sont que des études préparatoires à la Philosophie. Saint Thomas mentionne la division en « trivium et quadrivium », mais ne s'y arrête pas[2].

Tel est l'ensemble du savoir humain, d'après l'illustre docteur scolastique. La division qu'il nous offre rappelle celle d'Aristote et d'Albert le Grand. Mais saint Thomas a éclairci plusieurs questions, auxquelles ses maîtres n'avaient pas réussi à donner une réponse convenable et définitive.

Profitant des recherches de ses prédécesseurs, saint Thomas y a joint le fruit de ses propres travaux ; c'est ainsi qu'il est parvenu à donner au problème de la classification des sciences la solution que l'on cherchait depuis bien des siècles.

Aristote en avait posé les principes généraux. Plusieurs des subdivisions établies par le Philosophe de Stagire furent adoptées par Albert-le-Grand et saint Thomas, sans aucune modification. Cependant, en plus d'un point, la division d'Aristote présentait des difficultés et devait donner lieu à des discussions. Après avoir rappelé les différentes opinions émises au sujet de la classification adoptée par Aristote, nous avons montré quelle nous semblait être la véritable répartition aristotélicienne. Passant ensuite aux successeurs d'Aristote, nous avons indiqué ce que devint cette mê-

---

[1] *Com. in lib. Boetii de Trin.*, q. V, a. I, p. 528.
[2] *Ibid.*, p. 528.

me classification dans les écoles grecques, où la Philosophie spéculative fut complètement abandonnée.

Puis, dans la seconde partie de notre étude, nous avons interrogé saint Augustin et les écrivains du haut moyen âge. Après avoir constaté l'état de confusion des esprits durant cette période, par rapport au problème de la Classification des sciences, nous avons vu s'ouvrir une période nouvelle avec Scot Erigène qui ne fut point suivi.

Avec le XIIe siècle commence la troisième partie de notre travail. D'Abélard à la fin du XIIe siècle, de nombreuses classifications sont données.

Au XIIIe siècle, Albert le Grand reprend la classification d'Aristote et saint Thomas donne à ce problème la solution la plus logique et la plus parfaite qu'il ait reçue.

ERRATA

P. 6, ligne 14, lisez : XIIIe s. ; — note 2, l. : Manlii.
P. 18, l. 10, l. : peut être.
P. 20, l. 18, l. : le rôle.
P. 21, note, l. 10, l. : Ethik. ; — et l. 11, l. : verweisung.
P. 24, l. 12, l. : Il.
P. 29, not. 1, l. 2, l. : entend ; — et l. 19, l. *Facultés*.
P. 30, l. 21, l. : prétende ; — et note 2, l. 3, l. : sous.
P. 31, note, l. : indépendamment.
P. 34, l. 10, l. : étendu.
P. 36, not. 5, l. : Voyez ci-dessus, not. 3.
P. 44, not. 3, l. 6, l. : Vid. p. 20, not. 1.
P. 45, not. 5, l. : Voyez p. 44, not. 5 ; — not. 7, l. : wurde... et Poetik ; — not. 8, l. : stellt er... Politik.
P. 55, not. 1, l. : Cf. p. 14, not. 2.
P. 56, l. 17, l. : aurait faite.
P. 65, not. 1, l. 7, l. : divinitate.
P. 66, lig. 12, l. : spéculative.
P. 72, not. 1, l. 3, l. : sont ; — l. 11, l. : l'apprend ; — l. 15, l. : ex naturalis acumine veritatis ab Aristotele conscriptum est, id omne ordinatum transferam...
P. 73, not. 1, l. : rhéteur.
P. 74, not. 1, l. 3, l. : commonendum ; — l. 10, l. : Hoc ; — l. 13, l. : notitia.
P. 77, not. 4, l. 5, l. : operatricem contingentium.
P. 84, note, l. 2, l. : manque.
P. 94, not. 1, l. 3, l. : aut... sparsim.
P. 125, l. 4, l. : nécessaires.
P. 134, not. 2, l. 2, l. : considerationemque.
P. 159, not. 2, l. 2, l. : mechanicas.
P. 160, not. 2, l. 3, l. : également.
P. 170, not. 1, l. 1, l. : speculationes ; — l. 2, l. : divinam.
P. 172, not. 3, l. 2, l. : effectus.
P. 176, l. 9, l. : Doit-on admettre.
P. 177, l. 1, l. : renseignements.
P. 190, not. 1, l. : philosophiæ.

Index Bibliographique

DES

OUVRAGES PLUS FRÉQUEMMENT CONSULTÉS

Abælardi *opera*, Patr. lat., ed Migne, T. 178.

Adam Ch., *Etudes sur les principaux philosophes*, Paris, 1886.

Alberti Magni *opera*, ed. Borgnet, 37 vol. Parisiis, 1890-1898.

Albini sive **Alcuini** *opera*, Patr. lat., éd. Migne, T. 100-101.

Aristotelis *opera*, 5 vol., éd. Didot, Paris, 1848-1857.

Augustini Sti *opera,* Patr. lat., ed. Migne, T. 32-47.

Barthélemy St Hilaire, *Logique d'Aristote*, T. IV et *Morale d'Arist.*, T. I, Paris, 1856.

Berthaud A., *Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers et sa Philosophie,* Poitiers, 1892.

Böck, P. M., *Die sieben freien Künste im eilften Jahrhundert,* Donauwörth, 1847.

Boetii Manlii Severini *opera,* Patr. lat., ed. Migne, T. 63-64.

Cassiodori *opera*, Patr. lat., ed. Migne, T. 63-64.

Christlieb, Th., *Leben und Lehre des Joannes Scotus Erigena,* Gotha, 1860.

Ciceronis *opera*, ed. Teubner, Lipsiae, 1884-1898.

Denk O., *Geschichte des gallo-fränkischen Unterrichts und Bildungswesens*, Mainz, 1892.

Fouillée A., *Histoire de la Philosophie*, Paris, 1898.

Gilberti Porretani, *Commentaria in libr. Boetii de Trin.*, Patr. lat., ed. Migne, T. 64.

Hauréau, B., *Histoire de la Philosophie scolastique*, 2 vol., Paris, 1872.

Huber, Joh., *Joannes Scotus Erigena*, München, 1861.

Hugonis de Sto Victore *opera*, Patr. lat., ed. Migne, T. 175-177.

Isidori Hispalensis *opera*, Patr. lat., ed. Migne, T. 81-84.

Janet P. et **Séailles**, *Histoire de la Philosophie : les Problèmes et les écoles*, Paris, 1894.

Laforêt, J.-B., *Histoire d'Alcuin*, Namur-Paris, 1898.

Mandonnet, P., *Siger de Brabant et l'averroïsme latin au XIIIme siècle*, Fribourg (Suisse), 1899.

Martianus Capella, *De nuptiis Mercurii et Philologiæ*, ed. Teubner, Lipsiæ, 1866.

Meier., P. Gabriel, *Die sieben freien Künste im Mittelalter*, Schul-programm, Einsiedeln, 1885-86 1886-87.

Prantl, C., *Geschichte der Logik im Abendlande*, 4 Bände, Leipzig, 1855-1870.

Rabani Mauri *opera*, Patr. lat., ed. Migne, T. 107-112.

Ritter-Preller, *Historia philosophiæ græcæ*, ed. 8a, Gothæ, 1898.

Sarresberiensis (Joannis) *opera*, Patr. lat., ed. Migne, T. 199.

Scoti Erigenæ *opera*, Patr. lat., ed. Migne, T. 122.

Suter H., *Die Mathematik auf den Universitäten des Mittelalters*, Zurich, 1887.

Thomæ Aquinatis *opera omnia,* éd. Vivès, Paris.

Ueberweg-Heinze *Grundriss der Geschichte der Philosophie, 3 Bände, 6 Aufl.*, Berlin, 1880-1883.

de Wulf, M., *Histoire de la Philosophie Médiévale,* Louvain, 1900.

Zeller, Ed., *Die Philosophie der Griechen, 3 Theile,* Leipzig, 1879.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avant-propos 5

Première Partie.

ARISTOTE ET SES SUCCESSEURS GRECS

CHAPITRE PREMIER. — **La classification des sciences d'après Aristote** 11

La science d'après Aristote. — Divisions indiquées par le Stagirite. — Division fondamentale. — Objection de Zeller. — Place faite à la logique. — Objet et subdivision de la Philosophie spéculative en physique, mathématique et théologie ou Philosophie première. — Objet de chacune des sciences. — Objet et subdivision de la Philosophie pratique. — Opinion de Barthélemy St-Hilaire sur le rôle de la science dite Politique. — Conclusion de ce Ier chapitre.

CHAP. II. — **Classification des sciences dans les écoles grecques après Aristote** 48

Eudème divise la science en spéculative et pratique. — Ce que devient la science spéculative. — Causes de l'abandon de cette science. — Division des sciences dans les différentes écoles. — Comme transition : rapide coup d'œil sur la classification des sciences dans les derniers siècles av. J.-C. et les premiers siècles ap. J.-C : écoles romaines et Pères de l'Eglise.

Deuxième Partie.

SAINT AUGUSTIN ET LE HAUT MOYEN-AGE

CHAP. I. — **Classification des sciences d'après saint Augustin** 54

Influence des doctrines platoniciennes. — Division de la philosophie d'après S. Augustin — Ce que pense S. Augustin de la division aristotélicienne. — Les Arts libéraux d'après

Pages.

S. Augustin. – Leur origine et la distinction des Arts et des disciplines d'après Hauréau. — Opinion du même auteur sur Martianus Capella et son influence.

CHAP. II. — **La classification d'après Boèce** . . 63

Définition et excellence de la Philosophie. — Objet de chacune des parties de la Philosophie. — Controverse au sujet du rôle de la Logique. — Conciliation proposée par Boèce. — Tendance diverse de l'école platonicienne et de l'école péripatéticienne au sujet de cette partie de la philosophie. — Ce qu'on peut en déduire. — Influence de Boèce sur le moyen-âge.

CHAP. III. — **La classification après Boèce** . . 72

Ce que devient l'étude de la Philosophie spéculative et pratique après Boèce. — Importance des arts libéraux. — Absence de système philosophique. — Rapports de la Philosophie et des arts libéraux.

CHAP. IV. — **La classification des sciences d'après Cassiodore** 77

Cassiodore et les arts libéraux. — Rôle attribué à la logique. Nouvelle division des arts en spéculatifs, pratiques et poétiques. — Etat des esprits au sujet de la classification des sciences. — Influence de Boèce sur Cassiodore. — Objet de chacun des arts libéraux et des différentes parties de la Philosophie réunies par Cassiodore.

CHAP. V. — **La classification des sciences d'après Isidore de Séville** 88

Distinction entre le mot « art » et le mot « science ». — Origine de cette distinction d'après Hauréau. — Influence de Martianus Capella sur Isidore de Séville d'après Hauréau. — Isidore adopte la division attribuée à Platon et non celle de Boèce. — Raison de cette préférence. Isidore élargit le cadre des études, en introduisant dans la Classification un nouvel art : la Médecine.

CHAP. VI. — **Le Problème de la classification des sciences au VIIIe siècle** 99

Les arts libéraux et la théologie. — La Philosophie : sa définition et son extension. — Division de la Philosophie. — Subdivisions de la Physique de la Morale et de la Logique — La science théologique et inspective. — Alcuin s'inspire

Pages.

d'Isidore de Séville. — Il n'y a pas encore de classification établie au VIIIe siècle.

CHAP. VII. — **La classification des sciences d'après Raban Maur** . . . . . , . . . 106

Disciple d'Alcuin, Raban rappelle la division d'Isidore de Séville et d'Alcuin. — Définition et division de la Philosophie. — Classification arbitraire des différents arts : Subdivision de la Physique, de l'Ethique et de la Logique. — Importance des arts libéraux d'après Raban Maur, qui reproduit soit saint Augustin, soit Isidore de Séville, soit Cassiodore. — Conclusion : Raban Maur ne fait pas avancer le problème de la classification.

CHAP. VIII. — **Scot Erigène et la classification des sciences** 114

Erigène imprime au problème de la Classification un mouvement nouveau. — La Philosophie redevient souveraine absolue. — Définition et division de la Philosophie en active, physique, théologique et logique. — Objet de chacune de ces parties de la Philosophie. — Place faite aux arts libéraux : ils sont considérés comme des études préparatoires : définitions des arts. — Conclusion : Erigène établit la subordination entre les différentes branches du savoir humain, mais n'exerce pas une influence durable.

Troisième Partie.

LE MOYEN-AGE CLASSIQUE

CHAP. I. — **La classification dans les écrits d'Abélard** 124

Le cercle des études s'élargit. — Importance que conservent les arts libéraux, en particulier l'arithmétique et la dialectique. — Rôle de la Théologie et de l'Ethique. — La tendance à reprendre la division aristotélicienne s'accentue.

CHAP. II. — **Hugues de S. Victor et la classification des sciences** 130

Hugues attribue une grande importance au problème de la classification. — Définition et extension de la Philosophie. — Division en théorique, pratique, mécanique et logique. — Subdivision de la Philosophie théorique en théologie, mathématique et physique. — Nature de chacune de ces sciences. — Les mathématiques comprennent le Quadri-

Pages.

vium. — La Physique au sens large et restreint. — Triple subdivision de la Philosophie pratique : solitaire, privée et publique. — Objet et division de la science mécanique appelée *adulterina*. — Importance et subdivision de la logique. — Place qu'elle doit occuper. — Les arts libéraux : leur importance et leur rapport avec la Philosophie.

CHAP. III. — **Classification des sciences d'après Gilbert de la Porrée** 142

Gilbert divise les sciences en spéculatives et pratiques. — Division de la science pratique d'après une conception nouvelle. — Division des sciences spéculatives. — Gilbert ne s'occupe que de la science physique qui comprend la Théologie, la science mathématique et la science naturelle. — Influence des idées platoniciennes sur Gilbert.

CHAP. IV. — **Classification des sciences d'après Jean de Salisbury** 145

Double influence de Platon et d'Aristote. — Différentes définitions de la Sagesse. — Jean de S. rappelle la division donnée par saint Augustin, mais qu'il attribue à Platon. — Rôle de l'Ethique et raison de son importance. — Ce que devient la Physique. — Nature et utilité de la logique. — Cette science n'est point décriée au XIIe siècle comme le pense Hauréau. — Autres divisions mentionnées par Jean de S. — Quelle classification il paraît adopter. — Importance des arts libéraux. — Rôle effacé de la Philosophie spéculative.

CHAP. V. — **Classification des sciences d'après Albert le Grand** 156

Influence d'Aristote et des auteurs du XIIe s. sur Albert le Grand. — Etat d'esprit de cet auteur par rapport à la classification des sciences. — Albert rappelle différentes divisions : spécialement celles d'Aristote et de Hugues de St-Victor. — Il paraît adopter la classification de ce dernier. — Place faite à la Logique. — Indécision d'Albert à ce sujet. — Double division de la Logique. — Division des sciences théoriques en physique, matématique et métaphysique. — Fondement de la Philosophie réelle. — Objet, extension et subdivision de la Physique, des Mathématiques et de la Philosophie première. — Objet et division des scien-

Pages.

ces morales : *monastica, œconomica, politica.* — Objet des arts mécaniques. — Conclusion : Le problème de la classification n'est pas encore résolu par Albert le Grand.

CHAP. VI. — **Saint Thomas d'Aquin et la classification des sciences** 176

Division générale de la Philosophie en spéculative et pratique d'après saint Thomas. — La science poétique ou factive est une subdivision de la science pratique. — Distinction entre la science active et factive. — Double aspect sous lequel la Logique doit être considérée. — Division de la Logique en *judicative, inventive, sophistique.* — Subdivision de la Philosophie spéculative en mathématique, physique et théologie. — Objet et extension de chacune de ces parties. — Objet et division de la Philosophie morale en *monastica, œconomica, politica.* — Division des sciences factives ou arts mécaniques en spéculatifs et pratiques. — Rôle des arts libéraux. — Conclusion : Saint Thomas a éclairci les doutes qu'avaient laissé planer ses prédécesseurs sur le problème de la classification des sciences.

Index bibliographique des ouvrages plus fréquemment consultés 195

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

RETURN TO **CIRCULATION DEPARTMENT**
202 Main Library

LOAN PERIOD 1 **HOME USE**	2	3
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
1-month loans may be renewed by calling 642-3405
6-month loans may be recharged by bringing books to Circulation Desk
Renewals and recharges may be made 4 days prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

INTERLIBRARY LOAN
FEB 1 6 1982
UNIV. OF CALIF., BERK.

JUL 8 1986
RECEIVED BY
APR 1 4 1986
CIRCULATION DEPT.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
FORM NO. DD6, 60m, 3/80 BERKELEY, CA 94720

GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY

YC

B000986149

Marietan

103575

G177

M34